

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## BORDEAUX

Les artisans du  
« Sapin Verre »

## CHRONIQUE

Impôt sur la plus-value :  
déterminer la date  
d'acquisition d'un bien

ALEXANDRE  
SIRECH

Whisky  
**Arômes  
girondins**



# 12



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55





## Dans l'actu

GIRONDE

4 En bref Gironde

**12 À la Une**  
Whisky, arômes girondins

**24 Bordeaux**  
Les artisans du « Sapin Verre »

EN RÉGION

**28 En bref Nouvelle-Aquitaine**

**30 Landes**  
Vermilion, du pétrole et des idées

## Le cercle des experts

**36 Chronique des notaires de la Gironde**  
Impôt sur la plus-value :  
déterminer la date d'acquisition d'un bien

**42 Chronique de la com'**  
L'écriture inclusive est-elle  
faite pour les entreprises ?

## Tendances Business

**46 Entreprises**  
L'exécutif passe son « test PME »

**48 Commissaires aux comptes**  
Audit de durabilité : un plan d'action

**50 E-commerce**  
La crise n'épargnera pas Noël

**52 Territoires**  
Autocar cherche conducteur

## Vini & Culture

**54 En bref Sortir en Gironde**

**56 Le coup de cœur de Philippe**  
Château Verdignan, du haut de sa croupe

**58 Cinéma**  
*Les Trois Mousquetaires : Milady*

**62 Annonces Légales**



# Gironde En bref



© D.R.  
**GUILLAUME  
DAVID**  
fondateur de  
Madeinvote

## Bordeaux **MADEINVOTE LÈVE 2,5 M€ POUR DÉVELOPPER SON LOGICIEL**

« C'est une nouvelle étape qui marque un tournant majeur dans la stratégie de croissance de l'entreprise », selon Madeinvote. L'institut bordelais spécialisé dans les études consommateurs via les réseaux sociaux a annoncé, le 5 décembre, une levée de fonds de 2,5 millions d'euros auprès de GSO Innovation et Crédit Agricole Aquitaine Expansion (CAAE) et de ses investisseurs historiques. Cette opération a pour objectif de poursuivre le développement de son logiciel dédié à la production

automatisée d'études de marché directement pour les clients puis de le commercialiser. L'outil racheté dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise poll&roll en juin 2023 va en effet être proposé à la vente, via une licence, ce qui constitue une nouvelle brique dans le modèle économique de Madeinvote. « Cette levée de fonds s'inscrit dans notre engagement continu à transformer et moderniser les études de marché », a déclaré Guillaume David, fondateur de Madeinvote. L'entreprise qui emploie actuellement 42 salariés prévoit de recruter une dizaine de personnes en développement tech, produit et en commercial dans les prochains mois. L'objectif est clair : propulser l'expansion de l'entreprise d'abord en France, puis à l'échelle internationale. Madeinvote annonce avoir mené 500 études dans plus de 50 pays différents depuis sa création en 2016.





## Blaye **LE MONDE ÉCONOMIQUE SOUTIENT L'IMPLANTATION DE RÉACTEURS EPR2**

L'ensemble des décideurs économiques de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine se sont réunis le 6 décembre à l'initiative de la CCI Bordeaux-Gironde pour affirmer leur soutien unanime à l'implantation de deux nouveaux réacteurs de type EPR2 sur le site de la centrale nucléaire du Blayais. « L'accueil de réacteurs de nouvelle génération garantira une énergie propre et décarbonnée », affirment dans un communiqué les présidents des différents organismes consulaires, organisations patronales, fédérations professionnelles et clubs d'entreprises. Ils s'associent aux parlementaires et élus girondins de tous bords soutenant ce projet qui doit assurer la souveraineté énergétique du territoire, en réduisant son empreinte carbone. Tout en maintenant également les emplois sur place. La centrale du Blayais emploie 1 500 salariés EDF et génère 1 000 emplois liés à la sous-traitance. De façon indirecte, la consommation des salariés de la centrale et de leurs familles participe à l'activité de plus de 3 500 personnes et contribue à en faire vivre 9 400, avait en effet établi une enquête de l'Insee publiée en 2022.



## Bordeaux **LA VILLA ERIZIO CÉDÉE À UN PARTICULIER**

La Villa Erizio des hôteliers Fabrizio Alessi et Éric Henaud a été reprise par un particulier. Christie & Co Bordeaux, spécialisé en immobilier hôtelier en France, a annoncé en décembre, la cession des murs et du fonds de commerce de cet ensemble bordelais composé de deux immeubles qui totalisent 10 appart'hôtels. Pour Christie & Co, cette transaction démontre l'appétence pour cette nouvelle classe d'actif d'appart'hôtel de moins de 15 chambres qui nécessite moins de réglementation comparée à l'hôtellerie classique. Selon le baromètre de MKG Destination, le taux d'occupation sur le segment « Résidence » à fin septembre 2023 était de 77,6 %, pour un prix moyen de 70,7 euros HT et un RevPar (revenu par chambre disponible) de 54,9 euros HT.





## Grand Sud-Ouest **UN FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE INITIÉ DANS LE CADRE DU GPSO**

Le Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) se développe. Un conseil de surveillance de la Société du GPSO, composé des 24 collectivités territoriales du Sud-Ouest, assurant 40 % du financement du GPSO, s'est ainsi réuni le 4 décembre à Toulouse. En présence de Pierre-André Durand, préfet d'Occitanie et coordonnateur du GPSO, de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée et présidente du conseil de surveillance de la Société du GPSO, d'Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, et des parties prenantes du projet au sein des instances de gouvernance, les collectivités ont notamment approuvé les orientations budgétaires 2024 et une contribution positive à l'enquête publique environnementale sur les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse. Ce conseil a été suivi par un comité de pilotage réunissant les partenaires du projet : l'Europe, les collectivités territoriales signataires du plan de financement et les préfets des départements concernés, ainsi que les maîtrises d'ouvrage SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexion. Ils ont notamment initié la mise en œuvre d'un fonds de solidarité territoriale pour accompagner les actions de développement des collectivités situées le long de la nouvelle ligne (hors gares). Son fonctionnement et le mode de financement des projets seront connus à l'été 2024 pour une mise en place prévue à l'automne suivant.

© Shutterstock



## Nouvelle-Aquitaine 1<sup>RE</sup> RÉGION TOURISTIQUE POUR LA SAISON 2023

Avec 47 millions de nuitées enregistrées pendant la saison estivale 2023, la Nouvelle-Aquitaine se classe au premier rang des régions françaises en termes de fréquentation touristique en hébergement collectif. En tête, la Charente-Maritime, puis la Gironde et les Landes. Selon une étude de l'Insee publiée fin novembre, entre avril et septembre 2023, la fréquentation est en hausse de 2,5 % par rapport à 2022, majoritairement grâce au retour des touristes venus de l'étranger (+7,7 % par rapport à 2022). Dans le détail, les campings attirent plus (29,1 millions de nuitées) tandis que la fréquentation des hôtels (10,2 millions) est en léger repli de 1,2 % dans un contexte de baisse de 2 % en France métropolitaine. Le retour des touristes étrangers permet de limiter la baisse.



Jean-Pierre Renaudin, président de NACO,  
Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine  
et David Aversenq, DG associé de M Capital,  
en charge du déploiement de NACO

## Nouvelle-Aquitaine NACO, 1<sup>ER</sup> FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION

Créé en 2017 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et déployé par M Capital, NACO (Nouvelle-Aquitaine Co-investissement) bénéficie du financement conjoint de l'Union européenne (via les fonds FEDER) et de la Région, son actionnaire unique via la Société Nouvelle-Aquitaine Participations (SNAP). Destiné à soutenir des start-ups et PME régionales en accompagnement de fonds partenaires, NACO se targue d'un effet de levier de 6,65 euros de fonds privés levés pour 1 euro public investi. 103 sociétés ont déjà été accompagnées, de l'amorçage au développement et 67 millions d'euros investis, faisant de NACO le fonds le plus actif en Nouvelle-Aquitaine et l'un des plus actifs au niveau national. Il sera prochainement doté de 25 millions d'euros pour sa nouvelle phase, par le biais du programme opérationnel européen FEDER – FSE 2021-2027.



## Bordeaux PRIX JOSY REIFFERS : TROIS JEUNES CHERCHEURS RÉCOMPENSÉS

La Fondation Bergonié a remis, le mardi 28 novembre dernier à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, le prix Josy Reiffers. Il a récompensé trois jeunes chercheurs pour leurs travaux en cancérologie : Emily Cayssials, Marta Martin Bornez, et Morgan Wloch. Ils ont reçu une dotation totale de 200 000 euros pour les aider à avancer dans leurs recherches. Le prix a été remis par Maribel Bernard, présidente de la Fondation Bergonié accompagnée de Marina Mas, la directrice de la Fondation, du Professeur Roger Marthan, président du conseil scientifique, de Françoise Jeanson, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de la santé, de la silver économie et des formations sanitaires et sociales, de Marie Récalde, adjointe au maire de Mérignac et conseillère métropolitaine, et de Sylvie Justome, adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire et de la santé. Cet événement a par ailleurs été créé en l'honneur du professeur Josy Reiffers, qui a consacré sa vie à la lutte contre le cancer.



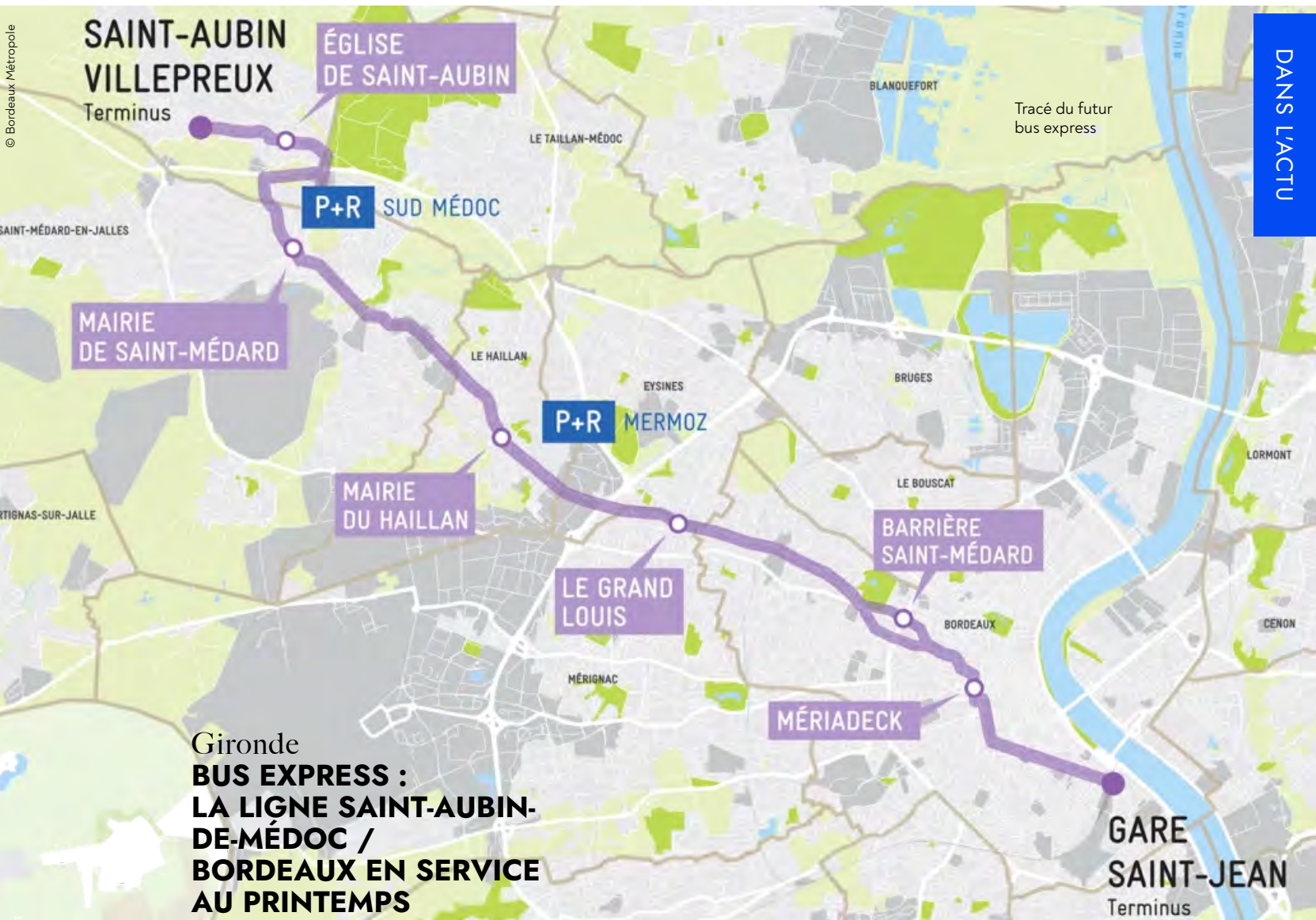
## Bordeaux Métropole ABAQUES AUDIOVISUEL REMPORTE UN MARCHÉ

L'entreprise, basée à Bordeaux, vient de remporter le marché d'équipements audiovisuels, multimédia et maintenance de la Métropole. Un marché conclu pour deux ans, renouvelable deux fois. L'entreprise réalise un quart de son chiffre d'affaires à Bordeaux où elle est implantée depuis 2004, soit 3 millions d'euros.

Elle y emploie 11 collaborateurs et compte dans son portefeuille client ArianeGroup, la Cité Mondiale du Vin, le Grand Hôtel Intercontinental, l'Opéra de Bordeaux, la Clinique du Sport, le MEDEF 33 ou encore l'INP Bordeaux. Spécialisée dans l'aménagement personnalisé des espaces immersifs, Abaques audiovisuel gère également des événements comme le festival Cognac Blues Passion, Bordeaux fête le vin ou le tournoi de tennis Primerose.







**Gironde  
BUS EXPRESS :  
LA LIGNE SAINT-AUBIN-  
DE-MÉDOC /  
BORDEAUX EN SERVICE  
AU PRINTEMPS**

Malgré le retard de livraison des bus électriques par le constructeur VDL, Bordeaux Métropole a confirmé l'ouverture de la ligne Saint-Aubin-de-Médoc / Bordeaux Saint-Jean au printemps 2024. La collectivité a décidé de l'exploiter dès la fin des travaux avec des bus existants. Parallèlement, elle souhaite que VDL résolve au plus vite ses problèmes de production afin d'honorer sa commande de 36 bus pour un montant de 38,4 M€.

À l'occasion d'une rencontre organisée fin novembre, Bordeaux Métropole a demandé au constructeur néerlandais de livrer un véhicule de démonstration dans les plus brefs délais. Cela devrait être possible à la fin du premier semestre 2024. Dans l'intervalle, une délégation d'élus et techniciens se rendra dans les usines de production début 2024. Cette ligne de 21 kilomètres est un maillon essentiel du schéma des mobilités voté en septembre 2021.

**Gironde  
VEOLIA ROULE  
AU BIOCARBURANT**

Depuis fin novembre, en Gironde, les camions de collecte de Veolia Recyclage et Valorisation sont alimentés avec du biocarburant, un déchet organique recyclé. Au total, 91 véhicules de collecte des déchets résiduels et recyclables sont concernés. Le biocarburant permettrait de diminuer de 70 % les émissions de CO<sub>2</sub>. Chaque année, Veolia collecte environ 25 000 tonnes de déchets auprès des habitants et des industriels du département. Depuis juin 2023, les camions de collecte ont ainsi parcouru 1 400 000 km en Gironde, grâce au biocarburant.

« Nous sommes convaincus que les biocarburants offrent une solution prometteuse pour répondre aux défis climatiques d'aujourd'hui et de demain », se réjouit Sophie Delage, directrice régionale de Veolia Recyclage & Valorisation des Déchets Région Sud-Ouest et présidente en Nouvelle-Aquitaine de la fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (FNADE).





Un événement des  
Ateliers de Bacchus organisé  
pour Pellenc Bordeaux

## Bordeaux **LE RETOUR DU CLUB ŒNOLOGIQUE DES ATELIERS DE BACCHUS**

Créés il y a 13 ans par Pauline Champeil, diplômée de la faculté d'œnologie de Bordeaux et de l'Enitab (École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux), les Ateliers de Bacchus, qui proposent des animations œnologiques pour les entreprises, ont reçu le prix d'excellence au Best of Wine Tourism 2023. Le club œnologique des Ateliers de Bacchus, qui a réuni plus de 1 000 adhérents à Paris, Toulouse

et Bordeaux depuis ses débuts, fait son retour en janvier à Bordeaux avec une nouvelle formule. Une fois par mois, de 19 h 30 à 21 h 30, les participants auront l'occasion de se réunir pour « partager l'expérience d'animateurs passionnés et d'experts », « rencontrer des acteurs du monde du vin (vignerons, entrepreneurs, avocats...) », « approfondir leurs connaissances viti-vinicoles », « rencontrer un réseau », ou encore « accéder à des tarifs de vignerons ». Comptez environ 65 euros par atelier par personne pour une adhésion annuelle.





© Alban Gilbert

## Gironde FUMETTE DISTINGUÉE PAR LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La traditionnelle soirée « Vivons Local, Vivons Artisanal », organisée par la Chambre des métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMA NA 33), s'est déroulée le 30 novembre dernier au sein du château Dauzac à Labarde. Au cours de cet événement, les quatre lauréats du concours « Les Talents de l'Artisanat-Vivons Local, Vivons Artisanal » ont été récompensés. Le premier prix est revenu à Fumette Cap Ferret de Julien Marcotte et Bénédicte Baggio. Le deuxième à l'entreprise de menuiserie Caractère Bois, dirigée par Guillaume Boidin. Le troisième aux Cycles du Bazadais dirigés par Chrystabel Jacquemin. Le prix coup de cœur revient à M.Accordéon, l'atelier de Maxime Barbaud. Ce concours a pour objectif de promouvoir l'achat local auprès des consommateurs et des collectivités. Un jury d'experts, présidé par Nathalie Laporte, présidente de la CMA NA 33, avait examiné près de 50 candidatures.

## NOTRE SÉLECTION DE BUREAUX



### EXCLUSIVITÉ | SILVA BORDEAUX EURATLANTIQUE

- Tramway lignes C et D
- ERP 5<sup>e</sup> catégorie type W
- Label BREEAM Very Good
- Disponibilité immédiate

4 829 m<sup>2</sup> divisibles



### EXCLUSIVITÉ | MADERA MÉRIGNAC

- Tramway ligne A
- Label BREEAM niveau Good
- Visibilité commerciale
- Disponibilité 1<sup>er</sup> semestre 2024

5 534 m<sup>2</sup> divisibles



### EXCLUSIVITÉ | ARTEPARC LE HAILLAN

- Tramway ligne A
- NF HQE 9\* et labels E2C1 et BBC 2017
- Accès rocade n°9
- Disponibilité 1<sup>er</sup> semestre 2024

8 385 m<sup>2</sup> divisibles



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • 05 56 51 28 28

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES  
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER



LA  
UNE

Whisky

Arômes  
girondins





**DÉCRYPTAGE** • Spiritueux préféré des Français, le whisky gagne des parts de marché. En France, la filière se structure avec la création de distilleries. En Gironde, producteurs, affineurs et distributeurs tirent leur épingle du jeu.

Dossier réalisé par Nathalie VALLEZ

**P**our fabriquer du whisky, il faut des céréales, de l'eau de source et des tonneaux pour le faire vieillir (au moins 3 ans). Rien d'étonnant alors que les Français se lancent dans la production (le pays compte actuellement une centaine de distilleries). Surtout quand on considère qu'ils sont également les premiers consommateurs au monde : 200 millions de bouteilles sont vendues par an, devant l'Uruguay et les États-Unis\*.

### LES WHISKIES FRANÇAIS SUR LA 3<sup>E</sup> MARCHÉ DU PODIUM

En France, le whisky et le rhum restent les spiritueux les plus régulièrement dégustés. Si les grandes et moyennes surfaces demeurent le principal lieu d'achat des spiritueux (70 %), 35 % des Français privilégient les circuits spécialisés : cavistes (23 %) et e-commerce spécialisé (18 %). En grandes surfaces, les marques internationales

régnent en maître : William Peel, Jack Daniel's, Ballantine's, Grant's, Clan Campbell et Label 5.

Si l'Écosse, suivie de l'Irlande restent les pays d'origine préférés des consommateurs, la France s'impose désormais sur la 3<sup>e</sup> place du podium. Le whisky français fête cette année ses 40 ans, mais s'est surtout développé ces 10 dernières années. Les ventes de whiskies français ont été multipliées par 5 entre 2010 et 2018 où ils ont franchi le



JEAN-PHILIPPE  
BALLANGER

\* Source : 5<sup>e</sup> édition du baromètre « Whisky Live Paris » publié par Ipsos et La Maison du Whisky à l'occasion du plus grand salon de dégustation des spiritueux qui a eu lieu du 21 au 23 octobre dernier.





CÉDRIC FERREIRA

## SO WHISKY : DÉGUSTATION POUR INITIÉS

« Le whisky est le spiritueux qui a le plus de complexité, et la palette aromatique la plus étendue. » Cédric Ferreira, qui a créé l'association So Whisky en 2017, a la passion de ce précieux élixir. Un engouement qu'il partage avec une trentaine d'adhérents et une centaine de sympathisants. Chaque mois, il organise une dégustation qui réunit environ 50 convives autour d'ambassadeurs venus présenter leurs produits. « À chaque soirée, nous dégustons 6 whiskies accompagnés de bouchées. Nous en buvons une toute petite quantité, l'idée étant avant tout de déguster et d'échanger sur leur identité. » La prochaine dégustation a lieu ce 15 décembre en présence d'un ambassadeur franco-écossais Antony McCallum.

<https://sowhisky.fr>

## “ Les ventes de whiskies français ont été multipliées par 5 entre 2010 et 2018 ”

cap du million de bouteilles (Fédération du whisky de France). En 2021, les whiskies français ont enregistré les plus fortes croissances en valeur (+29,9 %) comme en volume (+ 25 %).

### DISTILLERIES MADE IN BORDEAUX

La production de whisky sur le territoire demeure inférieure à sa consommation, même si la production hexagonale connaît une croissance très élevée. Les 5 principales distilleries (Warenghem et des Menhirs en Bretagne, Rozelieures en Lorraine, Hepp en Alsace et Bellevoye en Gironde) concentrent la moitié des ventes de whisky français et ont des positionnements haut de gamme.

En Gironde, plusieurs acteurs se distinguent, que ce soient des distilleries en production telles que Moon Harbour, Bordeaux Distilling Company, la Maison Lineti et A. Roborel de

Climens ou des affineurs embouteilleurs tels que Bellevoye ou Evadés/Fondaudège.

### DANS UN BUNKER

Parmi les précurseurs, Jean-Philippe Ballanger (PDG de Jock jusqu'en 2022) et Yves Médina (qui a quitté la société l'an dernier) ont eu cette idée un peu folle de lancer leur marque de whisky made in Bordeaux. En 2015, ils recrutent un consultant écossais et commencent à faire vieillir du jus d'Écosse dans des barriques de châteaux bordelais. Dès 2017, ils récoltent leur première production d'orge sur l'île de Patiras qui vieillit dans le chai spécialement conçu dans un ancien bunker de la Seconde Guerre mondiale aux Bassins à flots. La marque propose les whiskies Dock 1, 2

et 3, un gin et le nouveau whisky Signature en entrée de gamme. La production compte quelque 70 000 bouteilles par an. Moon Harbour développe aussi une importante activité de spiritotourisme : 35 % de son chiffre d'affaires (non communiqué) provient des visites et dégustations.



## BARRIQUES USAGÉES

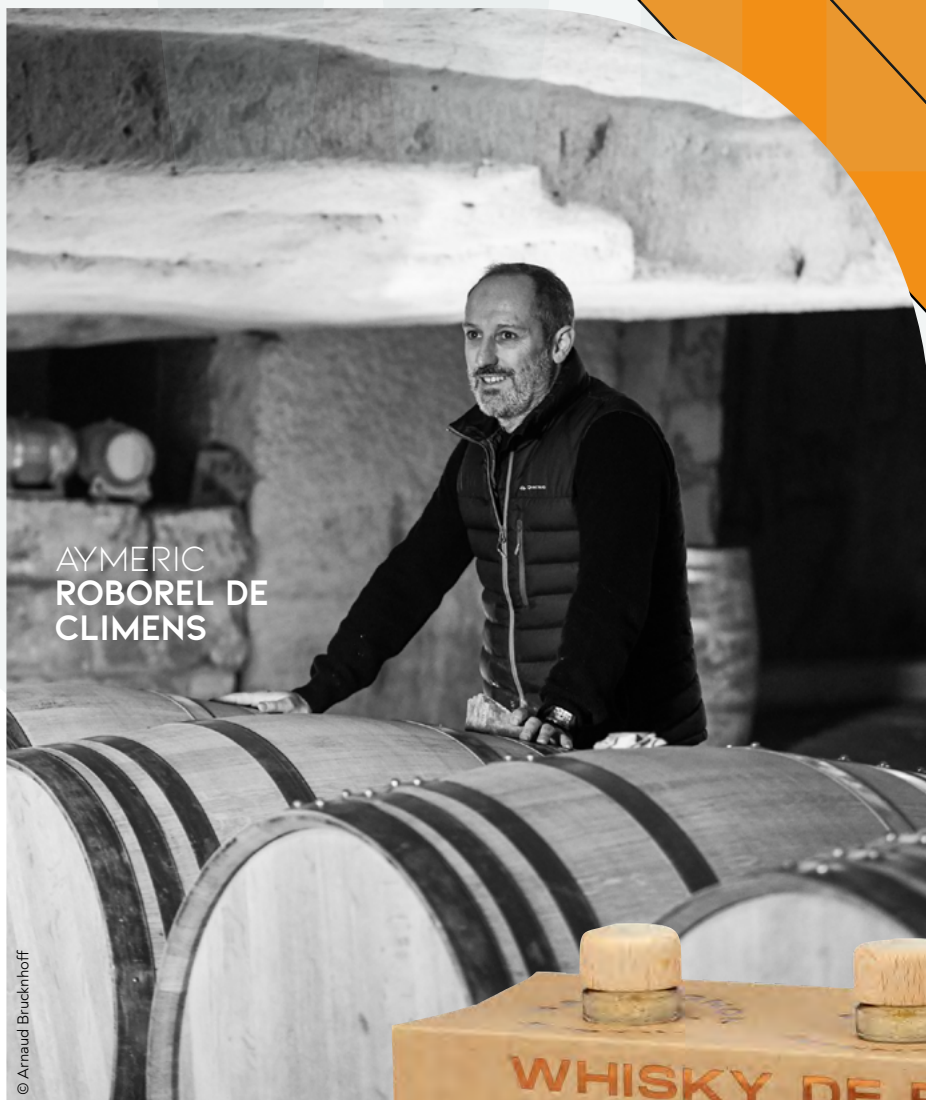
« Ce qui fait le whisky, ce n'est pas l'alambic. C'est une eau de vie de malt qui va vieillir 3 ans en barriques. » Ancien œnologue conseil pendant 20 ans dans le Médoc et Saint-Émilion, Aymeric Roborel de Climens découvre la fabrication des spiritueux à travers une dégustation de gins artisanaux dans un cadre familial. En 2017, il s'intéresse à la filière française qui est en train de se structurer. « Je me suis rendu compte qu'on est producteur d'orge et qu'on est leader mondial du maltage. Ce qui m'a décidé, c'est de comprendre que dans l'ADN du whisky écossais, pour lui donner son goût, son identité, on achète des barriques usagées : bourbon, porto, grands crus... J'ai aimé ce lien avec le terroir. » Il décide de se lancer dans l'entrepreneuriat et crée sa société en 2019. Il se concentre alors sur l'élevage et le vieillissement en partenariat avec une distillerie alsacienne. « C'est là que je peux apporter toutes mes compétences d'œnologue, assembleur et dégustateur. »

## ANCIENNE CARRIÈRE DE SAINT-ÉMILION

Lui se revendique affineur. Après une double maturation : 30 mois en barriques neuves et fûts roux - « c'est la base de







AYMERIC  
ROBOREL DE  
CLIMENS

© Arnaud Bruckhoff

“Ça avait du sens pour moi d'avoir un chai au milieu des vignes”



© D.R.

toute ma gamme », précise-t-il - il continue de les faire vieillir dans des fûts de vins usagés : blancs secs, sauternes, banyuls... C'est tout ce qui apporte la couleur, l'aromatique, les saveurs.

Depuis un an et demi, il fait vieillir ses whiskies dans une ancienne carrière de pierre à Saint-Émilion. « Ça avait du sens pour moi d'avoir

un chai au milieu des vignes. » La gamme compte 3 cuvées permanentes : Sauvignon, Merlot et Sémillon, et 3 cuvées éphémères, ainsi qu'une gamme de blend, et même 2 rhums. Avec un réseau d'une quarantaine d'agents com-

merciaux, il est présent chez les cavistes indépendants (800) et un peu en restauration/bar. Sa production s'élève à 15 000 bouteilles dont 85 % en France et 15 % à l'export. ■



# Bellevoye La philosophie du whisky

**LOUCHATS** - Alexandre Sirech et son associé Jean Moueix ont créé l'entreprise de spiritueux Les Bienheureux. Leur whisky Bellevoye fait partie des leaders du marché français.

**7** flacons précieux. 7 couleurs éclatantes. En 10 ans, Bellevoye s'est imposé dans l'univers des whiskies français. Derrière cette marque, un homme : Alexandre Sirech qui incarne la société et son associé Jean Moueix, un nom bien connu dans le Bordelais.

## MARQUIS DE BORDEAUX

Alexandre Sirech a été à bonne école. Celle de Bernard Magrez, puis de Pernod Ricard : « Deux très belles affaires », commente-t-il. Formé à la distillerie d'Aberlour en Écosse, il réalise que « le seul ingrédient

qui soit écossais, c'est l'eau. Même les alambics venaient de Cognac ! ». La remarque fera son chemin. « Bellevoye vient de là », s'amuse-t-il.

En 2005, il décide de quitter Pernod Ricard : « J'avais besoin de m'enraciner avec ma famille ». De retour à Bordeaux, contraint par une clause de non-concurrence et confronté à des problèmes de santé, il crée avec sa femme « une petite affaire de vin appelée Marquis de Bordeaux ». Mais en 2014, son meilleur ami, Jean Moueix, lui propose une association. Ça ne se refuse pas !

## ENTREPRISE À VALEURS

Après avoir beaucoup travaillé à Cuba (pour Havana Club !), Alexandre Sirech a écrit une utopie *Mon pays est formidable* : « Un propos très radical, très libéral », commente-t-il. Et comme Jean Moueix l'a lu, c'est l'occasion pour eux de poser les valeurs qui seront celles des Bienheureux : l'éthique,

l'esthétique, l'audace, la rigueur, la créativité, la qualité, le respect de l'homme et de la nature, la sincérité, le patriotisme et l'humour. Les deux associés sont également d'accord sur un certain nombre d'engagements sociaux. Jean Moueix, (Petrus, Duclot...) n'étant pas opérationnel, c'est Alexandre Sirech qui va se retrouver aux manettes de l'entreprise de spiritueux créée en 2015.

## LA FERRARI DE L'ÉLEVAGE

Après avoir fait le tour des distilleries françaises, il en sélectionne 3 qui vont alimenter la production fin 2015. « Nous avons en plus nos compétences d'élevage et d'assemblage », ajoute-t-il. Par la suite, ils vont investir dans la distillerie de Berclaux située en Charente, tandis que l'élevage se fait à Louchats. Un site qui compte une trentaine de salariés. « On a beaucoup investi pour que tout soit automatisé. C'est une Ferrari ! », s'émue-t-il.



ALEXANDRE  
SIRECH





Alexandre Sirech  
et Jean Moueix

### LES VERRES NOIRS

« Notre stratégie était de présenter des catégories d'avenir et de les construire en prenant le leadership. » Personne n'avait encore revendiqué le positionnement « whisky de France », une ouverture dans laquelle ils s'engouffrent. Et pour gagner des parts de marchés, ils vont miser sur la dégustation : « Connaissez-vous la méthode des verres noirs ? », interroge Alexandre Sirech.

Ces dégustations à l'aveugle vont leur permettre de gagner le marché d'Air France dès 2017, d'être représenté à l'Élysée et de s'imposer sur le marché des whiskies premium : « la stratégie de l'excellence

qualitative », comme il la nomme. Avec 40 % de croissance chaque année, et une part de marché de 50 % en volume du whisky français chez les cavistes, la marque Bellevoye a su conquérir son public. ■

“ Le seul ingrédient qui soit écossais, c'est l'eau. Même les alambics venaient de Cognac ! ”



# Whiskies du monde du Japon à la Gironde

**MÉRIGNAC** • D'abord distributeur, Whiskies du Monde, fondé en 1999 par Alain Pontoizeau, est devenu également producteur de spiritueux. Désormais codirigée par Florence et Arnaud Pontoizeau, l'entreprise a lancé ses propres marques de whiskies Évadé et Fondaudège.

**C'**est une histoire de famille dans laquelle chacun a eu une bonne intuition. La première c'est celle d'Alain Pontoizeau, le père. Issu de l'univers des spiritueux, il a été directeur des ventes au sein de la maison de cognac Courvoisier. Lorsqu'ils sont rachetés par Pernod Ricard, il décide de monter sa propre entreprise : Whiskies du Monde, en 1999, et de développer des marques de niche.

La seconde bonne idée vient de son fils Arnaud Pontoizeau qui travaille à ses côtés. En 2009, Arnaud appelle sa sœur Florence Oliet-Pontoizeau, qui était directrice des ventes des cosmétiques SVR, pour rejoindre l'entreprise

familiale. Aujourd'hui frère et sœur sont codirigeants de l'entreprise qui s'est considérablement développée.

## WHISKY JAPONAIS

« Il se passe quelque chose sur le marché japonais », annonce Arnaud, « il faut voir s'il reste des distilleries artisanales et indépendantes pour importer quelques marques ». Ils commencent par le whisky Akashi. Les 600 flacons partent en 3 jours. « Aujourd'hui, c'est plus de 340 000 bouteilles par an ! », précise Florence Oliet-Pontoizeau, « Il fallait étoffer notre réseau de distribution sur le territoire national. »

Avec l'arrivée de Florence, l'entreprise se staffe en marketing, se modernise tout en conservant des



© Whiskies du Monde



FLORENCE  
OLIET-PONTOIZEAU

ARNAUD  
PONTOIZEAU

codes traditionnels. Ils développent leur gamme avec le Togouchi, négocient des contrats de distribution avec l'ensemble des marchés européens. Comme tout se passe bien (« Nos amis japonais ont vu que nous étions assez performants ») ils se développent également sur le marché américain. Et s'ils sont restés spécialisés sur les whiskies japonais, ils ont peu à peu abordé un virage vers les whiskies français !

### FORTE CROISSANCE

Forts de leurs bonnes relations avec les acteurs japonais et pour pérenniser leur position sur le marché, les Pontoizeau négocient par la suite des contrats de copropriété sur des marques de spiritueux japonais. La croissance est forte et rapide : 36 millions de chiffre d'affaires en 2022 (contre 1,5 million en 2009). Whiskies du Monde travaille avec l'ensemble des réseaux de distribution : le on-trade (cavistes indépendants), qui représente 40 % du chiffre d'affaires, et off-trade (grande distribution) également 40 % et 20 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export. Frère et sœur ont trouvé leur mode de fonctionnement : Arnaud travaille au développement commercial, Florence au back-office, sur les réseaux fournisseurs et le développement des marques propres. « On est codirigeants, on a pu se répartir les rôles et les missions » se satisfait-elle.

### CONSTRUCTEUR DE MARQUES

Aujourd'hui l'entreprise collabore avec une cinquantaine de fournisseurs et a une soixantaine de marques avec un positionnement premium. Au-delà de la distribution, Whiskies du Monde privilégie sa relation avec l'ensemble des fournisseurs et a investi la partie marketing. « On est constructeur de marques, on travaille avec nos fournisseurs pour mettre en œuvre des plans d'actions. » Ils élaborent des partenariats sur mesure, peuvent intervenir sur le naming ou le positionnement. Un soutien décisif car



## “ Avec Fondaudège, on est devenus numéro 1 des whiskies français en grande distribution ”

après une période de croissance importante des spiritueux, qui s'est accélérée avec les confinements, il y a depuis 2022 un report sur les whiskies moins chers, des marques de distributeurs : « Ce n'est pas une décroissance, plutôt un tassement », tempère Florence. « On attend une nouvelle croissance sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2024 ».

### ÉVADÉ ET FONDAUDÈGE

En 2019, Florence a sa très bonne idée : lancer leur propre marque de whisky. Les Pontoizeau font le tour des distilleries françaises, en sélectionnent et lancent alors Évadé. « La seule catégorie qui a continué à progresser, c'est celle des whiskies français », analyse Florence Oliet-Pontoizeau. « Les Français veulent consommer français. »

Évadé, un single malt présent chez les cavistes, représente près de 50 000 bouteilles par an. Ils lancent ensuite son pendant en grande distribution Fondaudège. « Aujourd'hui ça représente 157 000 bouteilles par an, on est devenus numéro 1 des whiskies français en grande distribution. » Stimulés par cette réussite, ils ont continué de développer les whiskies et créé un rhum Hédone, puis Nectar, une gamme de rhums arrangés. « On aime être innovants, ça plaît beaucoup aux cavistes. », remarque Florence Oliet-Pontoizeau.

### NOUVEAU BINÔME

Pour accompagner ce développement, un nouveau département est dédié à la création de marques. L'entreprise qui s'est installée à Mérignac compte plus de 50 salariés. « Notre père est très fier de voir qu'on continue à progresser de manière conséquente. » Début

2023, 2 directeurs exécutifs ont été nommés : Stanislas Moreau, pour la partie commerciale France et export et Audrey Dassié sur le marketing. « On a vu que notre binôme fonctionnait bien, on a eu envie de dupliquer ce modèle », soutient Florence Oliet-Pontoizeau, « On leur a confié toute la direction exécutive avec tous les sujets opérationnels de manière à ce que Arnaud et moi puissions mener de nouveaux projets ». Quels sont-ils ? Il faudra attendre quelques mois pour le découvrir ! ■





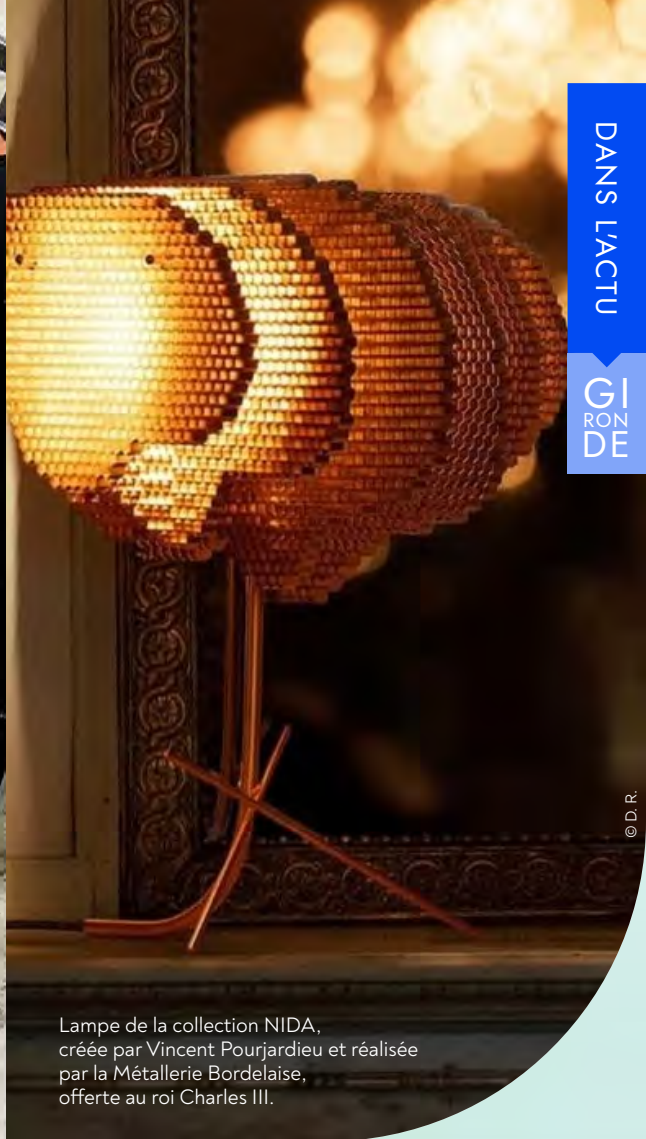


# Les artisans du « Sapin Verre »





Fabien Coste et Guillaume Percheron, cofondateurs de la Métallerie Bordelaise, dans leur atelier de Latresne



Lampe de la collection NIDA, créée par Vincent Pourjardieu et réalisée par la Métallerie Bordelaise, offerte au roi Charles III.

**BORDEAUX** · Commandé à l'artiste Arnaud Lapierre par le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, en 2020, le « Sapin Verre » a mobilisé une myriade d'entreprises locales. Avec des retombées notables pour certaines, à l'instar de la Métallerie Bordelaise.

Par Jennifer WUNSCH

**L**il avait défrayé la chronique lors de son annonce en 2020, puis de sa présentation en 2021. Le « Sapin Verre », œuvre du designer Arnaud Lapierre réalisée par la Métallerie bordelaise, est de retour devant l'hôtel-de-ville et la cathédrale Saint-André de Bordeaux, place Pey-Berland, depuis le 8 décembre. « Représentation créative du sapin de Noël traditionnel », selon les mots d'Arnaud Lapierre, le « Sapin Verre » est une sculpture conique de verre et

d'acier. Haute de 11 mètres, d'un diamètre de 5 mètres, d'un poids de 2 tonnes, elle est composée de 600 éléments différents, dont 176 miroirs reflétant la lumière changeante. « Pierre Hurmic souhaitait mettre fin et pointer une forme d'aberration, celle de couper des arbres matures pour Noël. Le « Sapin Verre » est la réponse à ces enjeux écologiques et économiques, via une création artistique », rappelle Dimitri Boutleux, adjoint au maire en charge de la Culture.

## DES ÉCONOMIES SUR LA DURÉE

Correspondant à un investissement de 130 000 euros, le « Sapin Verre » représentera une dépense d'environ 22 000 euros par an sur les 6 années de mandat municipal, auxquels il faut ajouter les coûts annuels induits de gardiennage, nettoyage et remontage, dont le montant n'est pas communiqué. « Le coût du sapin mort, lui, était de 60 000 euros par an pour une durée de vie de seulement 3 semaines », précise Dimitri Boutleux, soit 360 000 euros par mandat. Près de trois fois plus que pour le sapin de verre. L'œuvre « répond ainsi aux enjeux contemporains d'éviter de multiplier les coûts », conclut l'adjoint en charge de la Culture. « De plus, c'est un objet artistique dont la valeur perdure dans le temps », ajoute-t-il. Le sapin bordelais est également







Le designer du « Sapin Verre », Arnaud Lapiere et le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, lors de la première présentation du sapin Place Pey-Berland en 2021.

créateur d'emplois sur le territoire, les artisans choisis par le designer Arnaud Lapiere étant girondins.

## CONTRAINTES TECHNIQUES

C'est la Métallerie Bordelaise qui a réalisé l'œuvre à partir d'un dessin 3D de l'artiste et d'une photo de sa première version, présentée à Saint-Petersbourg en taille réduite. Fondée à Latresne par les deux techniciens, Fabien Coste et Guillaume Percheron, l'entreprise est spécialisée dans la réalisation d'ouvrages fins, menuiseries métalliques à rupture de pont, agencement haut de gamme et artisanat d'art, au service d'architectes et de designers.

« La difficulté pour ce projet a été de tout orchestrer à deux, de l'étude de coût à la coordination du montage avec le service événementiel de la mairie, en passant par la fabrication, en seulement 6 semaines », se remémore Guillaume Percheron, gérant de la Métallerie Bordelaise. Les contraintes étaient nombreuses.

“ Tout a été sourcé dans un périmètre de 40 km autour de Bordeaux ”



« Nous avons enchaîné les heures de conception pour assurer l'esthétique et la résistance de l'ouvrage. Réceptionné, façonné et protégé les tonnes d'acier, prémonté les 600 éléments de la structure pour validation. Prototypé un système de pinces de serrage pour les verres que nous avons fait qualifier aux normes en vigueur. Trouvé des solutions de lestage au sol, la place ne pouvant être percée. Ou encore gravé des repères de montage et



des détrompeurs pour chaque trou de fixation et positionnement découpé avec la technologie laser, afin que chacun des éléments trouve sa place dans ce Lego », détaille l'artisan.

## CIRCUITS COURTS

Heureusement, le réseau local de sous-traitants travaillant pour la Métallerie Bordelaise « en découpe laser tôle et tube, cintrage en commande numérique, produits verriers, vitrophanie, thermolaquage, fonderie, menuiserie et ébénisterie ou encore contrôle dimensionnels,

etc. a été très réactif. Sans eux, l'échéance n'était pas tenable. Le circuit court était un challenge que nous souhaitions relever », assure Guillaume Percheron.

C'est notamment pour « sa démarche créative intégrant l'écoconception, l'upcycling ou la réduction de l'empreinte carbone » qu'Arnaud Lapierre a été choisi. « Il était important que ce projet soit le plus minimal dans son empreinte carbone (...) et de choisir des matières prônant le réemploi et le local. Tout a ainsi été sourcé dans un périmètre de 40 km autour de

Bordeaux. Et en fin de vie, le verre et l'acier seront retraités pour alimenter d'autres futurs projets », détaille le designer.

La structure du « Sapin Verre » est ainsi constituée d'acier 100 % recyclable et de verre recyclé issu de l'industrie des déchets architecturaux, recouvert d'une vitrophanie sans tain vert émeraude, réalisée par la société locale Press Citron.

## L'ÉCRIN D'UN BIJOU

Si l'accueil du sapin de verre a été mitigé au départ, les habitants et touristes semblent s'y être habitués. « Nous avons ouvert un chemin que d'autres collectivités commencent à suivre, comme La Rochelle », estime Dimitri Boutleux. Attirant de nombreux visiteurs et très photographié et publié sur les réseaux sociaux, le « Sapin Verre » offre « un contraste intéressant : il traduit un sentiment de modernité dans une ville au décorum classique du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fait un très bel écrin pour ce bijou de Noël », poétise l'adjoint au maire.

Au-delà de faire parler de la ville de Bordeaux et de son édile, le sapin a également eu le mérite de donner un écho à la carrière d'Arnaud Lapierre, qui a par la suite été très sollicité. Mais aussi à la Métallerie Bordelaise, qui assemble notamment les luminaires de Vincent Pujardieu, exportés de New York à Dubaï, et dont une lampe a été offerte au roi Charles III lors de sa visite à Bordeaux, en septembre dernier. Un succès qui a permis à la Métallerie d'embaucher un premier collaborateur diplômé des Beaux-Arts de Toulouse. Avant d'autres recrutements à venir. ■



Le « Sapin Verre » lors de l'inauguration du 8 décembre 2023

# Nouvelle-Aquitaine En bref



## Dordogne LE BIO PÉRIGOURDIN RÉCOMPENSÉ

Depuis 2019, le Conseil départemental de la Dordogne a entrepris de transformer la restauration collective dans ses collèges à travers la mise en place de repas 100 % bio, locaux et faits maison. Ce projet a été reconnu à l'échelle européenne à travers le projet européen « SchoolFood4Change » auquel participe le Département. Et cette politique vient d'être saluée une nouvelle fois sur le plan européen. Le projet figure parmi les trois finalistes des prix européens du bio dans la catégorie Meilleure région bio d'Europe pour l'année 2023. Ce prix souligne que la démarche menée par le Département permet, d'une part, de reterritorialiser l'agriculture et de réduire son impact environnemental et, d'autre part, de garantir aux enfants une meilleure alimentation tout en garantissant des prix rémunérateurs pour les agriculteurs.

## Carnet

**Marin Lassalle** vient de prendre ses fonctions de sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Dordogne, le premier poste en préfectorale pour ce natif de Gironde, qui a fait ses études à Bordeaux (prépa Lettres, Sciences Po) avant l'ENA et l'Institut national du service public, parcours durant lequel il est passé par l'Ambassade de France à Buenos Aires aussi bien qu'à la préfecture des Landes, où il a rempli des missions proches de celles qui l'attendent en Dordogne. Cet administrateur de l'État était précédemment rattaché au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, chargé de mission auprès de la direction des entreprises, des partenariats de sécurité et des armes.







Le préfet et le maire d'Aiguillon, au centre

## Lot-et-Garonne LE PLUS GRAND RÉSEAU DE BIOMASSE INAUGURÉ

Dans le cadre de la massification de l'énergie thermique renouvelable, le plus long réseau de chaleur biomasse du département a été inauguré à Aiguillon. Le coût de l'opération s'élève à plus de 2,5 millions d'euros dont plus de 50 % ont été subventionnés par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne. L'inauguration a été marquée par la visite de la chaufferie et par la présence de Jean-Marc Causse, président de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, Emmanuel Bejanin, directeur régional délégué de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine, Daniel Barnier, préfet du Lot-et-Garonne et Christian Girardi, maire d'Aiguillon.

**FÊTEZ NOTRE ARRIVÉE !**

**47FM LIVE**  
VILLENEUVE-SUR-LOT 100.6

**SUPERBUS**  
ELOÏZ - PIERRE GUÉNARD - KOSMA

**20h**  
THÉÂTRE  
GEORGES  
LEYGUES

**JEUDI 11  
JANVIER 2024**  
(SUR INVITATION)

Gagnez vos places  
Envoyez **47FM** au **7 20 18**  
(2X0,75 € + SMS)

Règlement et conditions disponibles sur [47fm.net](http://47fm.net)

## Villeneuve-sur-Lot 47 FM INVESTIT LA BASTIDE

15 ans après sa création, 47 FM s'apprête à franchir une nouvelle étape après son rachat par le patron de Com'Presse, Julien Leclercq. En effet, la radio locale du Lot-et-Garonne débarquera sur les ondes villeneuvoises le 15 décembre sur la fréquence 100.6 FM. La fréquence, jusque-là attribuée à RMC, a été dévolue à 47 FM par l'Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique. Avec ce nouveau déploiement, Julien Leclercq espère bien gagner 15 à 20 000 auditeurs supplémentaires. Pour célébrer cette arrivée en terre villeneuvoise, 47 FM organise un concert exceptionnel le 11 janvier au théâtre Georges-Leygues avec le groupe Superbus en tête d'affiche.



# CACHALOT

VERMILION



VERMILION  
BREHERET

Des tournées sont régulièrement faites  
par bateau pour vérifier le bon fonctionnement  
des pompes sur le lac

© Patxi Beltzatz - Hans Lucas



# Vermilion Du pétrole et des idées

## PARENTIS-EN-BORN •

Avec la fin de l'exploitation du pétrole dans le sous-sol français annoncée pour 2040 par la loi Hulot de 2017, la société canadienne Vermilion qui exploite et extrait chaque jour 8 000 barils de pétrole brut en France dont près de 20 % dans le « Texas landais », réfléchit à des potentiels de reconversion de ses infrastructures.

Par Julie DUCOURAU

**M**ars 1954, il y a bientôt 70 ans : le pétrole jaillit pour la première fois d'un forage à Parentis-en-Born avec une sonde à 2 264 mètres de profondeur par la compagnie pétrolière Esso qui obtient la concession par décret du 11 août 1956 pour une durée de 50 ans.

Une concession mutée en 1999 à Vermilion, groupe pétrolier fondé au Canada en 1994. C'est à Parentis-en-Born que la société choisit alors d'installer son siège social France où flottent côte à côte le drapeau tricolore et celui à feuille rouge d'érable.

## 80 EMPLOIS DIRECTS

Dans la commune, une ancienne pompe à balancier occupe un rond-point comme pour montrer l'intérêt économique local de cette ressource. Et ici, des pompes s'activent toujours 24 heures sur 24 pour extraire le pétrole via une trentaine de plateformes pour 40 puits en activité sur le lac, au milieu des pins et des véliplan-chistes. Ce jour de novembre, le mauvais temps fait former des moutons sur l'étendue d'eau, pas de sortie en bateau donc pour vérifier les puits. « On fait des tournées environnementales pour constater de visu que tout fonctionne et pour gérer tout ce qui est raclage, nettoyage des canalisations par rapport à la corrosion, tests de mesure de débit des puits et de profondeur des nappes », explique l'opérateur Jean-Marc Broustey-

Pons, lunettes sombres de sécurité toujours sur le nez. Des techniciens peuvent passer des journées entières sur l'eau pour ces missions, grâce à un catamaran avec base de vie pour les équipes. Venant coiffer les plateformes lacustres, une grande barge de 60x20 m, soit





**CHRISTELLE  
DUPOUY**  
Responsable RSE  
de Vermilion

1 200 m<sup>2</sup> environ, permet aussi de réaliser des interventions de réparation ou d'optimisation.

Grâce à des pompes à balancier installées en surface (« tête de cheval ») et des pompes centrifuges immergées électriques au fond du puits, l'or noir récupéré dans les sous-sols entre 2 500 et 3 000 mètres de profondeur, est ensuite envoyé sur le dépôt pétrolier du site landais, puis jusqu'à Ambès, au nord de Bordeaux, par des canalisations pipeline de 90 km de long. Toute la production des Landes et de Gironde y est stockée dans de grands bacs et deux fois par mois, des bateaux viennent la récupérer pour l'amener vers la raffinerie TotalEnergies du Havre. Le pétrole français ne représente que 1 % du pétrole consommé dans l'Hexagone et Vermilion en est le principal producteur avec une répartition à 50/50 entre ses bassins d'extraction aquitains (Cazaux

en Gironde, Vic-Bilh dans les Pyrénées-Atlantiques) et franciliens (Seine-et-Marne, Essonne...).

## **GARDER DES RÉSERVES STRATÉGIQUES ?**

Alors que 80 emplois directs (+ 100 indirects) sont générés par Vermilion dans les Landes, la loi de décembre 2017 portée par le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, qui met fin à la recherche et l'exploitation des hydrocarbures en 2040 pour lutter contre le réchauffement climatique, a été un « gros coup dur pour les personnels », fait valoir Christelle Dupouy, responsable RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et relations publiques chez Vermilion à Parentis-en-Born. « Mais la bonne nouvelle a été que l'entreprise a décidé de rester en France, voyant cette date comme l'occasion de repenser notre modèle et réfléchir à d'autres opportunités. »

© Patxi Beltzatz - Hans Lucas

© Patxi Beltzatz - Hans Lucas



## “ Le pétrole français ne représente que 1 % du pétrole consommé en France ”

Juste avant la loi Hulot, la prolongation d'exploitation de Parentis-en-Born avait été accordée par le décret ministériel du 26 juin 2006, permettant ainsi de continuer l'exploitation commerciale de la ressource jusqu'en 2031. Vermilion devrait demander en 2029 une nouvelle prolongation jusqu'en 2040. « On en a demandé récemment sur le bassin francilien et le bassin d'Arcachon et cela nous a été accordé », relève la responsable.

Courant novembre, à l'issue d'une enquête publique, le groupe pétrolier a obtenu le droit de forer huit nouveaux puits dans des gisements déjà accordés de la forêt de La Teste (Gironde) et les écologistes ont aussitôt dénoncé un « scandale environnemental », alors que les méga-feux de l'été 2022 s'étaient dangereusement rapprochés des structures pétrolières girondines, contraignant Vermilion à l'arrêt de la production et à la mise en sécurité des installations de

stockage sur ce site classé Seveso seuil haut.

Si Emmanuel Macron vient d'assurer lors de la COP28 sur le climat à Dubaï que la France devrait « définitivement tourner la page du pétrole d'ici à 2040-45 », l'échéance apparaît, aux yeux de certains, comme un objectif impossible, un peu comme pour le glyphosate dont l'autorisation vient d'être prolongée pour 10 années supplémentaires dans l'Union européenne. En 2022, Fabien Lainé, alors député de la circonscription, a d'ailleurs plaidé pour repousser l'interdiction d'exploitation de pétrole en France à 2050, disant l'intérêt de conserver cette ressource notamment pour l'armée française. « Nous avons toujours besoin de pétrole, et ce sera le cas après 2040. Nous

Le site de Parentis-en-Born est classé Seveso seuil haut



### VERMILION EN CHIFFRES

Premier producteur de pétrole en France avec 70 % du pétrole de l'Hexagone  
 450 puits sur 27 concessions  
 8 000 barils/jour (1 300 m<sup>3</sup>)  
 1 réseau de 1 000 km de canalisations (collecte/transport)  
 33,3 millions d'euros d'investissements en 2023  
 450 emplois (dont 140 directs)

#### Et dans les Landes...

3 concessions : Parentis-en-Born, Lucats-Cabeil et Mothes  
 Près de 70 puits actifs  
 1 500 barils/jour (250 m<sup>3</sup> de pétrole) et plus de 10 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour  
 180 emplois dont 80 directs







devons faire ce que l'on appelle « la transition », et cela se fait progressivement. Faut-il importer l'ensemble des besoins des Français en pétrole et laisser dans le sous-sol des ressources qui sont extraites en France selon les normes françaises exigeantes au niveau humain, environnemental et réglementaire ? », demande Christelle Dupouy.

## PRODUIT ET CONSOMMÉ EN FRANCE

Quoi qu'il en soit, Vermilion (300 millions d'euros de chiffre d'affaires) travaille à des solutions alternatives. « Le pétrole produit et consommé en France est notre cœur de métier depuis 26 ans et on souhaite continuer à le faire jusqu'en 2040 dans les meilleures conditions, tout en investissant aussi pour l'avenir en recherche et développement. Peu de monde détient une connaissance du sous-sol aussi pointue que nous », relève la directrice générale, Pantxika Etcheverry, passée par plusieurs postes de l'entreprise depuis ses années d'ingénieur en intérim ici il y a plus de 20 ans.

Déjà, Vermilion chauffe gratuitement des serres horticoles à Parentis-en-Born grâce aux calories récupérées de l'eau issue de son processus de production de

## CHAUFFER LES SERRES À TOMATES

L'eau à plus de 60°C remontée des tréfonds des sous-sols et issue des exploitations d'hydrocarbures, permet, depuis 2008, de chauffer des serres horticoles de la société Tom d'Aqui, voisine de Vermilion à Parentis, où 7 500 tonnes de tomates poussent chaque année. L'extraction pétrolière est un résultat d'huile, de gaz et d'eau naturellement chauffée. Après la séparation de ces trois produits issus du sous-sol, l'eau chaude entre dans un circuit fermé où un échangeur thermique transfère l'énergie calorifique dans un deuxième circuit fermé appartenant à Tom d'Aqui qui va ainsi chauffer ses éco-serres.

Vermilion réutilise l'eau extraite en l'injectant de nouveau dans ses gisements au travers de ses puits, sans contact avec les nappes phréatiques.





# “Côté reconversion, la piste la plus avancée est l'utilisation de nos puits et infrastructures pour produire de l'hydrogène bas-carbone à partir de nos gisements”

pétrole (cf. encadré), une technique qui permet aussi le chauffage du lycée des métiers Condorcet à Arcachon, un projet financé par la région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'innovation européenne. Ce premier contrat commercial en Gironde a permis à Vermilion de confirmer, selon elle, que, « à l'heure actuelle, la viabilité du modèle économique est conditionnée à la production de pétrole ».

Depuis quelques années, l'entreprise travaille aussi avec des organismes de recherche, l'Europe et les ministères pour trouver des opportunités de reconversion, diversification et valorisation de ses ouvrages et gisements : géothermie, captage et stockage de CO<sub>2</sub>, extraction de métaux/lithium des eaux de gisements... « La piste la plus avancée est l'utilisation de nos puits et infrastructures pour produire de l'hydrogène bas-carbone à partir de nos gisements », assure Pantxika Etcheverry. Reste à obtenir des autorisations de l'administration pour pousser plus loin ; des demandes devraient être déposées au second trimestre 2024, côté bassin francilien probablement. « Tout prend du temps, on ne peut pas changer un modèle industriel en un an, dit-elle, il faudra très certainement un minimum de 10 ans pour le mettre en place. Mais nous travaillons à ce que l'ensemble des salariés souhaite : trouver de nouveaux débouchés à la production actuelle. » ■



**PANTXIKA  
ETCHEVERRY**  
Directrice générale  
de Vermilion France

© Patxi Beltzaiz - Hans Lucas

# Impôt sur la plus-value

# Déterminer la date d'acquisition d'un bien

CHRONIQUE DES  
NOTAIRES DE LA GIRONDE ·

La question de la date d'acquisition d'un bien immobilier est cruciale pour l'application de l'abattement pour durée de détention et ainsi savoir quand l'exonération totale après détention de 30 ans est acquise.

Par M<sup>e</sup> Carole  
POMMARÈDE,  
notaire à Libourne

**E**n droit de la vente immobilière, il est un sujet autant courant que technique, qui est une source constante d'interrogation de la part des vendeurs : l'imposition sur les plus-values.

L'assiette de cet impôt pourrait se résumer simplement comme étant la différence entre le prix de cession et la valeur d'acquisition mais ce serait oublier les multi-

ples correctifs notamment relatifs aux frais et travaux engagés par le vendeur pour l'acquisition comme pour la vente. Une fois, ces correctifs appliqués, on obtient ainsi une plus-value brute.

- **Prix de vente (corrigé)**  
– valeur d'acquisition (corrigée)  
= plus-value brute

Sur cette plus-value brute, il est encore possible d'appliquer différents abattements pour obtenir le montant de la plus-value nette imposable.

- **Plus-value brute**  
– abattements = plus-value nette imposable

Nous allons ici nous concentrer plus particulièrement sur l'abattement le plus connu et le plus courant, celui lié à la durée de détention.

Mais avant cela, il convient de rappeler que l'impôt sur les plus-values est le cumul d'une catégorie d'impôt

sur le revenu au taux fixe de 19 % et de divers prélèvements sociaux (CSG, CRDS et prélèvement de solidarité) dont le taux global est de 17,2 %. Or ces deux impositions n'ont pas nécessairement la même assiette. Car par l'application de l'abattement pour durée de détention, la plus-value nette imposable à l'impôt sur le revenu (IR) est souvent plus faible que la plus-value nette servant d'assiette aux prélèvements sociaux (PS).

- **Plus-value brute – abattement spécifique IR = plus-value nette imposable à IR**
- **Plus-value nette imposable à IR x 19 % = Montant de l'IR**
- **Plus-value brute – abattement spécifique PS = plus-value nette imposable aux PS**
- **Plus-value nette imposable aux PS x 17,2 % = Montant des PS**
- **Impôt sur les plus-values = montant de l'IR + montant des PS**





© Shutterstock




Depuis le 1<sup>er</sup> février 2012, la plus-value brute est réduite d'un abattement pour chaque année de

détention à partir de la cinquième. Le taux est progressif et varie selon que la base sert au calcul de

l'impôt sur le revenu ou des prélèvements sociaux selon le tableau ci-dessous :

Durée de détention	Taux d'abattement pour l'impôt sur le revenu	Taux d'abattement pour les prélèvements sociaux
Moins de 6 ans	0 %	0 %
Entre 6 et 7 ans	6 %	1,65 %
Entre 7 et 8 ans	12 %	3,30 %
Entre 8 et 9 ans	18 %	4,95 %
Entre 9 et 10 ans	24 %	6,60 %
Entre 10 et 11 ans	30 %	8,25 %
Entre 11 et 12 ans	36 %	9,90 %
Entre 12 et 13 ans	42 %	11,55 %
Entre 13 et 14 ans	48 %	13,20 %
Entre 14 et 15 ans	54 %	14,85 %
Entre 15 et 16 ans	60 %	16,50 %
Entre 16 et 17 ans	66 %	18,15 %
Entre 17 et 18 ans	72 %	19,80 %
Entre 18 et 19 ans	78 %	21,45 %
Entre 19 et 20 ans	84 %	23,10 %
Entre 20 et 21 ans	90 %	24,75 %
Entre 21 et 22 ans	96 %	26,40 %
Entre 22 et 23 ans	100 %	28,00 %
Entre 23 et 24 ans	100 %	37,00 %
Entre 24 et 25 ans	100 %	46,00 %
Entre 25 et 26 ans	100 %	55,00 %
Entre 26 et 27 ans	100 %	64,00 %
Entre 27 et 28 ans	100 %	73,00 %
Entre 28 et 29 ans	100 %	82,00 %
Entre 29 et 30 ans	100 %	91,00 %
Après 30 ans	100 %	100 %





## “ Il existe aussi de nombreuses situations où la date du titre de propriété ne correspond pas à la date d’acquisition ”

Le cumul des abattements aboutit à une exonération totale au bout de 30 ans de détention du bien.

Le départ du délai de détention est la date d’acquisition et c’est pourquoi il est si important pour une bonne application de cet abattement de bien déterminer cette date. Mais ce n’est pas aussi évident que cela pourrait apparaître à première vue.

### I – LES CAS SIMPLES : QUAND LA DATE EST CELLE QUI FIGURE DANS L’ACTE D’ACQUISITION

Dans les situations les plus courantes, la détermination de la date d’acquisition ne pose pas de difficulté car elle correspond à celle de signature de l’acte d’acquisition. Il s’agit des ventes, des échanges, des donations ou des apports à société quand le bien cédé correspond juridiquement au bien acquis (même nature, même proportion, même droit démembré ou non). Le principe est le même en cas de cession simultanée de biens acquis par fractions successives. Par exemple, lors d’une vente d’une propriété composée de plusieurs parcelles acquises séparément.

La plus-value nette doit être déterminée séparément pour chacune des parties acquises selon ses propres spécificités (frais, travaux, date d’acquisition...). Les taux d’imposition seront ensuite appliqués sur le total additionné de ces plus-values nettes. Si jamais un des calculs aboutit à une moins-value, celle-ci s’impute sur la plus-value nette générée par la ou les autres opérations. Ce cas exceptionnel d’imputation de la moins-value

explique pourquoi il est si important en cas de vente d’un immeuble acquis par fractions successives, de faire le calcul pour toutes les opérations même si l’une d’elles aboutit manifestement à une moins-value.

### II – LES CAS OÙ LA DATE D’ACQUISITION N’EST PAS CELLE QUI FIGURE DANS L’ACTE

Il existe aussi de nombreuses situations où la date du titre de propriété ne correspond pas à la date d’acquisition.

#### Succession

Il s’agit tout d’abord des successions. En effet, l’administration fiscale considère que le point de départ de la détention des ayants droit (héritiers ou légataires) est la date d’ouverture de la succession. Il s’agit de la date du décès lorsque celle-ci est connue (article 720 du code civil). Mais en cas de disparition, c’est-à-dire quand le décès est probable même si l’on n’a pas pu être constaté, comme dans le cas de catastrophe, c’est le jugement déclaratif de décès qui fixera la date présumée de décès (en général celle de la catastrophe). En revanche, dans les cas où il est impossible de savoir si la personne est en vie ou non, le régime des absents s’applique (article 122 et suivant du code civil). C’est la transcription à l’état civil du jugement déclaratif d’absence qui ouvre la succession au terme d’une longue procédure.

#### Remembrement

Ensuite, un autre cas très couramment rencontré par les notaires

est lorsque le bien a été acquis par remembrement. Le remembrement est une opération foncière qui consiste à réorganiser et redistribuer les parcelles d’une zone définie pour créer des unités foncières plus importantes. Les propriétaires concernés abandonnent leur bien pour qu’il leur soit attribué de nouvelles parcelles. Il s’agit d’une forme d’échange généralisé et administrativement encadré.

En matière de plus-value, l’administration fiscale considère le remembrement comme une opération intercalaire et fait remonter le point de départ du délai de détention à la date d’acquisition du bien abandonné au remembrement. C’est un avantage pour les propriétaires vendeurs mais parfois un énorme casse-tête pour le notaire si les biens abandonnés avaient eux même plusieurs origines.

#### Construction

Enfin, il faut exposer la situation dans laquelle un propriétaire vend un bien bâti dont il a acquis le terrain et réalisé la construction. Il convient de procéder comme pour les cas d’acquisition par fractions successives et distinguer le terrain et la construction. Une plus-value nette sera établie pour le terrain seul à partir de la différence entre la valeur du terrain nu au jour de la cession et sa valeur d’acquisition. Et une seconde plus-value nette sera calculée pour la construction seule pour laquelle le prix d’acquisition sera établi par le coût de la construction (coût total des travaux réalisés entre l’ouverture du chantier et son achèvement avec justificatifs de factures d’artisans, de constructeurs ou de matériaux et sans limitation quant à la nature des travaux).

Ainsi le taux de l’abattement pour une durée de détention sera différent entre le terrain et la construction, si le chantier ne s’est pas ouvert juste après l’acquisition du terrain nu. Pour le calcul de l’imposition, on procède



ensuite comme pour les acquisitions par fractions successives. On additionne les plus-values nettes obtenues après application des abattements, pour le terrain et la construction, avant application des taux d'imposition. Précision étant faite que cela ne s'applique pas aux ventes en état futur d'achèvement pour lesquelles la date d'acquisition est celle de l'acte de vente car ladite vente porte sur un bien bâti même si la construction n'est achevée que postérieurement à l'acte.

### III – LES CAS POUR LESQUELS LA DATE D'ACQUISITION DÉPEND D'UN SEUL DES ACTES DE PROPRIÉTÉ

Il existe une dernière catégorie d'opérations pour lesquelles la propriété est acquise en vertu de plusieurs actes ou faits mais pour lesquelles l'administration fiscale considère qu'il n'y a qu'une seule date d'acquisition pour le calcul du délai de détention.

#### **Acquisition à la suite d'un partage**

Nous avons vu ci-dessus que lorsqu'on cède un bien acquis par fractions successives, il est nécessaire de calculer autant de plus-values nettes imposables qu'il y a d'origine de propriété. Lorsque les acquisitions successives portent non pas sur différentes parcelles constituant *in fine* la propriété vendue, mais sur des droits indivis, il est nécessaire de distinguer selon l'origine de l'indivision. Si l'indivision est née d'une succession, d'une donation-partage ou d'une acquisition entre époux ou partenaires de pacs (et ce même si le mariage ou le pacs a été conclu après l'acquisition ou qu'il a été dissout avant la cession), alors le point de départ du délai de détention à retenir est la date d'entrée en indivision. C'est la date du décès s'il s'agit d'une indivision successorale et la date de la donation ou de l'acquisition pour les autres cas. Les acquisitions postérieures de portions indivises par licitation, par-

tage ou même donation-partage, ne sont considérées que comme des opérations intercalaires.

Dans le cas particulier où le vendeur n'était pas issu de l'indivision originaire, par exemple s'il a recueilli par succession ou donation une portion indivise de la part d'un des membres originaires, alors la date d'acquisition à retenir est celle de sa propre entrée dans l'indivision. Si en revanche, l'indivision est née d'une donation simple ou d'une acquisition par des personnes non mariées ou pacsées, il conviendra d'appliquer le principe des acquisitions par fractions successives et calculer pour chaque portion indivise la plus-value nette imposable et déterminer pour chacune d'elle sa propre date d'acquisition.

#### **Acquisition ou cession en démembrement**

Le démembrement est l'opération qui consiste à séparer les deux composantes de la pleine propriété : l'usufruit (jouissance) et la nue-propriété (titre). Cela se produit notamment à l'occasion d'une succession lorsque l'usufruit et la nue-propriété d'un même bien sont attribués à des personnes différentes, mais aussi lors d'une donation (voire d'une vente comme dans les ventes en viagers occupés), lorsque le donateur (ou le vendeur) conserve à son profit l'usufruit et ne cède que la nue-propriété. L'usufruit n'a pas vocation à être perpétuel. Il s'éteint par l'arrivée de son terme lorsqu'il en a été prévu un, ou plus généralement par le décès de l'usufruitier. À l'extinction de l'usufruit, la pleine propriété est reconstituée au profit du nu-propriétaire. Il est aussi possible de reconstituer la pleine propriété en réunissant l'usufruit et la nue-propriété entre les mêmes mains, par exemple en donnant ou vendant l'usufruit au nu-propriétaire (ou inversement d'ailleurs) sans attendre son terme. Mais dans tous les cas, la date d'acquisition à retenir est toujours la date à laquelle, le

propriétaire a recueilli le premier des droits démembres.

Peu importe qu'il ait d'abord acquis l'usufruit ou la nue-propriété, ou que la pleine propriété ait été reconstituée par succession, donation ou acquisition à titre onéreux. Par extension, lorsqu'un propriétaire cède un droit démembrement alors qu'il avait acquis initialement la pleine propriété et qu'aux termes d'un acte intermédiaire, il a cédé (vendu ou donné) l'autre partie, le point de départ du délai de détention à retenir est la date d'acquisition de la pleine propriété. Ce principe peut donc paraître très favorable aux vendeurs en permettant systématiquement de retenir la date la plus ancienne pour le calcul de l'abattement pour durée de détention mais il convient de préciser qu'il peut être désavantageux quant à la détermination de la valeur d'acquisition.

© Shutterstock





### **Changement de régime matrimonial**

Il existe d'autres situations pour lesquelles l'administration retient la date la plus ancienne. Elles concernent les époux mariés sous le régime de la communauté universelle. Lorsque les époux vendent un bien qui appartenait originairement à l'un d'entre eux mais apporté ensuite par la communauté universelle, on ne retient qu'un seul point de départ du délai de détention pour les deux époux sans distinction. C'est celui de l'acquisition par l'époux apporteur et peu importe la date du contrat de mariage ou même la date de mariage elle-même. De la même manière, lors de la vente par un époux ayant recueilli l'intégralité de la communauté universelle lors du décès de son conjoint (à la condition qu'il n'existe pas d'enfant d'un premier lit), le point

de départ du délai de détention n'est ni le décès, ni le changement de régime matrimonial mais la date d'acquisition par la communauté ou par l'époux apporteur et ce même si c'est le conjoint prédécédé qui avait alors acquis ce bien.

### **Acquisition sous conditions suspensives**

Enfin, il y a un cas où l'administration retient la date la plus récente.

Certaines acquisitions peuvent être conclues sous condition suspensive (le plus souvent l'homologation de l'opération par la justice). La propriété relève donc de deux titres distincts : l'acte de vente ou de partage sous condition suspensive et la réalisation de la condition suspensive constatée dans un acte de dépôt de pièces. Dans ces opérations,

il est généralement prévu que la propriété est transmise rétroactivement à la date du premier acte. Cependant, l'administration fiscale ne tient pas compte de cette volonté des parties et impose pour point de départ du délai de détention, la date de réalisation de la condition suspensive.

## **CONCLUSION**

Le présent exposé a pour objet de permettre de déterminer la date d'acquisition à retenir pour l'application de l'abattement pour durée de détention et savoir notamment quand l'exonération totale après détention de 30 ans est acquise. Mais les principes exposés ne peuvent pas être transposés à la détermination de la valeur d'acquisition qui dépend de règles différentes. Cette question devra faire l'objet d'un prochain article. ■



# L'écriture inclusive

## est-elle faite pour les entreprises ?

**CHRONIQUE DE LA COM'** · Ces dernières années, et encore plus ces dernières semaines, elle est sur toutes les lèvres : l'écriture inclusive. Certains sont pour et prônent une égalité femmes-hommes jusque dans le langage. D'autres sont de fervents opposants, allant jusqu'à parler d'écriture exclusive. Mais c'est un fait : le débat est là. Les entreprises doivent-elles s'emparer de ce débat ? Éléments de réponse.

Par Marine LASSERRE - fondatrice de Rédactographe et vice-présidente de l'APACOM

**I**l s'agit bien d'un ensemble de techniques, de différents moyens permettant d'atteindre une même finalité. C'est d'abord la féminisation des métiers. Une autrice, une ministre, une sénatrice. C'est également le dédoublement, qui permet d'englober le masculin et le féminin, comme dans « les adhérents et les adhérentes ». C'est aussi l'emploi de mots épiciens, mots qui ont une forme unique au masculin comme au féminin : « membres de l'association » au lieu d'adhérents, « élèves » au lieu d'étudiants. Quand ces techniques ne sont pas applicables, on peut user de stratégies de remplacement, par exemple écrire « si vous recrutez » au lieu de « ceux qui recrutent ». L'écriture inclusive inclut également des néologismes : « les lecteurices » remplace « les lecteurs et les lectrices », le pronom « iel » englobe « il » et « elle ».

Enfin, dernier moyen, le point médian (parfois remplacé par un tiret) : les lecteur·ice·s. Celui-ci consiste en une abréviation écrite, évitant des dédoublements à rallonge : il conviendrait d'écrire « les lecteur·ice·s » quand on dirait à l'oral « les lecteurs et les lectrices », tout comme on écrit « M. » mais on dit « Monsieur ». Or ce point médian cristallise les tensions sur le sujet. On lui prête des difficultés de lisibilité. On le trouve extrême, militant. Et avec lui, c'est l'ensemble des techniques inclusives qui sont mises au banc.

Pourtant, l'écriture inclusive offre cette potentialité de discours universel. Quel politique ne jalonne pas son discours de « Françaises, Français » ou encore de « celles et ceux », marquant sa volonté d'afficher une adresse générique ? Pourquoi n'en serait-il pas de même, systématiquement, pour les entreprises ou



MARINE  
LASSERRE

© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins



organisations dont les cibles sont le plus souvent constituées d'hommes et de femmes ? Certaines communes comme Grenoble, Lyon ou Paris ont ainsi acté l'usage d'une écriture non discriminante dans leur communication. C'est le cas aussi de certaines entreprises.

## PARLER À TOUS ET À CHACUNE

L'écriture inclusive a d'abord cet avantage d'apporter de la clarté dans l'adresse. En écrivant « nos clients », comment signifier que des femmes peuvent être incluses dans ce groupe ? De nombreuses recherches scientifiques ont en effet montré que, dans la représentation mentale des locuteurs, les phrases au masculin sont plus largement interprétées comme désignant des hommes. Une séquence comme « Les dirigeants sont entrés dans la salle. Les femmes portaient des chemises blanches. » apporte de la surprise et un sentiment d'incohérence, bien plus que la séquence « Les dirigeants sont entrés dans la salle. Les hommes portaient des chemises blanches. »

iels

é.e.s

iel

Sources :  
Brauer M. Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales. *L'Année Psychol.* 2008;108(02):243.  
Bem S. et Bem D. Does Sex-Biased Job Advertising « Aid & Abeit » Sex Discrimination? *Journal of Applied Social Psychology*, vol.3, 1973.  
Haddad R. L'écriture inclusive, et si on s'y mettait ? *Le Robert.* 2023

Or les entreprises, dans leur communication, ont tout intérêt à s'adresser spécifiquement à leur cible. C'est d'ailleurs là que la performance des actions de communication se joue : connaître parfaitement son cœur de cible pour apporter des réponses plus pertinentes à ses besoins et l'encourager à amorcer un acte d'achat par exemple. Et pour ce faire : utiliser le langage qui saura le convaincre. L'écriture inclusive est un outil marketing qu'on ne peut pas disqualifier pour de seules raisons militantes.

Du côté de la marque employeur, l'usage de l'écriture inclusive porte également ses fruits. Une entreprise souhaitant recruter des femmes et des hommes a en effet tout intérêt à féminiser les postes (Directeur/Directrice des achats), ou du moins à neutraliser la désignation (Direction des achats). En effet, des études ont montré que les femmes sont moins enclines à répondre à une annonce lorsque celle-ci est rédigée uniquement au masculin.

## UN MARQUEUR D'ENGAGEMENT

Pourtant aujourd'hui l'emploi du masculin fait défaut. Utiliser l'écriture inclusive dans sa communication est marqué. Un point médian n'est pas neutre, il affiche un positionnement. Est-ce aux entreprises de porter cet engagement ?

Une étude de Viavoice pour We Are Com révélait, en 2022, que les Français attendent des marques qu'elles jouent un rôle dans la société. Et pour 40 % d'entre eux, que ce soit en faveur de l'équité. Une enquête d'Ifoop pour le Medef, en 2021, soulignait que les Français comptent davantage sur les entreprises que sur l'État pour améliorer les choses dans la société.

“ Les entreprises, dans leur communication, ont tout intérêt à s'adresser spécifiquement à leur cible ”

Les consommateurs attendent donc des marques qu'elles prennent position sur des faits sociaux. En proposant un horizon commun, les entreprises permettent à leur cible d'être, elle aussi, actrice du changement. Ici, l'emploi de l'écriture inclusive aurait une vertu de signalement. Grâce à des techniques de rédaction, une marque peut affirmer des valeurs d'égalité femme-homme. Elle soutient



une cause. Et acheter cette marque offre à la cible la possibilité de soutenir également cette cause. L'engagement renforce ainsi la relation entre la marque et la cible.

Mais prendre position, c'est aussi s'exposer. C'est se heurter à des rejets de la part de fervents opposants. C'est marquer son entreprise d'une différence. C'est être questionné sur un sujet qui n'est pas forcément central pour la marque. Et c'est risquer de ne pas être compris par une certaine part de la population. Pour les personnes dyslexiques, par exemple, le travail de conversion grapho-phonétique est une difficulté. Et si aujourd'hui aucune recherche scientifique n'a pu affirmer une difficulté réelle et pérenne des personnes dyslexiques face aux techniques de l'écriture inclusive, certaines entreprises ne veulent pas prendre le risque de mettre de côté une part de leur audience.

### LA FORME AU SERVICE DU FOND

De la même manière qu'une entreprise ne peut pas laisser un rédacteur parler au nom de la marque en disant « tu » et un autre en disant « vous », les entreprises ne doivent pas laisser la question de l'écriture inclusive au bon vouloir et aux convictions des différentes voix qui la portent.

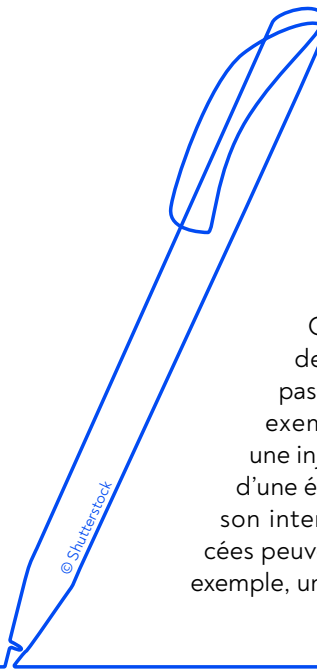
Un discours de marque est destiné à faire remonter les éléments de positionnement. Par exemple, pour marquer la proximité et/ou une adresse à une cible jeune, une marque pourra faire le choix d'utiliser le tutoiement. Pour marquer de la fraîcheur ou de l'humour, une autre pourra faire usage d'emojis. Ce tutoiement, ces emojis, c'est le fond qui remonte à la surface, pour paraphraser Victor Hugo.

tion du point médian aux contenus courts et de taille importante, comme les titres ou les boutons d'actions, pour manifester un positionnement tout en n'empêchant pas une bonne lisibilité.

## “ L'engagement renforce relation entre la marque et la cible ”

Prenons l'exemple de Shine, une banque en ligne affichant comme mission d'être « une force positive pour la société et l'environnement ». Sa communication utilise l'écriture inclusive mais n'affiche que très peu de points médians – un seul sur toute la page d'accueil par exemple. Des stratégies de remplacement sont mises en place, notamment une adresse directe par le « vous »

Est-ce que l'écriture inclusive est une mode qui s'essouffera bientôt ? Seul l'avenir pourra le dire. L'évolution de la langue se fait par son usage. Et la norme ne fait que consigner par la suite ces usages. À force d'employer des termes et des structures syntaxiques et à force de les entendre, une place leur est accordée. C'est donc l'habitude qui crée la règle. Et, en prenant la parole, en s'adressant à leurs cibles, les entreprises n'ont-elles pas leur rôle à jouer dans la propagation de cette habitude ? ■



L'écriture inclusive est un instrument dont les marques peuvent s'emparer. Pour le faire de manière efficiente et cohérente, la constitution d'une charte éditoriale est primordiale. Dans cette charte, de même qu'on statue pour un tutoiement ou un vouvoiement, on doit penser l'utilisation de l'écriture inclusive. Cela passe par le choix de formes de féminisation, quand l'usage n'est pas encore fixé (auteure ou autrice par exemple). Cela passe également par une injonction à l'utilisation systématique d'une écriture inclusive ou au contraire par son interdiction. Des versions plus nuancées peuvent également être imaginées. Par exemple, une marque peut restreindre l'utilisa-

### APACOM

L'APACOM, association loi 1901, a pour objectif de promouvoir les métiers de la communication, de favoriser les échanges professionnels et de valoriser le rôle stratégique de la communication auprès des chefs d'entreprise et des décideurs de la région Nouvelle-Aquitaine. Avec plus de 500 membres adhérents qui représentent la grande diversité des métiers de la communication : communicants en entreprises, agences, collectivités, administrations, prestataires, consultants, indépendants, formateurs et enseignants, elle représente l'une des plus importantes associations de communicants de France.  
<https://www.apacom.fr/>

# L'exécutif passe son « test PME »

**ENTREPRISES** • La Première ministre, Élisabeth Borne, a promis la mise en œuvre d'un « test PME » demandé par la CPME, lors de la rencontre annuelle « Impact PME », mise sur pied par l'organisation patronale. Elle était accompagnée de cinq ministres, une manière d'affirmer l'engagement du gouvernement auprès des petites entreprises.

Par Anne DAUBRÉE

Ce mois de novembre, les PME étaient au cœur de l'agenda politique. Le 21, Emmanuel Macron, président de la République, lançait le dispositif ETIncelles destiné à lever les « freins administratifs » qui entravent la croissance des PME susceptibles de devenir des ETI. Neuf jours plus tard, le 30 novembre, Élisabeth Borne,

Première ministre, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et trois autres ministres intervenaient lors de la 4<sup>e</sup> édition de la rencontre « Impact PME », organisée à Paris, à la Station F, par la CPME, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises.

L'exécutif était porteur de plusieurs messages destinés à répondre aux préoccupations exprimées par l'organisation patronale. Avec une annonce principale : « J'ai entendu votre demande de mettre en place un « Test PME » pour évaluer en amont l'impact des normes sur les PME. C'est une mesure de bon sens. Je vous annonce que nous la mettrons en œuvre », a déclaré Élisabeth Borne. Cela fait quelques temps déjà que la CPME plaide pour la mise en place d'un tel dispositif. Il est impossible aux PME « d'absorber des avalanches de décisions, parfois incompréhensibles »,





## “ Nous souhaitons relancer notre effort de simplification ”

alertait François Asselin, président de la CPME devant la Délégation aux entreprises du sénat, le 9 novembre dernier.

Par exemple, l'organisation patronale s'inquiète des modalités de la transposition de la directive européenne CSRD (concernant le reporting extra financier) qui va concerner les entreprises de taille moyenne (250-400/500 salariés). L'annonce du « test PME » pourrait redonner quelque crédit aux promesses gouvernementales trop souvent entendues en matière de « simplification » administrative, sujet crucial pour les petites entreprises. « Nous souhai-

### UN SITE POUR ENGAGER LES PME DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 29 novembre, l'État a lancé la plateforme « Mission transition écologique ».

Objectif : servir de point d'entrée aux dispositifs publics, afin d'accompagner les TPE et PME dans leur transition. Pour l'instant, le site propose une orientation vers les aides et dispositifs existants. À terme, il devrait intégrer plus de fonctionnalités.

tons relancer notre effort de simplification », a déclaré Élisabeth Borne, rappelant les « Assises » dédiées déjà lancées par Bercy, mi-novembre. « Nous irons jusqu'au bout », a promis Bruno Le Maire, qui annonce une « loi Pacte 2 », dans les premiers mois de 2024.

#### « PAS DE SURTRANSPOSITION »

Autre annonce rassurante (déjà donnée la veille par Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique) : la prolongation du dispositif d'« amortisseur électricité », l'an prochain. Il restera accessible aux PME ayant renouvelé un contrat d'électricité « au prix le plus haut » avant le 30 juin 2023, et dont les contrats courent sur 2024 et 2025. Le gouvernement a obtenu l'accord de la Commission européenne. « L'effort de 770 millions d'euros sera entièrement financé par le redéploiement budgétaire d'aides aux entreprises qui ne sont pas utilisées », a précisé Bruno Le Maire.

D'autres sujets qui inquiètent la CPME restent en suspens. Comme le récent arrêt de la Cour de cassation qui prévoit l'acquisition de congés payés sur les périodes d'arrêt maladie, sur la base de la transcription d'une directive européenne. « Naturellement, nous mettrons notre droit en conformité au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024, mais je souhaite réduire au maximum l'impact de cette décision sur vos entreprises. Je peux vous en assurer, il n'y aura pas de surtransposition », a déclaré Élisabeth Borne. Elle a aussi exprimé son désaccord avec le projet actuel de règlement européen qui prévoit de réduire le délai légal de paiement des factures de 45 à 30 jours.

La journée s'est achevée sur une question de François Asselin à Bruno le Maire, à propos de la crise du logement. « Il s'agit du troisième frein à l'emploi », a convenu le ministre de l'Économie, promettant une mobilisation du gouvernement. Une loi sur la décentralisation du logement est prévue pour 2024. ■

# Audit de durabilité

## un plan d'action

### COMMISSAIRES AUX COMPTES ·

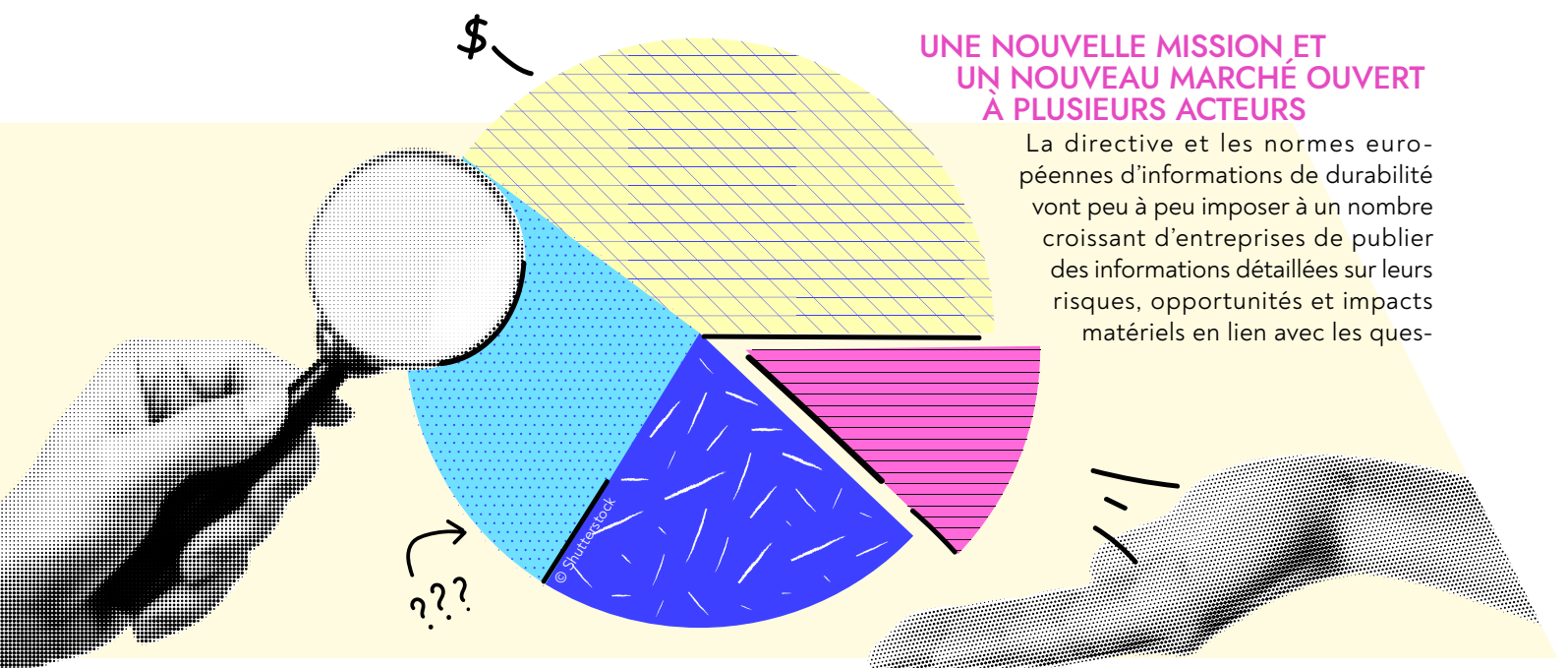
Reporting extra-financier, attractivité, ressources et compétences de la profession. Tels sont les sujets à l'ordre du jour des Assises de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes en cette fin d'année, à l'aube de l'ouverture du marché de la certification des informations du durabilité.

Par Miren LARTIGUE

« C'est un moment historique pour la profession », a déclaré le vice-président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), Philippe Vincent, lors de la présentation à la presse des 34<sup>e</sup> Assises de la profession, les 7 et 8 décembre, à Paris. Le contexte de ces Assises est, en effet, très particulier puisqu'elles sont organisées juste après la publication par le gouvernement du texte de transposition de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui va s'appliquer progressivement à partir de janvier 2024, et qui marque un véritable tournant dans le domaine de l'audit extra-financier.

### UNE NOUVELLE MISSION ET UN NOUVEAU MARCHÉ OUVERT À PLUSIEURS ACTEURS

La directive et les normes européennes d'informations de durabilité vont peu à peu imposer à un nombre croissant d'entreprises de publier des informations détaillées sur leurs risques, opportunités et impacts matériels en lien avec les ques-



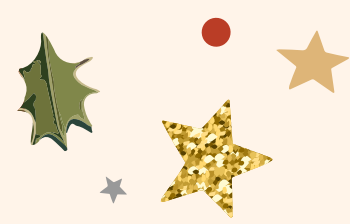






# La crise n'épargnera pas Noël

**N**oël sera-t-il encore une fête au sens de la consommation ? Cette année, les Français abordent la période de fin d'année dans un état d'esprit moins positif qu'en 2022, dévoile un sondage Toluna Harris Interactive réalisé en partenariat avec la Fevad, Fédération du e-commerce et de la vente à distance, et publié le 16 novembre. L'enquête, qui porte sur les intentions d'achat de Noël et des vacances envisagées en fin d'année a été réalisée, en octobre. D'après l'étude, une courte majorité (54 %) des Français déclarent se trouver dans le même état d'esprit que l'an dernier. Mais plus du tiers d'entre eux (38 %) s'estiment moins positifs. Ils ne sont que 8 % à déclarer l'être davantage, en recul de cinq points par rap-



port à l'année précédente. Et chez les jeunes de 15-24 ans, traditionnellement plus enclins à se montrer positifs (19 % contre 8 %, en moyenne), le recul est plus net encore : 10 points de moins par rapport à 2022.

Largement en tête des facteurs susceptibles d'impacter les achats de fin d'année figure l'inflation. Elle est citée par plus de huit personnes sur dix. La situation internationale et le réchauffement climatique ne sont respectivement invoqués que par 52 % et 47 % des sondés.

## E-COMMERCE •

Touchés par l'inflation, les consommateurs devraient dépenser moins que l'an dernier, pour Noël, d'après un sondage Toluna Harris Interactive. Mais certaines pratiques, comme l'achat de produits de seconde main, semblent aussi relever de nouvelles tendances de long cours.

Par Anne DAUBRÉE

Mais quelle qu'en soit la cause, cette année, les Français prévoient de restreindre leurs dépenses et d'acheter moins de cadeaux pour Noël. Budget envisagé (cadeaux et préparatifs) : 369 euros, alors que l'an dernier, il atteignait 404 euros. Dans le même sens, quatre Français sur dix déclarent que leurs dépenses seront « moins élevées » qu'en 2022, alors que 6 % seulement prévoient de dépenser plus (en recul de 7 points, par rapport à 2022). Contraints de réaliser des arbitrages, ils sont 57 % à vouloir se



## L'E-COMMERCE, EN CHIFFRES

L'e-commerce n'échappe pas aux arbitrages budgétaires des Français. Ce troisième trimestre, il affiche une croissance de 9,8 % de son chiffre d'affaires, par rapport à la même période de l'an dernier, pour atteindre 38,3 milliards d'euros, selon la Fevad.

Mais la tendance au ralentissement de la consommation, en lien avec l'inflation et la baisse de pouvoir d'achat, impacte aussi le secteur. Les ventes de produits continuent de se replier : de -1,5 %, de juillet à septembre, après une baisse de 1 % le trimestre précédent. La croissance est de nouveau tirée par les services (+18 %), mais certains produits s'affichent en recul, comme la mode ou les produits techniques (-5 et -6 %, respectivement, par rapport au 3e trimestre 2022) ou se stabilisent, comme la catégorie meuble/décoration.

B. L.

recentrer sur les cadeaux destinés aux proches, un score qui monte à 65 %, chez les plus de 50 ans. Pour le reste, les stratégies divergent : 32 % souhaitent acheter « un moins grand nombre de cadeaux » ; une proportion quasiment identique préfère aller chercher des petits prix ou des promotions...

### INTERNET SUPPORT DE SOBRIÉTÉ ET L'ULTRACONSUMÉRISME

Autre constat de l'étude, les Français devraient aussi se tourner encore davantage vers l'e-commerce pour leurs achats de

globalement inchangées : 49 % prévoient d'offrir des jeux et jouets, 39 % des produits de beauté et parfums, 38 %, des produits culturels. D'autres produits connaissent une certaine désaffection : 16 % seulement des Français pensent acheter des produits techniques et ménagers, en baisse de 5 points par rapport à l'an dernier, et 14 % des consoles de jeu (-4 points). Inflation oblige, ils envisagent de recourir à toutes les opportunités du marché pour optimiser leurs achats.

Mais le phénomène semble relever aussi d'une évolution des pratiques de consommation de long cours : il est particulièrement marqué chez les jeunes. Ainsi, 62 % des Français avaient l'intention de profiter du Black Friday, score qui atteint 74 % des moins de 35 ans. 38 %

pensent opter pour des produits de seconde main pour les offrir à Noël et 52 % parmi les moins de 35 ans (lesquels sont près de 20 % à affirmer que cela concerne la totalité de leurs cadeaux). Et plus d'un quart (28 %) de ceux ayant l'intention d'acheter sur Internet pour Noël, veulent recourir à un crédit ou à des paiements fractionnés. Quant à la revente de cadeaux, elle séduit le tiers des Français et 50 % des moins de 35 ans. ■

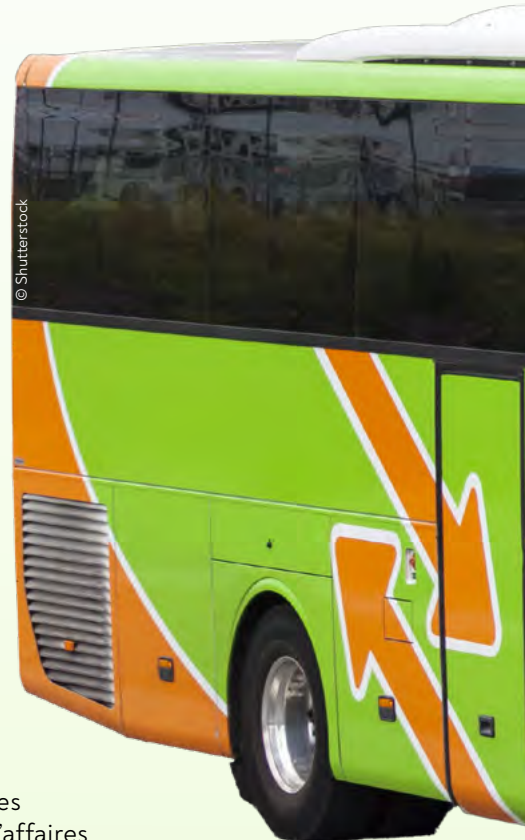
## “ Les Français prévoient de dépenser moins qu'en 2022 ”

Noël. L'an dernier, ils étaient déjà 68 % à l'avoir fait. Cette année plus des trois quarts l'envisagent (78 %). Et la part de ceux qui se déclarent certains de le faire est particulièrement élevée : 35 %, en hausse de sept points par rapport à 2022. En ligne aussi, les Français prévoient de dépenser moins qu'en 2022 (229 euros contre 279 euros).

En revanche, les catégories de produits qu'ils visent restent



# Autocar cherche conducteur



**TERRITOIRES** · La Fédération des transports par autocar peine toujours à recruter des conducteurs. Le secteur s'inquiète aussi des normes environnementales qu'il juge trop strictes. Même si, par définition, un car plein pollue moins que trente voitures individuelles.

Par Olivier RAZEMON

**C**omment s'est passé votre dernier voyage en autocar ? Avez-vous pu dormir, lire, travailler ? Et comment qualifieriez-vous l'ambiance dans l'habitacle ? Ces questions, la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), qui rassemble les autocaristes, aurait pu les poser au millier d'adhérents et partenaires participant à son congrès annuel, à Paris, le 15 novembre dernier. Car le voyage en car, qui se distingue du bus de ville par des trajets longs, souvent interurbains, dans des véhicules comprenant seulement des places assises, correspond à une diversité de situations.

## DES ENTREPRISES DIVERSES

La fédération y place à la fois les transports scolaires, les lignes interurbaines régionales qui remplacent, ou non, des trains régionaux, les voyages culturels ou linguistiques, les départs en vacances en groupe, les services nationaux ou internationaux privés, surnommés « cars Macron » ou encore le transport « à la demande », desservant les communes éloignées et qu'il faut réserver la veille. Le secteur compte, selon la FNTV, 2 050 entreprises employant au total près de 100 000 salariés, et s'appuie sur plus de 66 000 autocars.

Chaque jour, en France, 392 « cars Macron » prennent la route, pour un trajet moyen, par voyageur, de

299 kilomètres. Les trois liaisons les plus fréquentées sont Lille-Paris, Paris-Rouen et Grenoble-Lyon, toutes trois très bien desservies par le train. Le chiffre d'affaires total annuel du secteur dépasse les 11 milliards d'euros. Les expériences vécues peuvent être contrastées, de l'ambiance survoltée, que garantissent les supporters dans l'habitacle avant un match à l'atmosphère pesante, à un car régional presque vide, dans lequel le chauffeur impose sa radio préférée aux passagers.

Le secteur a répertorié, à l'occasion de son congrès, plusieurs motifs d'inquiétude. Le recrutement des conducteurs, qui constituent 83 % de l'emploi du secteur, continue à préoccuper sérieusement les employeurs. 79 % des entreprises « rencontrent des

“ 79 % des entreprises  
« rencontrent des difficultés  
à recruter des  
conducteurs » ”

difficultés à recruter des conducteurs », souligne Ingrid Mareschal, déléguée générale de l'organisation. La FNTV a consacré une demi-journée de débats à « l'attractivité des métiers », s'interrogeant sur « ce que veulent les jeunes » et sur la manière de « se réinventer pour séduire de nouveaux profils ». Les transporteurs sont parfois confrontés à des obstacles administratifs, et à des délais dans la délivrance des documents de conduite aux nouveaux titulaires du permis. Clément Beaune, dans un discours d'une vingtaine de minutes,





reconnaît, face aux congressistes, « des procédures complexes et longues » et promet « un guichet unique ». La simplification des normes apparaît, d'après ce qu'en dit le ministre des Transports, à la fois absolument indispensable et immensément compliquée.

### LES CARS ROULENT AU DIESEL

Les autocaristes s'interrogent également sur le sens de la transition écologique. Pour certains professionnels, cette préoccupation semble se résumer à la motorisation des véhicules et aux contraintes des zones à faibles émissions (ZFE), chargées de protéger les grandes agglomérations contre la pollution atmosphérique. Les entreprises sont régulièrement soumises à de nouvelles normes de motorisation, toujours plus propres que les précédentes, et ont le sentiment de devoir remplacer des véhicules qui n'ont pas beaucoup servi. Cette impression est toutefois démentie par les statistiques délivrées par la fédération elle-même : 98 % du parc de véhicules circule encore au diesel, un carburant qui alimente même 86 % des cars tout neufs, immatriculés en 2022, contre 14 % pour le gaz naturel pour véhicules (GNV). Les motorisations alternatives peinent à s'imposer.

L'augmentation des prix du gaz, notamment depuis le début de la guerre en Ukraine, pèse sur la transition,

au point que les professionnels réclament « un soutien de l'État ». Pour Jean-Sébastien Barrault, président de la société Bardhum, installée dans le Val-d'Oise, et de la FNTV, « tout miser sur l'hydrogène et l'électrique serait une erreur ».

Face à ces réticences, Clément Beaune commence par rappeler que « les transports lourds comptent pour un quart des émissions de CO<sub>2</sub> du secteur du transport », qui constitue lui-même un tiers des émissions en France. Même s'il se dit favorable à « l'électrification des flottes », il estime que la date fixée par la Commission européenne, 2030, est « trop proche ».

La profession s'inquiète aussi de la matérialisation des ZFE. Les autocaristes craignent de se voir interdire l'accès aux périmètres définis autour des métropoles. Le risque semble toutefois mineur. Des 43 agglomérations initialement concernées dès 2025, il n'en reste plus que cinq, après un assouplissement des conditions et des calendriers décidé par le gouvernement, en juillet.

Mais l'autocar présente un autre atout : « il remplace 30 voitures individuelles », rappelle la FNTV, et contribue donc mathématiquement à la transition écologique. Cela ne vaut toutefois que si le car est plein. Pour attirer les passagers, rien ne vaut un voyage confortable et silencieux. L'ambiance qui règne dans l'habitacle n'est finalement pas si anecdotique. ■





## Bordeaux **LUMINESCENCE À LA CATHÉDRALE**

Face au succès rencontré, le spectacle sons et lumières Luminescence, qui a lieu à la cathédrale Saint-André, est prolongé jusqu'au 6 janvier. Cette plongée immersive au cœur de la cathédrale invite à la déambulation dans les 7 chapelles mises en valeur par une mise en scène enchantée. Le spectacle assis (d'une durée de 35 min) est composé de 3 actes : le premier « Architecture et construction » qui révèle le secret du processus de construction. L'acte 2 « Vitraux et jeux de lumière » montre un ballet lumineux qui évolue de l'aube au crépuscule. Enfin, l'acte 3 « Acoustique et musique à travers les âges » produit des mélodies médiévales qui vont aux compositions baroques ou contemporaines, apportant ainsi une profondeur spirituelle au spectacle. À noter : le 22 décembre, et les 4 et 5 janvier, un chœur accompagné d'une dizaine de musiciens interpréteront des airs de musique classique et religieuse sous la direction d'Alexis Duffaire.

**Luminescence, les 15, 16, 20 au 22, 26 au 30 décembre, et du 3 au 6 janvier à la cathédrale Saint-André**

Sortir en Gironde  
**En bref**

## Villeneuve-d'Ornon **CHAMPION DES GALETTES**

Ouverte en 2021 par Damien Michaud à Villeneuve-d'Ornon, la Maison Michaud a été récompensée de la médaille d'or au concours régional de la « meilleure galette des rois 2023 ». Pâtissier et chocolatier, il propose pour les fêtes une vingtaine de références, ainsi que des bûches traditionnelles ou glacées, des panettones et bien sûr des galettes. Côté laboratoire, l'artisan (qui a fait le tour de France avec les Compagnons du Devoir) privilégie des produits de qualité : chocolat grand cru, farine haut de gamme, beurre AOP de Poitou Charente, et répond aux tendances actuelles avec des recettes peu sucrées et sans gluten.

<https://www.maisonmichaud.fr>



Damien Michaud  
et son équipe



## Gironde **KIOSQUE DE L'OCCASION CHEZ CULTURA**

L'enseigne Cultura s'engage en tant qu'acteur écoresponsable en proposant aux clients de faire le vide dans leurs bibliothèques, greniers et coffres à jouets ! Il suffit pour cela de trier les livres, jeux de société, vinyles et partitions en bon état ou puzzle (complets) pour les revendre sur le site d'occasion de Cultura. Ils peuvent aussi se rendre en magasin pour les échanger contre des cartes cadeaux à utiliser dans tous les magasins Cultura. À l'entrée du magasin, une borne permet de les scanner, après contrôle de l'état des produits et validation de la transaction par un collaborateur de l'enseigne. Le montant de la reprise est remis au format e-carte cadeau. Jusqu'au 31 décembre, les cartes cadeaux sont majorées de 20 %. Tous les objets rapportés serviront à alimenter une « offre occasions à petits prix » au sein du magasin.

<https://occasion.cultura.com>



## Mérignac **CIRQUE ACROBATIQUE**

Pour son spectacle de fin d'année, le Pin Galant a choisi une représentation puissante et virtuose qui vient d'Afrique et plus précisément de Conakry en Guinée. Le Circus Baobab (qui existe depuis 1998) raconte la fin d'un monde et sa renaissance. 13 artistes acrobates et danseurs transportent le public à travers leur spectacle Yé ! (L'eau) pour construire un monde de demain qui prendra soin de la nature. Portés acrobatiques les propulsant dans les airs, pyramides humaines vertigineuses, corps-à-corps, danses urbaines et contorsions s'enchaînent sur un rythme frénétique.

Les acrobates se livrent à des rixes autour de bouteilles d'eau en plastique le temps d'un spectacle énergétique et époustouflant.

**Circus Baobab Yé ! (L'eau) Le 22 décembre au Pin Galant**





**COUP DE  
CŒUR** de PHILIPPE

# Château Verdignan Du haut de sa croupe



© D.R.

© D.R.



**S**i ce cru du Haut-Médoc cultive une certaine discrétion, il n'en est pas moins attrayant à plus d'un titre. Situé sur l'une des plus belles croupes médocaines composée de graves profondes, sur le terroir de la commune de Saint-Seurin-de-Cadourne, ses cabernets-sauvignons évoluent en regardant l'eau de la rivière. Un critère prépondérant de la singularité des grands terroirs médocains. La

famille Mialhe en est l'heureuse propriétaire depuis le début des années soixante-dix. Et c'était en connaissance qu'elle a acquis Verdignan. Déjà propriétaire depuis 1924 du château Coufran, limitrophe de Verdignan, on imagine que cette grande famille bordelaise avait eu le temps d'observer le potentiel des 60 hectares de cru. À l'inverse de Coufran où le merlot est le cépage roi, les Mialhe choisissent une dominante de cabernet-sauvignon pour Verdignan. À juste raison, car les

graves sont faites pour lui. Ce cépage aime ces petits cailloux pour son enracinement, leur qualité drainante et la réverbération de la chaleur sur les raisins comme des petits radiateurs utiles à leur bonne maturité. Ce fut indéniablement le cas dans l'iconoclaste millésime 2009 connu pour son profil solaire. À Verdignan, le sol a joué pleinement son rôle pour donner à ce vin un profil à la fois mûre, mais préservé d'une agréable fraîcheur. Tout en rondeur et velouté, voilà un vin qui atteint sa pleine expression gustative aux notes de poivre et de cerises mijotées. Autre spécificité des propriétés de la famille Mialhe, commercialiser des vins à leur apogée. Une exception bordelaise qu'il est bon de souligner et qui permet de pouvoir acheter des millésimes anciens. ■

[www.chateau-verdignan.com](http://www.chateau-verdignan.com)



Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence  
OZCO BORDEAUX



Les Trois Mousquetaires

# Milady

UN FILM APRÈS...





**A** lors qu'il tente de sauver Constance Bonacieux kidnappée par des inconnus, D'Artagnan est assommé et enlevé. Il se réveille prisonnier du comte de Chalais, complice du complot dont le but est de pousser le roi Louis XIII à déclencher la guerre à l'Angleterre. Alors qu'il se libère de ses geôliers, il découvre Milady enchaînée. Elle est une ennemie mais pourtant il la détache sans hésiter. Soutenu par cette farouche alliée guère fiable et ses fidèles complices Athos, Aramis et Porthos, il s'élance sur les routes de France pour déjouer les sinistres plans des conspirateurs... Cette nouvelle adaptation du roman d'Alexandre Dumas s'inscrit dans la continuité d'autres films qui en privilégiaient la partie comique mais Martin Bourboulon et ses scénaristes Alexandre De La Patellière et Matthieu Delaporte remettent au premier plan la part plus sombre du texte d'origine, souvent minimisée par leurs prédécesseurs. Une dualité assumée.

« Le volet précédent, c'était le temps de l'exposition. Il est maintenant possible d'explorer en profondeur chaque personnage. La dualité entre l'amour et la mort est permanente. L'amour est toujours un moteur émotionnel puissant au cinéma et engendre ici une empathie immédiate. C'est le pari que nous avons essayé de relever : suivre le destin de personnages en ayant la sensation de saisir ce qui les traverse. Il me semble ainsi qu'on parvient à cerner la personnalité profonde de Milady. Je suis très touché par la scène qu'elle partage avec Constance. On sent aussi ce par quoi est traversé Athos. C'est la force du diptyque qui donne, en quatre heures, la possibilité d'approfondir des situations et des personnages. Pour ce qui est de la comédie, elle a toujours sa place dans le drame car elle est terriblement humaine ! Nous étions heureux de lui accorder cette place qui crée des respirations et des contre-points indispensables. Porthos et Aramis fonctionnent parfaitement bien ensemble, l'énergie entre Pio Marmaï et Romain Duris s'est trouvée très rapidement. Quant au roi, à peine apparaît-il que le public s'amuse. Louis Garrel a été très créatif et l'a magnifiquement interprété. »

**En salle depuis  
le 13 décembre**

Un film de Martin Bourboulon  
Avec Eva Green,  
François Civil, Vincent Cassel,  
Romain Duris

**Aventure, Historique**

Les mousquetaires ne cessent de se séparer puis de se réunir, au hasard de leurs pérégrinations sur le territoire hexagonal et jusqu'en Angleterre, dans une course contre la montre pour éviter une guerre de religion entre catholiques et protestants. François Civil (D'Artagnan), Vincent Cassel (Athos), Romain Duris (Aramis) et Pio Marmaï (Porthos) retrouvent avec appétit leurs personnages. Ils ont appris à tâter de l'épée ou à monter à cheval avec le professionnalisme requis et les scènes de duels ou de combats ne manquent pourtant pas d'entrain même si parfois peu lisibles dans la mise en scène.

« Ce qui m'a passionné était de restituer à l'image le caractère spectaculaire, toujours en mouvement, du récit. J'ai tenu à filmer les combats en plans-séquence pour vivre les événements avec eux. Je ne voulais pas qu'on assiste à des scènes d'action mais qu'on les vive de l'intérieur. En collant aux personnages, la caméra épouse leurs gestes et crée la sensation pour celle ou celui qui regarde de se battre en même temps qu'eux, d'éprouver la même peur, d'être à leur contact. »

Eva Green apporte vivacité et humanité à la mystérieuse Milady de Winter, agente double voire triple dont les alliances varient selon l'humeur de sa morale fluctuante, indéchiffrable à l'avance. Le fait d'avoir développé son passé a particulièrement séduit la comédienne :

« Ce film offre une vision étonnante de Milady, qui tranche avec celle qu'on a pu voir dans les précédentes adaptations. Je trouve intéressant l'aspect du personnage très femme fatale. En surface, elle joue de sa féminité avec ses robes et ses perruques qui dissimulent ses cheveux courts, des pantalons stretch qui vont lui permettre de se battre si la situation venait à mal tourner. Cela lui donne un côté viril et efficace. Sa féminité lui sert à manipuler ses interlocuteurs, à les séduire, les piéger, voire les tuer parfois. C'est une arme. Il y a quelque chose de dur à l'intérieur d'elle. Elle porte une armure mais si on la sonde, on découvre des fêlures. Je la trouve bien plus humaine dans ce film que dans le roman de Dumas. Elle a aussi un côté un peu sorcière, capable de prononcer des prophéties. Elle est sincère dans ses propos et dit la vérité. Avec les cascadeurs, nous avons essayé de lui trouver une manière différente de combattre que celle des mousquetaires. Il se trouve que je suis plus adroite avec deux armes dans les mains qu'une seule ! Le fait que mes deux mains soient occupées me permet d'être plus centrée. Et j'adore le cinéma asiatique, par ailleurs. »

On peut saluer l'esprit des grands films d'aventure à l'ancienne qui renaît grâce à ce diptyque même si l'ennui pointe avec certaines péripéties maladroitement amenées. La conclusion annonce clairement un troisième opus qui devrait arriver bien plus tôt que *Vingt ans après*. ■





## Winter break Coincés au lycée

1970. Paul Hunham, professeur d'histoire acariâtre dans un établissement privé, est contraint d'y passer les fêtes de Noël pour surveiller cinq garçons délaissés par leurs parents. Mary, cuisinière dont le fils a été tué au Vietnam, leur tient compagnie. Il ne restera bientôt plus que ces deux adultes et Angus, étudiant brillant à la langue bien pendue... L'enseignant (Paul Giamatti, amateur éclairé de pinot dans *Sideways*) se fait une haute opinion de son métier – comme le prouvent ses notes salées – mais sa rigidité le dessert. Apprécié ni de ses élèves ni de ses collègues, il sortira de sa carapace de solitude au cours de ces vacances en tête à tête forcé avec cette mère endeuillée (Da'vine Joy Randolph exprimant aussi bien désarroi qu'énergie vitale) et ce jeune homme (Dominic Sessa qui maîtrise aussi bien l'ironie que la tristesse) en froid avec sa mère récemment remariée. Dans cette comédie mélancolique aux dialogues savoureux, ce trio bouleversant est réuni par un mal-être commun qui sera explicité, de façon un peu trop surlignée parfois. Alexander Payne fait rire et émeut avec simplicité dans ce film de saison tendre qui capte joliment l'atmosphère et la musique des années 70.



## Sirocco et le Royaume des courants d'air De l'autre côté du miroir

Agnès, autrice pour enfants, garde les filles d'une amie. Durant son sommeil, la sage Carmen et la casse-cou Juliette, huit et quatre ans, vont être happées dans son livre. Transformées en chats, elles explorent, chacune de son côté, un monde mystérieux apparemment sous la coupe du maître des vents et des tempêtes... Soudain promise au fils du maire de cet étrange univers, Carmen va tout faire pour le repousser. Heureusement, la cantatrice Selma fera de son mieux pour aider les deux sœurs à rentrer chez elles. Entre temps, elles vont vivre de folles aventures avec un jouet aussi nerveux que le lapin d'Alice au pays des merveilles, un cousin éloigné du Fantôme de l'Opéra et diverses créatures fantasmagoriques. Les décors chatoyants semblent directement sortis de chez Ghibli ou du *Yellow Submarine* des Beatles mais ces influences prestigieuses n'empêchent pas Benoît Chieux de créer un monde original, aux niveaux de lecture assez variés pour satisfaire petits et grands. Un conte magique qui dénonce l'oppression de la gent féminine et rappelle que les apparences sont souvent trompeuses, leçon que ces rebelles piquantes vont apprendre à leurs dépens !



# Cinéma En bref

**OULAYA AMAMRA** (*Divines*) travaillera dans une manade en Camargue dans *Animale* d'Emma Benestan. Alors qu'elle s'entraîne pour le championnat des raseteurs, un concours qui consiste à défier le taureau dans l'arène, la rumeur que l'un d'entre eux est en fuite enfle. Les habitants sont effrayés et plusieurs hommes sont retrouvés morts...

Atmosphère torride annoncée pour **NICOLE KIDMAN** future héroïne du thriller érotique *Babygirl* de Halina Reijn. Elle sera la directrice d'une entreprise prestigieuse qui entamera une liaison avec son stagiaire charismatique joué par Harris Dickinson (le mannequin idiot de *Sans filtre*). Antonio Banderas sera son mari et Jean Reno un rival en affaires.

**GRÉGOIRE COLIN** sera un flic charismatique et imprévisible dans *La mer au loin* de Saïd Hamich Benlarbi, situé dans les années 90. Il bouleversera la vie d'un jeune homme (Ayoub Greta, repéré comme méchant de la série marocaine *L'Maktoub*) qui a émigré clandestinement à Marseille où il vit de petits trafics avec ses amis. Anna Mouglalis tiendra un petit rôle.

## PAST LIVES - NOS VIES D'AVANT : LES DEUX HOMMES DE SA VIE

1999, Nora, douze ans, quitte la Corée avec ses parents, s'éloignant ainsi de son ami d'enfance Hae Sung. À la vingtaine, ils renouent via les réseaux sociaux avant de se reperdre de vue. Douze années passent, ils se revoient à New York où elle vit avec son mari... Celine Song raconte un lien complexe entre un homme et une femme liés par un amour platonique, leurs retrouvailles étant inspirées par un épisode authentique de sa vie privée. Elle capte la douleur de sentiments enfouis sur l'impression d'être passé à côté de son avenir

ou du grand amour. Un film tendre, porté par trois comédiens (Greta Lee, Yoo Teo et John Magaro) unis par leur capacité à exprimer la bienveillance partagée entre ces personnages, même si une mélancolie indicible profonde se joue entre eux. Elle exprime avec délicatesse ce sentiment qui se ressent au sein de leurs échanges adultes qui leur permettent de se confronter plus intérieurement qu'à voix haute à ce qu'ils vivent ou auraient pu vivre, sans animosité mais avec une tristesse sous-jacente. Touchant et universel.

## DE LA GRÈCE À LA CORSE

Gérard Jugnot et Virginie Hocq formeront un couple BCBG malmené dans la comédie *On aurait dû aller en Grèce* de Nicolas Benamou, le coréalisateur des deux *Babysitting* avec Philippe Lacheau. Alors qu'ils avaient l'habitude de passer leurs vacances d'été en Grèce, changement de destination, le mari étant quasiment ruiné après avoir acheté du bitcoin en masse. Sans rien dire à ses proches sur ses difficultés financières, il se fait prêter une villa en Corse où il se rendra avec son épouse, leur fils neurasthénique et leur fille qui vient de se faire larguer. Le propriétaire de la villa s'étant récemment attiré l'inimitié des autochtones, la famille devra subir de plein fouet une vendetta qui ne lui était pas destinée ! Élie Semoun et Vincent Desagnat, l'éternel complice de Michael Youn, seront eux aussi présents sur l'Île de Beauté.

## LA POLITIQUE AMÉRICAINE EN MODE HUMORISTIQUE

Dans *Ella McCay* de James L. Brooks, Emma Mackey (l'âme soeur de Romain Duris dans *Eiffel*) sera une femme politique idéaliste jonglant entre ses soucis familiaux et sa préparation pour reprendre le poste de son mentor, un célèbre gouverneur. Il s'agira du premier long-métrage du réalisateur octogénaire à qui on doit *Tendres Passions*, *Broadcast News* et *Pour le pire et pour le meilleur* depuis *Comment savoir* en 2010, largement passé inaperçu et qui reste le dernier avec Jack Nicholson. La distribution s'annonce une nouvelle fois prestigieuse pour ce cinéaste qui réunira Woody Harrelson, Jamie Lee Curtis, Albert Brooks (*Drive*), Kumail Nanjiani (*Les Éternels*) et Ayo Edibiri (la série *The Bear* qui fait sensation aux États-Unis).

## CORINNE MASIERO NE SE MÉNAGE PAS

Dans *Petites mains* de Nessim Chikhaoui, elle tiendra le rôle d'une femme de ménage, interne dans le palace où elle travaille, contrairement à ses collègues, employées précaires chez un sous-traitant. Eva, vingt ans, les rejoint dans ce lieu où une seule nuit coûte le salaire annuel de chacune. Elles vont se battre pour de meilleures conditions de travail et plus de considération. Kool Shen (ex-NTM avec Joey Starr) apparaîtra à leurs côtés. ■

## BORDEAUX VENTES DU 4 JANVIER 2024, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/54	EJG 17-11-2023	ELIGE	MAISON À USAGE D'HABITATION	SAINT-LOUBÈS	7 rue Saint-Aignan	60 000 €

## BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 7 DÉCEMBRE 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/98	M <sup>e</sup> Gwendael LE COLLETER	MAISON DE PLAIN-PIED	LE TAILLAN-MÉDOC	5 chemin du Four-à-Chaux	80 000 €	221 000 € M <sup>e</sup> LAVILLÉNE
23/77	SCP CUTURI WOJAS REYNET DYNAMIS AVOCATS	MAISON D'HABITATION	LÈGE-CAP-FERRET	Lotissement des Bourgeons	120 000 €	Vente non requise
	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	APPARTEMENT	BORDEAUX	5 rue Montbazou	45 000 €	61 000 € M <sup>e</sup> CAMARA
	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	APPARTEMENT	BORDEAUX	58 rue des Menuts	76 000 €	Vente non requise

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>)** : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**POUR TOUTES  
VOS ANNONCES LÉGALES**

05 56 52 32 13

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)



SELARL C.A.B.  
Maître Sylvaine BAGGIO  
Avocat à la Cour 21, rue Bouffard 33000 BORDEAUX  
Tél 05.64.31.24.95 - Email : contact.sbaggio.avocat@gmail.com

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
30, RUE DES FRÈRES BONIE 33000 BORDEAUX

# MAISON D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES ET PUIITS

À SENDETS (Gironde) 1 Lieudit La Nouvelle

MISE À PRIX : 80.000 €

ADJUDICATION : LE 25 JANVIER 2024 À 15 H

POURSUIVANT : CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 434 651 246, ayant son siège social 106, quai de Bacalan 33300 BORDEAUX, agissant par son représentant légal domicilié audit siège social, ayant pour avocat Maître Sylvaine BAGGIO.

DESCRIPTION : Immeuble comprenant couloir, pièce principale, cuisine, cellier, trois chambres, salle de bains, WC.

Cadastre : section WC numéros 147 (1ha 09a 04ca) et 148 (9a 73ca)

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du Juge de l'Exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères.

VISITES : jeudi 4 janvier 2024 de 15h à 17h et mardi 9 janvier 2024 de 10h à 12h

RG 22/00050

L23EJ57799

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC  1 AN = 79 € TTC  2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC  1 AN = 39 € TTC  2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIES  
Avocats à la Cour, 26, place des Martyrs de la Résistance à BORDEAUX  
tél. 05 56 79 65 45 - www.avocat-ducos-ader.fr

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience publiques du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
siégeant dite ville, rue des Frères Bonie, salle B.

# PARCELLES DE TERRAIN

sises à ARBIS 33760 PORTE-DE-BENAUGE, lieux-dits «le Vert», «Terrade»  
et «le Graveyron»

MISE A PRIX : 30 000 €

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE  
JEUDI 25 JANVIER 2024 À 15 H.

A la requête de la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n° 755 501 590, dont le siège social est 10 quai de Queyries 33072 BORDEAUX CEDEX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège ;

## DESIGNATION

Sur la commune de PORTE-DE-BENAUGE (33760), ARBIS, des parcelles de terrain en herbe, de vignes ou de bois, lieu-dit «le Vert», cadastrés section A n° 39 pour 27 a 19 ca, n° 40 pour 24 a 50 ca, n° 41 pour 10 a 00 ca, n° 42 pour 33 a 61 ca, n° 604 pour 00 a 41 ca, lieu-dit «Terrade», cadastrés section A n° 48 pour 41 a 25 ca, n° 55 pour 11 a 65 ca, n° 56 pour 24 a 75 ca, n° 57 pour 22 a 90 ca, n° 66 pour 27 a 20 ca, n° 88 pour 40 a 10 ca, n° 90 pour 33 a 70 ca, n° 91 pour 07 a 75 ca, n° 92 pour 00 a 65 ca, n° 93 pour 00 a 81 ca, n° 95 pour 04 a 01 ca, n° 96 pour 35 a 40 ca, n° 98 pour 16 a 45 ca, n° 605 pour 15 a 41 ca, n° 608 pour 19 a 94 ca, n° 732 pour 01 a 15 ca, n° 733 pour 00 a 12 ca, n° 785 pour 02 ha 63 a 23 ca, lieu-dit «le Graveyron», cadastrés section B n° 793 pour 08 a 50 ca, n° 794 pour 14 a 60 ca, n° 795 pour 52 a 70 ca, n° 803 pour 35 a 85 ca, n° 804 pour 12 a 10 ca, n° 805 pour 19 a 80 ca.

## MISE A PRIX

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

TRENTE MILLE EUROS, ci.....30 000,00 €

BORDEAUX, le 5 décembre 2023

Signé : Maître Philippe OLHAGARAY

S'adresser pour de plus amples renseignements à la SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIES, Avocats poursuivants, lesquels, comme tous les autres Avocats au Barreau de BORDEAUX, pourront être chargés d'enchérir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente et le PV descriptif peuvent être consultés au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, Service civil, spécialisé Juge de l'exécution, rue des Frères Bonie, 4<sup>ème</sup> étage (réf. 23/00073), au cabinet de la SELARL DUCOS-ADER/OLHAGARAY & ASSOCIES ainsi que sur le site www.avocat-ducos-ader.fr.

Visite les 28/12/2023 et 04/01/2024 de 12 h 15 à 14 h 15.

L23EJ56397

SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS  
27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX  
TEL : 05 57.14.46.40

Site rubrique «Ventes aux enchères» : www.dynamis-avocats.com

## VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
30 RUE DES FRERES BONIE

# APPARTEMENT

sis à BORDEAUX (33000), 10 rue Pierre Duhem, n°30  
Loué selon descriptif du 16 mai 2023

MISE A PRIX : 115.000 €

LE 18 JANVIER 2024 À 15 HEURES

DESIGNATION : lots 40 et 109 et les parties communes y attachées de la copropriété cadastrée section DX numéro 8 pour 7a et 71ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, WC, pièce principale, salle d'eau

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05 57.14.46.40 uniquement de 11h à 12h et sur le site www.dynamis-avocats.com rubrique «Ventes aux enchères»

VISITES : Jeudi 04 janvier 2024 et Jeudi 11 janvier 2024 de 10h à 12h

RG : 23/00060

L23EJ54369



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 23 0260 01** Parcelles de vignes et terres AOC, et bois **LUSSAC** 19 ha 73 a 01 ca - 'A l'essart': AY- 25- 26- 27- 29- 30- 31 - 'Aux bruelles': AY- 395 - 'Aux pres des brules': AH- 552(J)- 552(K)- 571 - 'Bois des landes': AY- 87 - 'Gaboria': AC- 290- 291(A) [F1]- 291(B)[F2]- 292(A)[F1]- 292(B)[F2]- 335[294]- 336[293](A)[F1]- 336[293] (B)[F2] - 'La forêt': AD- 172 - 'La gasse': AY- 65 - 'Labarde': AC- 173(J)- 173(K)- 177 - 'Les arduilles': AD- 286- 287- 299- 300- 301 - 'Les fontenelles': AH- 17- 18 - 'Les genets': AH- 16- 717[14]- 720[640] - 'Les landes': AY- 225- 247 - 'Les pres nouveaux': AD- 308(J)- 308(K) - 311- 312- 313 - 'Michel de vert': AC- 248- 249- 255- 260- 390[276]- 391[277]- 399[366] (A)[F1]- 399[366](B)[F2]- 434[421](A)[F1]- 434[421](B)[F2] - 'Pre du bois': AD- 273- 274 - 275- 276- 277(J)- 277(K)- 611[270](A)[F1]- 611[270](B)[F2]- 612[270]- 613[270]- 615[271] - 617[272] - 'Rambaud est': AH- 507 PLU Zones A et N (LUSSAC)

**AS 33 23 0337 01** Parcelles de prairies naturelles **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 25 ha 49 a 04 ca - 'Les agues-ouest': D- 192- 193- 194- 195- 196- 203- 204- 205- 206- 207 - 215- 216- 217- 219- 227- 230- 231- 232- 2031[208] - 'Les petites pieces': D- 82- 83- 84 - 85- 86 - 'Les pieces ouest': A- 11- 23- 24- 25- 26 Zone N Carte communale

**AS 33 23 0338 01** Parcelles de prairies naturelles **JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC** 37 ha 14 a 20 ca - 'Les petites pieces': D- 106- 107- 108- 109- 110- 111- 112- 113- 122 - 'Les pieces ouest': A- 3- 4- 5- 6- 8- 9- 10- 12- 13- 14- 16- 17- 28 Zone N de la Carte communale

**AS 33 23 0465 01** Propriété comprenant des vignes AOC BLAYE CDB ROUGE, terre, lande, taillis, des bâtiments d'habitation et d'exploitation, du matériel. **FOURS** 28 ha 45 a 00 ca - 'Aux cent jours': B- 1604(J)- 1604(K)- 1605- 1606[F1]- 1606[F2]- 1607 - 'Aux coupillères': B- 1335- 1339 - 'Aux taillis': B- 1145- 1146 - 'La metairie': B- 1343 - 1344- 1345- 1346- 1347- 1348[F1]- 1348[F2]- 1349[F1]- 1349[F2] - 'Les chaumes': B- 1421[F1]- 1421[F2]- 1422- 1423- 1424- 1425- 1426- 1733[1421](A)- 1733[1421] (B)- 1734[1421](A)- 1734[1421](Z)- 1735[1421]- 1736[1421]- 1737[1421]- 1738[1421]- 1739[1421]- 1740[1421](J)- 1740[1421](K)[F1]- 1740[1421](K)[F2]- 1741[1421] 1742[1421] (AK)- 1742[1421](AL)- 1742[1421](AJ)[F1]- 1742[1421](AJ)[F2]- 1743[1421](A)- 1743[1421] (B)- 1744[1421]- 1745[1421](A)- 1745[1421](B)[F1]- 1745[1421](B)[F2]- 1746[1421](Z)- 1746[1421](AJ)- 1746[1421](AK)- 1747[1421]- 1748[1421] - 'Les gorses': B- 1271- 1278 - 'Les joualles': B- 1350- 1353- 1355- 1356- 1357- 1358- 1359- 1360- 1361- 1362- 1363 - 1364- 1365- 1366- 1367- 1368- 1369- 1370- 1371- 1379 Zone A et N du PLU (FOURS)

**AS 33 23 0461 01** Parcelles de pré **PRIGNAC-ET-MARCAMPS** 1 ha 70 a 22 ca - 'La prese': E- 76- 77- 78 Zone A du PLU + zone rouge du PPRI

**AS 33 23 0466 01** Bois **CISSAC-MEDOC** 41 a 50 ca - 'Camasse': ZL- 34 **LES-PARRE-MEDOC** 52 a 71 ca - 'Le boucaud': AP- 122 **QUEYRAC** 7 ha 16 a 00 ca - 'Petit queyron': ZC- 5(\*) **VERTHEUIL** 5 ha 26 a 24 ca - 'Bois du vignan': A- 1391- 1393- 1396 - 'Fonderie': C- 267 - 'La baylie': C- 511- 512- 530- 531 - 'La fond des chevaux': C- 186 - 195- 217 - 'Les pradines': B- 273 - 'Les renardeyres': C- 618 A et/ou N du PLU (CIS-SAC-MEDOC) / A et/ou N du PLU (LESPARRE-MEDOC) / A et/ou N du PLU (QUEYRAC) / A et/ou N du PLU (VERTHEUIL)

**AS 33 23 0467 01** Parcelle de terre **BOURG** 7 a 00 ca - 'Caye nord': AE- 143[P1] - 531[510][P1] Zone A du PLU

**AS 33 23 0468 01** Parcelles de vigne **VAL-DE-LIVENNE** 2 ha 06 a 10 ca - 'Font renard': ZB- 148- 149- 150[F1]- 150[F2] Zone A du PLU

**AS 33 23 0471 01** Propriété viticole comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et des parcelles de vignes, bois, terres et prés. **LANGOIRAN** 16 ha 08 a 72 ca - 'Baylibelles': D- 389 - 'Beguey': D- 505- 522 - 'Couloumas-nord': D- 339 - 'Couloumas-sud': D- 420- 421- 422- 423- 424- 425- 426- 427- 428 - 'Flojeats': D- 523- 524- 539 - 542- 543- 544- 546- 547- 548- 549- 550- 554- 559-

817[525] - 'Le bedat': D- 653 - 'Le gourdin-ouest': B- 69- 71- 76 - 'Les loubeyres': B - 153- 154- 155 - 'Malbiche': B- 78- 79- 80- 81- 82- 87- 88- 90- 91- 92- 93- 94 - 'Sainte catherine': D- 560- 561- 562- 563- 564- 565- 566 **LESTIAC-SUR-GARONNE** 19 a 15 ca - 'Jean blanc': B- 66- 67 **PAILLET** 21 ha 23 a 61 ca - 'Barbette': C- 180 - 'Cote de lamothé': C- 149- 150- 158- 159- 174- 175 - 'Cugeas': C- 364 - 'Du bord de l'eau': A- 434[155] - 'Grande piece': C- 79- 80 - 'Le chateau': A- 154- 156- 163- 432[153] - 433[153]- 435[155]- 436[157]- 437[157]- 438[157] 440[160]- 494[162]- 496[439] - 'Le port': C- 731[380] - 'Les costes': C- 419- 420- 422 - 'Perugas': C- 382 **RIONS** 6 ha 63 a 92 ca - 'La lanne': A- 88- 89- 91- 92- 93- 94- 95- 96- 97- 98- 99- 100- 101- 102- 103 - 105- 106- 107 - 'La poule': D- 485- 941[679] **VILLENAVE-DE-RIONS** 2 ha 58 a 54 ca - 'A la cote': A- 12 - 'Berdejat-ouest': A- 41- 52- 54 - 'Castera': A- 598- 599 - 'Doules': A- 138- 139- 141- 154- 155- 156- 157- 158 Zone A et N du PLU (LANGOIRAN) / Zone N du PLU (LESTIAC-SUR-GARONNE) / RNU (PAILLET) / Zone A et N du PLU (RIONS) / Zone nc Carte Communale (VILLENAVE-DE-RIONS)

**AS 33 23 0472 01** Vignes & Terres **CISSAC-MEDOC** 3 ha 65 a 90 ca - 'Artigues': ZH - 71- 73- 84 - 'La jaugue': ZL- 30(\*)[F1]- 30(\*)[F2] - 'Le reynats': ZK- 20[F1]- 20[F2]- 21 - 'Le reynats nord': ZL- 139 - 'Pinchard': ZH- 1- 2- 3(\*) A et/ou N du PLU

**AS 33 23 0473 01** Parcelles en nature de vignes **PUJOLS** 1 ha 70 a 58 ca - 'Gou-beye': AH- 181- 182[F1]- 182[F2]- 183- 184- 185- 186- 187 Zone A du PLU

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 02/01/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33525 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L23EJ57843



## BORDEAUX METROPOLE PLAN LOCAL D'URBANISME

### APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE PORTANT SUR LE COMPLEXE SPORTIF ROBERT BRETTESS

Le public est informé que, par délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé la révision allégée du Plan local d'urbanisme de Bordeaux Métropole portant sur le complexe sportif Robert Brettes à Mérignac.

Cette délibération sera affichée pendant une durée d'un mois à Bordeaux Métropole, esplanade Charles de Gaulle, et à la mairie de la commune de Mérignac.

Le dossier de Plan local d'urbanisme intégrant la révision allégée peut être consulté dans les mairies des 28 communes et à Bordeaux Métropole, auprès de la Direction de l'urbanisme. Il est également disponible sur le site [www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr) dans la rubrique PLU.

Alain Anziani,

Président de Bordeaux Métropole

L23EJ55503

## AVIS D'ATTRIBUTION

Nom complet de l'acheteur : **SIIEPA Nord Libournais**

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20002663100016

Code Postal : 33910

Ville : Bonzac

Groupement de commandes : Non

**Intitulé du marché : Travaux d'amélioration du niveau de rejet des STEP de Saint Ciers d'Abzac et Saint Martin du Bois**

CPV - Objet principal : 45232420.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'amélioration des stations d'épuration de Saint Ciers d'Abzac (capacité 270 EH) et Saint Martin du Bois (capacité 250 EH) par création d'un second étage de traitement de type Filtrés Plantés de Roseaux. L'opération comprend notamment pour chaque site :

- La réalisation des ouvrages suivants :

o Prétraitement par grilleur automatique

o Poste d'alimentation du deuxième étage

o Deuxième étage de filtres plantés de roseaux

o Liaisons hydrauliques gravitaires et sous pression

- L'ensemble des fournitures, travaux et prestations, y compris les essais de pression, y compris canalisations, câbles de liaisons inter ouvrages et les équipements de commande

Mots descripteurs : Assainissement, Station d'épuration (travaux).

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot unique Attributaire CANALISATIONS SOUTERRAINES 33140 Villenave d'Ornon Montant du marché : 295 777.70 euros/HT

L23EJ57166

## AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication : 33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **SIIEPA Nord Libournais**

**Objet du marché :**

**Accord cadre a bons de commande de maitrise d'oeuvre - programmes d'eau potable et d'assainissement collectif 2024 - 2027**

Type d'avis : Avis d'attribution

Type de procédure : Procédure adaptée

Catégorie : Service

Support(s) de parution : Les Echos Judiciaires Girondins

Marché unique

Ce marché a été : Attribué

Attributaire : SOCAMA Ingénierie 33187 LE HAILLAN

Montant Maximum : 400 000 Euros HT

Date d'attribution du marché : 05/12/2023

L23EJ57162



## AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication : 33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **SIEPA Nord Libournais**

**Objet du marché :**

**Accord cadre cadre à bons de commande pour la réalisation des travaux d'eau potable et d'assainissement collectif 2024 - 2027**

Type d'avis : Avis d'attribution

Type de procédure : Procédure adaptée

Catégorie : Travaux

Support(s) de parution : Les Echos Judiciaires Girondins

Lot 1 : TRAVAUX EAU POTABLE

Ce marché a été : Attribué

Attributaire : CANALISATIONS SOUTERRAINES CP : 33140 Villenave d'Ornon

Montant Maximum : 3200000 Euros HT

Lot 2 : TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce marché a été : Attribué

Attributaire : CANALISATIONS SOUTERRAINES CP : 33140 Villenave d'Ornon

Montant Maximum : 1 800 000 Euros HT

Date d'attribution du marché : 05/12/2023

L23EJ57160

Objet : Salon de café et prestation de services conciergeries.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame SANDRINE BABULLE, demeurant 67 avenue Jean Marcel Despagne, 33510 ANDERNOS LES BAINS

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

BABULLE SANDRINE

L23EJ56566

  
**FIDUCIAL**  
SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

## LÉYANN

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 4 Bis allée Joséphine Baker  
33510 ANDERNOS LES BAINS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANDERNOS LES BAINS du 05/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LÉYANN

Siège social : 4 Bis allée Joséphine Baker, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis 200 Boulevard de la République, 33510 ANDERNOS LES BAINS, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas.

Gérance : Monsieur Cyril CORSELIS, demeurant 4 Bis allée Joséphine Baker, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Madame Ludivine VILLATTE, demeurant 4 Bis allée Joséphine Baker, 33510 ANDERNOS LES BAINS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L23EJ56598

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière, qui sera immatriculée au RCS Libourne.

Dénomination : **SCI GRESEM**

Siège social : Blaye (Gironde) 3, Route des Marais

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles

Capital : 1 000 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,

Gérance : Mme Charline SEMEIN PIOT, demeurant à Blaye (Gironde) 3 Route des marais, M. Andy GRELLIER demeurant à Blaye (Gironde) 3 Route des marais.

Pour avis,

La Gérance.

L23EJ56624



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Porlets.  
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Tresses du 4 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : **DOUMA33**

Siège : 69, Avenue de Branne Parc tertiaire Fénelon, 33370 TRESSÉS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 505 493 euros

Objet : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Wadih MAALOUF demeurant 94, Allée du Pas d'Ouen (33370) BONNETAN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

L23EJ56653

  
**SELARL MEYSSAN & ASSOCIES,**  
titulaire d'un office notarial à  
BORDEAUX (Gironde),  
44-50, Boulevard George V.

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre Jean MEYSSAN, Notaire à BORDEAUX, le 6 décembre 2023 de la société civile immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : **HUBERTY**

Siège : BORDEAUX (33000), 8 rue Chaufour.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Objet : l'acquisition en l'état futur ou achevé par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la jouissance gratuite au profit des associés cogérants fondateurs, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital social : CINQ CENT MILLE EUROS (500 000.00 EUR)

Gérants : Monsieur N'Clo Aristide KONÉ, demeurant à BORDEAUX (33000) 8 rue Chaufour et Madame Catherine Chantal Berthe GAULTIER, épouse KONÉ demeurant à BORDEAUX (33000) 8 rue Chaufour.

La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX

POUR AVIS ET MENTION

Maître Pierre Jean MEYSSAN

L23EJ56820

## CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX (33000), le 22 novembre 2023 il a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CORMIER  
Siège : 22, Rue Descartes - 33000 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des deux tiers des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Cogérance : Mme PICOT Caroline et M. NICO Antoine demeurant ensemble : 22, Rue Descartes - 33000 BORDEAUX

Pour avis, le représentant légal

L23EJ54651

  
**DU CASSE**  
**NICOLAS**  
**SICET**  
AVOCATS  
Société d'Avocats  
68, Cours de Verdun  
33000 BORDEAUX  
www.dnsavocats.fr

Aux termes d'un ASSP en date du 27/11/2023, il a été constituée une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **L'ACACIAS DU BAS-SIN**

Objet social : L'activité de marchand de biens, à savoir l'acquisition de biens immobiliers en vue de leur revente ; L'activité de gestion de patrimoine immobilier : achat, vente, location ; L'activité de promotion immobilière, principalement de logement ; L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la vente, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers ;

Siège social : 95 rue du Blayais, 33600 PESSAC

Capital initial : 5 000 €

Capital minimum : 500 €

Capital maximum : 500 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : BATI CUISINE, SAS au capital de 500 000 €, ayant son siège social 95 RUE DU BLAYAIS, 33600 PESSAC, RCS de BORDEAUX n°337 612 360

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnel-

lement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pour avis

Le président

L23EJ54794

  
**FIDUCIAIRE EXPERTS**  
CONSEIL EN ENTREPRISE - EXPERTISE COMPTABLE

### DLV Terrassement

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 euros  
Siège social : 38 route de Pauillac  
33290 LUDON MEDOC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUDON MEDOC du 30 novembre 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : DLV Terrassement

Siège social : 38 route de Pauillac  
33290 LUDON MEDOC

Objet social : Tous travaux de terrassement, de raccordement, d'assainissement et de création d'allées ; toutes prestations de services en sous-traitance dans le domaine des travaux publics

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 100 euros

Gérance : Monsieur Mourad OUHNINI, demeurant 38 route de Pauillac 33290 LUDON MEDOC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ55212

  
**CFB**  
EXPERTISE COMPTABLE  
Expert-comptable à Andernos les bains

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 27 novembre 2023, à ANDERNOS LES BAINS.

Dénomination : **LE CAFE DE TAUSSAT.**

Forme : EURL.

Siège social : 2 AVENUE GUY CELERIER, 33138 Lanton.

**PALATIN BATIMENT** Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 350 000 euros Siège social : 30 Cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 07/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : PALATIN BATIMENT Siège social : 30 Cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX Objet social : Entreprise Générale du Bâtiment. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 350 000 euros Gérance : Monsieur Tacim SOYSUREN, demeurant 38 rue Montgolfier, 33000 BORDEAUX Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance L23EJ56946

## CARRT HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 500 €  
Siège social : 14 Route de la Vallée, 33570 MONTAGNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée du 06/12/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : CARRT HOLDING

Siège : 14 Route de la Vallée - 33570 MONTAGNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 500 €

Objet : Holding, prise et gestion de participations, animation et prestations de services aux filiales

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Clément Thevenin, 14 Rte de la Vallée - 33570 MONTAGNE

Directeur général : Mme Agathe ROUZET, 14 Rte de la Vallée - 33570 MONTAGNE

La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ57008

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : L'UNITE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : exploitation d'une activité de bar-restaurant.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 3000 euros

Cession d'actions et agrément : non.

Siège social : 82 cours du Raccordement, 33000 Bordeaux.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Laurent BARBAT 59 rue Jean Forton 33100 Bordeaux.

Directeur général : Monsieur Brice LOUISET 2 rue Boileau 33000 Bordeaux.

Directeur général : Monsieur Pierrick DIAZ 22 rue Vaillant Couturier 33270 FLOIRAC.

L23EJ57018



## TEISSEDE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros  
Siège social : 8A zone d'activités du Grand Chemin, 33370 YVRAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à YVRAC du 01/12/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TEISSEDE DISTRIBUTION

Siège : 8A zone d'activités du Grand Chemin, 33370 YVRAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 500 euros

Objet : La vente de gazons synthétiques et décorations extérieures

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix

Président : Madame Coralie TEISSEDE demeurant 19 chemin de Seguin, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Directeur général : Monsieur Etienne TEISSEDE demeurant 9 rue de la Micoquie Le Mas d'Agres, 34150 LA BOISSIERE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ57059

Par ASSP en date du 06/12/2023, il a été constituée une SARL dénommée : **ORICCA** Siège social : 4 place Abel Surchamp 33500 LIBOURNE Capital : 10000 € Objet social : Fabrication, achat et vente de produits, notamment mais non exclusivement : café, cacao, chocolat, confiserie, glacerie, pâtisserie, boissons, ainsi que tout autre produit régional. Restauration salée et sucrée. Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social précité. Gérance : M Nicolas RAGEADE demeurant 12 impasse Nathalie Lemel 33500 LIBOURNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE. L23EJ57158

Suivant acte reçu par Me Nathalie FESTAL, notaire à BORDEAUX, le 4 décembre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**MAPAU**», siège social : MERIGNAC (33700), 20 avenue des Fauvettes.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Bordeaux

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société :

- Monsieur BOUFFARD Frédéric Geofroy, Directeur commercial et opérationnel, demeurant à TALENCE (33400), 12 bis rue Paul Laffargue.

- Madame HENAUULT Jessica Laëtitia, Directrice d'EHPAD, demeurant à TALENCE (33400), 12 bis rue Paul Laffargue. L23EJ57296



## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître DAMBIER en date du 8 décembre 2023, il a été constituée une société civile immobilière dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : **SCI MSB**

Forme : Société civile immobilière

Capital social : 1 800 €

Siège social : LE TAILLAN MEDOC (33320) 19 chemin des Agrières

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Gérant : Monsieur Maxime DELOUCHE demeurant à EYSINES (33320) 21 bis rue Martin Porc et Madame Anna SANCHEZ SAUMELL demeurant à EYSINES (33320) 20 rue du Lagunet B26.

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des

cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

L23EJ57298



## CARTRO

Société civile immobilière au capital de 200 €  
Siège social : 14 route de la Vallée, 33570 MONTAGNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAGNE du 11 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : CARTRO

Siège social : 14 Rte de la Vallée, 33570 MONTAGNE

Objet social : Achat, exploitation, gestion, administration et mise en location de biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Clément THEVENIN, 14 Rte de la Vallée, 33570 MONTAGNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L23EJ57313



## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 24 novembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : **ORTHO-CONCEPT**.

Le siège social est fixé à : LE BOUSCAT (33110), 5, rue Ferdinand Buisson.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Diego BATPIS-TA LINS demeurant LE BOUSCAT (33110) 78, avenue Aristide Briand..

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ57346

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée unipersonnelle,

**LA V'O MAX**

SIÈGE SOCIAL : 4 Cours Marc Nouaux 33000 BORDEAUX

OBJET : exploitation de laveries automatiques

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 100 euros

Président : Monsieur Maxime CHICHEPORTICHE demeurant 4 rue Desse 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

L23EJ57361





ETUDE DE MAÎTRES PHILIPPE DAMBIER, VIKTOR HUNZELLOT, "ADRIEN GAUTHIER, BERNIE SCHEQUEVICHS, ANTOINE MAHÉRET, "EDOUARD BERTHIAU, OLIVIER JASSEBIE, SEBASTIEN COTTE, "GEMASTHEA REILAUD, GREGOIRE DELIBONNE, "NICOLAS ADRIEN, "JANNAIRE ET AUBREY DAMBIER, "ROYALRES ASSOCIÉS A BORDEAUX (GIRONDE), 23 AVENUE DU JEU DE PAUME.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 24 novembre 2023, enregistré à été constituée une société d'exercice libéral à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : La société a pour objet l'exercice de la profession de CHIRURGIEN DENTISTE ET ORTHODONTISTE.

L'accomplissement des actes de cette profession ne pourra s'effectuer que par les membres de la présente société ayant capacité et qualité pour l'exercer.

Et généralement, effectuer toutes opérations financières, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, de nature à favoriser son accomplissement son extension ou son développement.

Dénomination : **CABINETORTHO-CONCEPT**

Siège social : LE BOUSCAT (33110), 5 rue Ferdinand Buisson.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années.

Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).

Cessions de parts : les cessions sont soumises à agrément.

Dirigeant : Diego BAPTISTA LINS

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTIEME UN DECEMBRE de chaque année. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Le gérant est Monsieur Diego BAPTISTA LINS demeurant à LE BOUSCAT (33110) 78, avenue Aristide Briand.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

L23EJ57364



**SELARL WILSON COJURI**  
Cabinet d'Avocats  
53 rue Mouneyra  
33000 BORDEAUX  
0607609811  
wilsoncojuri@wanadoo.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 05/12/2023 à LA TESTE DE BUCH il a été constitué une société par Actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **911 AUTO PASSION**

Siège social : 243 Route des Lacs 33470 GUJAN MESTRAS

Objet social en France et à l'Etranger : L'achat en vue de la vente de tous véhicules terrestres à moteur, neuf ou d'occasion, de haut de gamme ou anciens. La vente directe ou par internet de toutes pièces détachées s'y rapportant. La location de véhicules. Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à directement ou indirectement à l'objet de la société ou des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Durée de la Société : 50 ans

Capital social : (Dix Mille euros) 10.000 €

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer.

Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédée et chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Joël PREVOST demeurant 24 rue Notre Dames des Monts 33260 LA TESTE DE BUCH pour une durée de 3 ans qui se terminera à l'issue de la décision collective statuant sur les comptes de l'exercice 2026.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ57411

Suivant acte sous seing privé, il a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SC PYLADOS.**

Objet social : L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, l'administration et mise en valeur des biens et l'exploitation par bail. Toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet y compris à titre non-habituel la cession des actifs.

Siège social : PYLA SUR MER (33115), 5 avenue des linots.

Capital : 1.000,00 €

Durée : 99 ans

Gérants : Nathalie TALBOT, demeurant à CHAMPAGNE (17), 7 impasse des grands ajots.

Clause d'agrément : Cessions libres entre associés

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour insertion Nathalie TALBOT  
L23EJ57685



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

Pepitom's Pizza  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 esplanade de Pontac  
33300 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : Pepitom's Pizza Siège social : 10 esplanade de Pontac - 33300 BORDEAUX Objet social : Vente de pizzas et desserts sur place ou à emporter, vente de boissons alcoolisées ou non, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Pierre LETURGEON, demeurant 9 impasse Saint James 33000 BORDEAUX-Monsieur Tom RENE, demeurant 9 impasse Saint James 33000 BORDEAUX Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis La Gérance

L23EJ57840

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **E.P.I.C**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 1871 Avenue du Maréchal Leclerc, 33620 CEZAC

OBJET : Toutes activités liées à l'électricité générale, la plâtrerie, l'isolation, la climatisation et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

GERANCE : Monsieur DIDIER Benjamin, demeurant 1871 Avenue du Maréchal Leclerc, 33620 CEZAC

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne

Pour avis,

L23EJ57849



## ABAVA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 €  
Siège social : 1 Jean Lamat,  
33410 SAINTE CROIX DU MONT  
RCS BORDEAUX

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : ABAVA

Siège social : 1 Jean Lamat, 33410 SAINTE CROIX DU MONT

Objet social : Gestion et prise de participation sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autre. Réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques, de gestion et de direction, tant par elle-même que pour toutes sociétés au sein de laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation. Prêts financiers et avances de trésorerie au profit de sociétés filiales, ainsi que toutes garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 100 €

Gérance : Aurélien DENIS, demeurant 1 Jean Lamat, 33410 SAINTE CROIX DU MONT.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ57888



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 12/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente,  
Dénomination sociale : **LENTILLY FRANCE.**

Siège social : 21 35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX,

Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes du ou des terrains sis à LENTILLY (69210) 24 route de France ; Démolition, aménagement et construction sur ce ou ces terrains, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.  
Capital : 1 000 € apport en numéraire

Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33200) 21 - 35 rue de l'Ecole Normale,

Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés ou par la gérance

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L23EJ57921

## MODIFICATIONS

**SAVADEN**, SAS au capital de 9 000 €, Siège social : 2 rue de Seze 33000 BORDEAUX, 883 329 005 RCS BORDEAUX. Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale mixte du 01/08/2023, il résulte que le siège social a été transféré au 1 Cour du Havre CS 50101 75008 PARIS à compter du 01/08/2023. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ53496

## CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier

Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance  
Capital social de 1 074 625 500 euros  
Siège social : 1, Parvis Corto Maltese, 33000 Bordeaux

353 821 028 RCS Bordeaux  
Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 055

Titulaire de la carte professionnelle «Transactions sur immeubles et fonds de commerce» n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI - 16 rue Hoche - Tour Kupka B - 92919 Paris La Défense Cedex

En date du 12 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes a décidé de modifier l'article 4 «Siège et ressort territorial» des statuts pour intégrer le code postal et le CS dans l'adresse du siège social.

ANCIENNES MENTIONS : Le siège de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance est fixé à Bordeaux, 1 Parvis Corto Maltese.

NOUVELLES MENTIONS : Le siège de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance est fixé, 1 Parvis Corto Maltese, CS31271, 33076 Bordeaux Cedex.

Pour avis,

L23EJ54011

**INFLA'SOLUTION** SAS au capital de 1.000 € sise 9 RUE DE CONDE 33000 BORDEAUX 922193297 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 21/11/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 59 rue de pontlieu Bureau 326 75008 PARIS. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de PARIS

L23EJ54569

MDB, SCI au capital de 1.372.04€. Siège : 1 PL PUY PAULIN 33000 BORDEAUX, 343636213 RCS BORDEAUX L'AGE du 06/02/2023 a modifié le capital pour le porter à 687,54€

L23EJ54663

## SCI CLEMENCEAU

SCI au capital de 6 555 €  
Siège social : 52 rue de Bègles  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°444 053 748

L'AGE du 24/11/2023 a décidé le transfert du siège social au 25 Cours Pasteur, 33000 BORDEAUX à compter du 24/11/2023.

L23EJ54862

ABONNEZ VOUS

## AGENCE AUTO CONSEIL

SAS en cours de transformation en  
SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 12 route de Bazas,  
Z.A DUMES 33210 LANGON  
891 908 824 RCS BORDEAUX

## TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Par décision du 01.08.2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 5 000 parts sociales de 1 euro chacune. Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Jean -Pierre ALVAREZ, demeurant 70 route de Mounic, 33210 FARGUES. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Jean-Pierre ALVAREZ, associé unique.

En outre, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'achat-vente de véhicules neufs et d'occasion et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

L23EJ54923

## CHANGEMENT DE GÉRANT ORTHO7

SELARL  
au capital social de 1 000 euros  
sise 368 avenue Thiers  
33100 BORDEAUX  
immatriculée 892 296 971  
RCS BORDEAUX.

Le 13.09.2023, l'Assemblée Générale a pris en compte la démission de Madame Louna MONDUC-MAZIERES de ses fonctions de gérante, à compter de ce jour.

Pour avis.

L23EJ55193

**ULYSSE**  
Société d'Avocats

Par décision du 31/10/2023, l'associé unique de la société **Kavaklidère**, SAS au capital de 4.479.503 € sise 321 route de Lartigue 33350 BELVES-DE-CASTILLON (RCS Libourne 819 795 964) a pris acte de l'arrivée à échéance du mandat du commissaire aux comptes titulaire (M. Mathieu Ciron) et suppléant (M. Bruno Lestage) et décide de ne pas renouveler leur mandat ni de procéder à leur remplacement.

L23EJ56433



**Cabinet Olivier DUBURCH**  
Avocat  
12 rue du Petit Goave  
33000 BORDEAUX  
Tel : 06.84.75.14.90

## LEPTY

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 4T Avenue Berthoud  
33138 LANTON  
SIREN 902 796 572 RCS BORDEAUX

Suivant Décisions Unanimes des Associés du 03/07/2023, il a été pris acte de la démission de Monsieur Martin AURIENTIS de son mandat de président à effet du 30/06/2023 inclus et décidé la nomination en remplacement, à compter du 01/07/2023, de la société GROUPE LEPTY, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 4T Avenue Berthoud - 33138

LANTON, identifiée sous le numéro SIREN 908 478 423, immatriculée au RCS de BORDEAUX, représentée par son gérant, Monsieur Martin AURIENTIS, demeurant à la même adresse.

Pour avis

Le président

L23EJ56595

## CASTERA LES 2 O

Société civile immobilière  
au capital de 2.000 €  
Siège social :  
37 boulevard du Général Leclerc  
33120 ARCACHON  
RCS BORDEAUX 791 795 610

Aux termes d'un procès-verbal du 18 juillet 2022, la société CASTERA LES OISEAUX D'ARGENT, devenue associée unique de la société CASTERA les 2O, a décidé la dissolution de cette dernière sans liquidation dans le cadre d'une opération de Transmission Universelle du Patrimoine.

Pour avis - Le Président

L23EJ56627

## SAS «LACOMBE ET COMPAGNIE»

Société par actions simplifiée à associé unique  
Siège social : 13 Rue du Docteur  
Schweitzer - 33340 LESPARRE  
Capital social : 770.000 €  
RCS BORDEAUX : 790 530 208

M. Rémi LACOMBE, gérant demeurant 24 boulevard de la Croisette 06400 CANNES

Par décision du 30/10/2023 l'associé unique a décidé de :

1/ modifier l'objet social de la société à compter du 30/10/2023 de la façon suivante :

La société a pour objet en France et dans pays :

- La direction, l'organisation, l'administration et la gestion de tous organismes ou de toutes sociétés qui lui sont affiliées et ce, quelles que soient leurs formes.

- La recherche d'économies d'échelle, la réalisation de toutes opérations tendant à contribuer au développement financier, économique et social desdits organismes et sociétés.

Son activité pourra s'exercer notamment sous les formes suivantes :

- Etudes, recherches, conseils de direction et de gestion, aides dans les domaines administratif, commercial, juridique et technique, contrôles de toute nature, mises en œuvre de tous projets d'équipement, d'investissement et d'installation.

- la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés artisanales, commerciales, professionnelles, industrielles ou immobilières, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés.

- et plus généralement, la réalisation toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

-La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

2/ la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 30/10/2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions ci-après :

Forme

o Ancienne mention : Société à responsabilité limitée à associé unique

o Nouvelle mention : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital

o Ancienne mention : Le capital social est fixé à 770.000 €. Il est divisé en 7700 parts sociales de 100 € chacune.

o Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 770.000 €. Il est divisé en 7700 actions de 100 € chacune entièrement libérées.

Administration

o Anciennes mentions : GERANT

M. Rémi LACOMBE, gérant demeurant 24 boulevard de la Croisette 06400 CANNES

o Nouvelles mentions : PRESIDENT

M. Rémi LACOMBE, président demeurant 24 boulevard de la Croisette 06400 CANNES

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément des cessions : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement.

En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés

Le dépôt sera effectué auprès du RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

Le Président

L23EJ56639



www.opteam-avocats.com

## LE MEX

SARL au capital de 4 000 €  
Siège social : 14 RUE DE LA DEVISE,  
13 RUE DU CANGERA  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°519 207 708

L'AGE du 30/11/2023 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/11/2023 et a nommé en qualité de président MAXIMUS DEVELOPPEMENT, SASU au capital de 500 euros, ayant son siège social 15 RUE DE LA DEVISE, 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le n°850 197 484 au RCS de BORDEAUX.

Il a également été nommé en qualité de :

- directeur général : PUGLIESE DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 303 RTE DE CANEJAN, 33170 GRADIGNAN, immatriculée sous le n°482 654 902 au RCS de BORDEAUX

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Mention : RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L23EJ56644



www.opteam-avocats.com

## LA SOLELA

SARL au capital de 70 500 €  
Siège social : 6 RUE CHARLES LAMOUR-REUX 33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°487 840 944

## AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 04/12/2023 a décidé à compter du 04/12/2023 de :

- nommer en qualité de co-gérante Mme GARRIGOU Lola, demeurant 6, rue Charles Lamoureux, 33000 BORDEAUX

- Augmenter le capital social de 5 264 € par apport en nature en le portant de 70 500 € à 75 764 €. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX

Pour avis

La gérance

L23EJ56648

## IMPRIMERIE CASTET

Société par actions simplifiée  
au capital de 109 740 euros  
Siège social :  
152 Quai de la Souys  
1 Rue Aristide Berges  
33270 FLOIRAC  
351 695 077 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 07/07/2023, l'associée unique a décidé de modifier le siège social 152 Quai de la Souys - 1 Rue Aristide Berges, 33270 FLOIRAC au 152 Quai de la Souys - 33270 FLOIRAC à compter du 07/07/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS - Le Président

L23EJ56724



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

S.C.M. DU CABINET MEDICAL DU  
POTEAU

SCM au capital de 40 000 €  
Siège social : 7 Avenue des Tabernottes  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
451 307 490 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 30 septembre 2023 a pris acte de la démission de M. François DEJAN de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 40 000 € à 30 000 € par rachat et annulation de 100 parts sociales. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés

L23EJ56769

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Par AGEX du 7 décembre 2023, les associés de la société **MOS EXPERTISE**, SAS, capital : 3.000 €, siège : CANEJAN (33610) - 4 Voie Romaine - Bâtiment B, RCS Bordeaux 824 769 590 ont décidé :

- de transformer la Société en société à responsabilité limitée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

- de nommer en qualité de Cogérantes : Mme Mathilde SABOUREAU, née le 14.06.1984 à PESSAC (33), de nationalité française, demeurant à MIOS (33380) - 19 Rue des Marguerites et Mme Stacy CHOMEAU, née le 15.11.1986 à MARMANDE (47), de nationalité française, demeurant à SAINT JEAN D'ILLAC (33127) - 110 Allée René Cassin.

Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés.  
L23EJ56830

## SCI BICSO

Société Civile Immobilière  
au capital de 1520,00 euros  
Siège social : 10, quai de Queyries  
33072 BORDEAUX  
439 474 651 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 octobre 2023, il a été procédé à la cession de parts sociales suivantes : la SA PLUS EXPANSION, société anonyme au capital de 949.950 €, dont le siège social est sis à Bordeaux (33072), 10 quai des Queyries, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 382 613 537, associée de la SCI BICSO, cède ses 20 parts sociales à la SAS BP IMMO NOUVELLE AQUITAINE, Société par Actions Simplifiée à capital variable, dont le siège social est sis à Bordeaux (33072) 10 quai des Queyries, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 491 051 561.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis  
L23EJ56865

## PHILEAS FOGG

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 8000 euros  
Siège social : 33 Le Bourg  
33920 CIVRAC DE BLAYE  
493 307 870 RCS LIBOURNE

Aux termes de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Novembre 2023, il résulte que :

Les statuts ont été mis à jour suite à la succession de Monsieur BERTHET Jérémie

Les articles 8 et 11 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis,  
L23EJ56930

## AI2G

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 5 000 €  
16 quai des Chartrons 33000 Bordeaux  
RCS Bordeaux 889261673

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/11/2023 il a été pris acte de la décision de Monsieur Gilles DIGARD de démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la société AI2G. Cette décision prenant effet le 29/11/2023 avec effet rétroactif au 21/11/2023.

Pour Mention au greffe du tribunal de commerce de bordeaux  
L23EJ56937

## SARL RENOVA EXPERT

Société à Responsabilité Limitée à associé unique  
Capital : 1 000 €  
Siège social : 19 Avenue Maryse Bastié  
- 33520 BRUGES  
RCS BORDEAUX : 893.499.319

Aux termes de ces décisions du 07/08/2023 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 24 rue Bergson 33520 BRUGES, à compter du 07/08/2023.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
L23EJ56938

## CHARDONNERET

Société civile  
au capital de 1 144 000 euros  
Siège social : 43 Chemin de la Forêt  
33480 AVENSAN  
790 199 103 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2023 :

Le siège social a été transféré à 4 Rue de NEXON 33290 LUDON MEDOC, à compter de ce jour.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX  
L23EJ56954

## COGÉRANT

Dénomination : LANGON IMMO.

Forme : SCI.

Capital social : 50000 euros.

Siège social : 218 avenue Jean Mermoz, 33320 Eysines.

802666883 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 27 novembre 2023, à compter du 27 novembre 2023, l'associé unique a pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Monsieur Romain DOUGADOS, demeurant 96 Avenue de l'Europe, 33560 Ste Eulalie en remplacement de Monsieur Olivier SARDAIN

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.  
L23EJ57039

## SCI WILLSER

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, Clos de QUEYRON  
33370 - TRESSES  
R C S BORDEAUX D 534 652 680

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 novembre 2023, les associés ont désigné en qualité de co-gérant Monsieur BOURAMOUL Serge, demeurant 12 Chemin de Lou Prat De Lane (33610) CESTAS, à compter du 24 Novembre 2023, pour une durée illimitée, et Monsieur BOURAMOUL Vincent, demeurant 4 Rue Jules Guesde (33850) LEOGNAN, en qualité de nouvel associé.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis et mention,

La gérance.  
L23EJ57053

Par AGEX du 13 novembre 2023, la Société «**HEXAGP**» SAS, capital : 5.000 euros, RCS BORDEAUX 980 015 382, a transféré le siège social du 8 rue des Chênes 33290 BLANQUEFORT, au 81 Boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33110 LE BOUSCAT.  
L23EJ57091



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

TARNOS LABORDE  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
840 240 493 RCS BORDEAUX

Par AGEX du 06/11/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX au 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de BORDEAUX.  
L23EJ57173



## AMENAGEMENT CONCEPT

SASU au capital de 9 000 €  
Siège social : 11 rue de la Pimpine  
Résidence les jardins de la Pimpine 33670  
SADIRAC  
917 681 884 RCS BORDEAUX

Par décision du 01/12/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de «transport de marchandises avec véhicules de tout tonnage» et de modifier les statuts.  
L23EJ57182



GROUPE  
CAEC  
CONSEIL-ALERT-EXPERTISE-COMPTABLE  
MONTAIGNE-BOURDIEUX-LANGLADE-HERNANDEZ

## GARAGE ARLAC

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 11 AVENUE VICTOR HUGO,  
33700 MERIGNAC  
913 561 619 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un PV du Président en date du 01/12/2023 ratifié par décisions unanimes des associés du 01/12/2023,

il résulte que Madame Stéphanie, Joséphine Raymonde PEREIRA DIAS, demeurant 2 Rue des Ormeaux, 33600 PESSAC, a été nommée en qualité de Directrice Générale.

Modification faite au RCS BORDEAUX

Pour avis, le Président  
L23EJ57196



AVOCATS

## KAPRICORNE

SARL au capital de 500 €  
Siège social : 5 le Bourg Nord  
33113 BOURIDEYS  
532795317 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
L23EJ57205

## SCI 21-25 CC

SCI au capital de 152,45 Euros  
Siège Social : 21 Rue Calixte Camelle  
33400 TALENCE  
341 343 424 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision extraordinaire des associés en date du 21 août 2023, il a été décidé de transférer le siège social du 21-25 rue Calixte Camelle - 33400 Talence au 26 chemin de Beaufeu Domaine de Belcroix - 33270 Floirac

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La gérance  
L23EJ57212



## SDBG

SAS au capital de 262 500 €  
Siège social : 12 rue Emile Combes  
33270 FLOIRAC  
349 493 759 RCS BORDEAUX

Le 01/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 12 rue Emile Combes 33270 FLOIRAC au 3 rue François Coli 33290 BLANQUEFORT à compter du 01/12/2023 et de modifier les statuts.

L23EJ57217



POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## FUZERE

Société d'exercice libéral par actions simplifiée  
au capital social de 3.000 euros  
Siège social : 407, avenue d'Eysines  
(33110) Le Boucaut  
817 926 793 RCS Bordeaux

Le traité de fusion en date du 13 octobre 2023 aux termes duquel la société Fuzère a fait apport à titre de fusion, à la société Mon Vêto (société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 391.683,78 euros, ayant son siège social situé au 42, rue Francis Poulenc - 77430 Champagne-sur-Seine et identifiée sous le numéro unique 431 982 461 RCS Melun), de l'intégralité de son actif moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, soit un actif net apporté d'une valeur de 266.005 euros, a fait l'objet d'une publication au BODACC pour chacune de ces deux sociétés, dont la dernière insertion est en date du 24 octobre 2023.

La société Fuzère étant contrôlée directement à 100 % par Mon Vêto, ladite fusion (i) n'a donné lieu ni à un échange de titres de la société absorbée par des titres de la société absorbante, ni à une augmentation du capital de la société absorbante, conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II-1° du Code de commerce et (ii) a été placée sous le régime juridique simplifié des fusions prévu à l'article L.236-11 du Code de commerce.

Par conséquent, la société Fuzère a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, le dernier jour du mois au cours duquel a expiré le délai légal d'opposition des créanciers, soit le 30 novembre 2023 à minuit (24h00) comme prévu dans ledit traité de fusion.

L23EJ57237



## STRATEGIE, FINANCE ET DECISION

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros  
Siège social : 8 ROUTE D'ANGELINE  
33450 MONTUSSAN  
477 742 829 RCS BORDEAUX

## AVIS DE FUSION SIMPLIFIEE

Le traité de fusion établi le 06/07/2023 avec la Société LGR CREON, société absorbée, SARL au capital de 25 000 €, siège social : Centre commercial CREON LA SAUVE, RD 671 33670 LA SAUVE, 818 291 247 RCS BORDEAUX, a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 13/07/2023.

En application des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par la société absorbante et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion.

La société STRATEGIE, FINANCE ET DECISION, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société LGR CREON, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société LGR CREON a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'AGE de la société STRATEGIE, FINANCE ET DECISION, constatant la réalisation définitive de la fusion à effet du 01/12/2023. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/03/2023.

Le boni de fusion s'élève à 165 187,64 €.

L'AGE de la société STRATEGIE, FINANCE ET DECISION en date du 01/12/2023 a décidé du fait de la fusion :

- d'adopter la dénomination sociale suivante : **LGR CREON**, et de modifier l'article 3 des statuts;

- de transférer le siège social au lieu du siège social de la société absorbée, par application des dispositions de l'article L145-16 du Code de commerce, au : Centre commercial CREON LA SAUVE,

RD 671 33670 LA SAUVE, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

- de modifier l'objet social qui devient : l'activité de vente et commerce de détail de jeux, de jouets, de tous produits et services de loisirs, destinés à l'adulte et à l'enfant, notamment dans le domaine de la fête, du modélisme, et du loisir créatif ; le conseil et la prestation de services de direction générale, de direction marketing, de direction financière auprès de toutes entreprises, la conduite d'actions de formation, l'intermédiation de services comme apporteur d'affaires, et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts.

Modification faite au RCS BORDEAUX.  
Pour avis, la Gérance  
L23EJ57279

## DVM

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1-9, Rue DASVIN DE  
BOISMARIN 33100 BORDEAUX  
897 397 402 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/05/2023, la collectivité des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance  
L23EJ57299

## «MILEUN BORDEAUX»

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 63, RUE LUCIEN FAURE  
33042 BORDEAUX CEDEX  
820 554 756 RCS BORDEAUX

Par décisions du 30/06/2023, l'Assemblée ayant constaté que les conditions posées à l'article 20 de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019, portant modification de l'article L 227-9-1 étaient réunies et que les seuils fixés par l'article D 227-1 n'étaient pas atteints, a décidé de ne pas renouveler le mandat arrivé à expiration du Cabinet Ph MANEY & ASSOCIES CMA, commissaire aux comptes titulaire.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX  
L23EJ57340

Suivant acte reçu par Me Thomas BUGEAUD, le 7 décembre 2023, Monsieur Alain Marcel ROCACHER, infirmier, demeurant à MOULIS EN MEDOC (33480), 31 chemin de Grange, né à BORDEAUX (33000), le 05 septembre 1960, époux de Madame Anne Marie CHADEAU.

A cédé à :

Mademoiselle Margerite Céline SUCHET, infirmière, demeurant à PAREM-PUYRE (33290), 40 rue du Procurayre, née à VAULX EN VELIN (69120), le 28 août 1987, célibataire.

Les DIX (10) parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune portant les n° 51 à 60 de la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : «**SCM CENTRE DE SOINS INFIRMIERS**»,

Forme : «Société civile de moyens»,

Siège social : BLANQUEFORT (33290), 11 rue Gambetta.

Objet social : La société a pour but de faciliter l'activité professionnelle d'infirmier de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : SIX CENTS EUROS (600,00 €), divisé en 60 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune.

Pour insertion - Me Thomas BUGEAUD  
L23EJ57348

ABONNEZ VOUS



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## SOCIETE DE TAXIS M.G. MORAS ET CIE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7927,34 euros  
Siège social :  
199, rue de la Craste Neuve  
33127 ST JEAN D ILLAC  
464 200 385 RCS BORDEAUX

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Marie-Madeleine ARLAS de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Etienne ARLAS, demeurant 22, rue de la Pinède - 33127 ST JEAN D'ILLAC, pour une durée illimitée à compter du 01/12/2023.

Pour avis, la Gérance  
L23EJ57349

## HOMAPI

SARL transformée en SAS  
au capital de 1 145 000 €  
Siège social : 40 avenue Franklin  
Roosevelt - 33700 MERIGNAC  
812 202 422 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 01/12/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 145 000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Pierre MAHÉ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Pierre MAHÉ demeurant 40 avenue Franklin Roosevelt - 33700 MERIGNAC

COMMISSAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions : la société COMPAGESMA AUDIT, titulaire.

Pour avis. La Gérance  
L23EJ57350

## ALC COURTAGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros  
SIEGE SOCIAL : 2 Bis rue des Faures  
33370 TRESSSES  
R.C.S Bordeaux 838 149 391

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 avril 2023 au siège social a décidé :

de transférer le siège social de la société, de 2 Bis rue des Faures - 33370

TRESSSES à 22 Allée du Moulin de Sonney - 33360 CARIGNAN-DE-BORDEAUX à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.  
L23EJ57352



## CMCU

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de médecins au capital de 1 000 €  
Siège social : 12 rue Joliot Curie  
33185 LE HAILLAN  
920 458 064 RCS BORDEAUX

Le 10/11/2023, l'AGE a décidé la division du nominal des actions. L'art. 8.1 des statuts a été modifié. Ancienne mention : capital social : 1 000 € divisé en 10 actions de 100 € chacune.

Nouvelle mention : capital social : 1 000 € divisé en 1 000 actions de 1 € chacune.

POUR AVIS  
Le Président  
L23EJ57392



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

BASSIN EDITION PUBLICITE  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 28 avenue Gambetta  
33120 ARCACHON  
792 455 370 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du date du 27 Octobre 2017 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance  
L23EJ57413

## SCI LES DEUX M

Société civile immobilière  
au capital de 6.300€  
Siège :  
4 lieudit le Rondier  
33230 MARANSIN  
RCS LIBOURNE: 448.105.890

Aux termes d'un PV en date du 5 décembre 2023, l'Assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de la société du 4 lieudit le Rondier à MARANSIN (33230) au 365 chemin de Peyrot à SAINT ANDRE DE CUBZAC (33240) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour insertion - Me Gaetane GUILHOT  
L23EJ57427



SERVICE  
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com





**LDA**  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Avis d'augmentation du capital social de la Société **FINCA** - SARL - Capital : 2.809.400€ - Siège social : SAINT LOUBES (33450) - 7 Avenue de l'Escart - Zone industrielle la Lande - R.C.S. BORDEAUX 438 898 652.

Par AGE du 5 décembre 2023, le capital social a été augmenté par incorporation d'une somme de 1.404.700€ prélevée sur le compte « primes d'émission », pour passer de 2.809.400€ à 4.214.100€, par élévation de la valeur nominale de chacune des parts de 100€ à 150€.

L23EJ57432



**Compagnie Fiduciaire**  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupecf.com](mailto:contact@groupecf.com)

**SARL AGENCE CAP**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 255 boulevard de la Côte  
d'Argent 33120 AFRACHON  
307 737 544 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 13 Octobre 2023, l'associé unique a décidé : - de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 30 Avril 2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis. La Gérance

L23EJ57457



**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« **LE BOUCHON DE LA GALERIE** »  
Société par Actions Simplifiée à Associée  
Unique au capital de 5 000,00 Euros  
Siège social : Lieudit Moléon  
Lot 14 - Galerie Marchande  
Centre Commercial Leclerc  
33210 LANGON  
R.C.S : BORDEAUX 530 452 911

## FIN DE MANDAT COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions ordinaires annuelles de l'associé unique en date du 29/09/2023, il a été pris acte que les mandats de la société «AEVISO» en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de la société «NCM EXPERTISE AUDIT CONSEIL» en qualité de Commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration lors de ladite Assemblée. Par conséquent, il a été décidé de ne pas renouveler lesdits mandats.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis, la présidente.

L23EJ57478

**FREBERT**  
Société civile  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 12 rue Paul Cézanne  
33320 EYSINES  
443 663 265 RCS BORDEAUX

## AVIS DE REEMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Novembre 2023, Madame Danielle MOREAU, demeurant 12 rue Paul Cézanne,

[WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM](http://WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

33320 EYSINES en qualité de gérante pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Claude GRENIER, décédé.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ57524



36-38 rue de Belfort  
33077 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05.56.99.52.50  
[cabinetlexia@cabinetlexia.com](mailto:cabinetlexia@cabinetlexia.com)

## DLH INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.365.060 euros  
Siège social : 10 Allée Pierre Gilles de  
Gennes 33700 MERIGNAC  
980 612 642 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 décembre 2023, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.362.060 €, par voie d'apports en nature, pour le porter de 3.000 € à 1.365.060 € par création de 1.362.060 actions nouvelles.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président  
L23EJ57606



36-38 rue de Belfort  
33077 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05.56.99.52.50  
[cabinetlexia@cabinetlexia.com](mailto:cabinetlexia@cabinetlexia.com)

## BMC INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée  
au capital social de 1.000.280 euros  
Siège social : 10 Allée Pierre Gilles de  
Gennes - 33700 MERIGNAC  
980 507 735 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 11 décembre 2023, il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 998.280 €, par voie d'apports en nature, pour le porter de 2.000 € à 1.000.280 € par création de 998.280 actions nouvelles.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes de ces mêmes décisions, il a été décidé d'étendre l'objet social à, à titre accessoire, l'activité de prestations de services, de conseil et d'assistance d'ordre administratif, comptable et financier ainsi qu'en matière de stratégie, organisation, management, finance, gestion, ressources humaines, marketing, communication et développement auprès de ses filiales ou d'autres entreprises et organismes à but non lucratif.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président  
L23EJ57610



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
MOYART BARALE ET ASSOCIÉS**  
Société d'Avocats  
27 Cours Evard de Fayolle  
33000 BORDEAUX  
Tel. 05 56 01 99 77

## SPLC

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1 000 euros  
Siège Social : 22 rue Frédéric Mistral  
33520 BRUGES  
512 787 979 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2023 a décidé de transférer le siège social au 22 rue Frédéric Mistral 33520 BRUGES à compter du même jour. L'article 4 des statuts «Siège social» a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Le siège social est fixé 29A rue de Breteil 33320 EYSINES

Nouvelle mention

Le siège social est fixé 22 rue Frédéric Mistral 33520 BRUGES

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

L23EJ57654

**PLOTFOX PRODUCTION SAS** au capital de 3330 € Siège social : 88 rue Judaïque 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 813230695 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/12/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 58 rue Delord 33300 BORDEAUX à compter du 01/12/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ57675

## DESCAS PERE ET FILS

Société Anonyme  
au capital de 3 090 000 Euros  
65, quai de Brazza  
33100 BORDEAUX  
RCS de Bordeaux 469 200 109

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du Conseil d'Administration du 11/12/2023, Monsieur Raphaël MERLAUT, demeurant 5, quai de Paludate - 33000 BORDEAUX, a été nommé Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2024, en remplacement de Monsieur Denis MERLAUT, démissionnaire.

Modification au RCS de Bordeaux

Pour avis, le Président

L23EJ57694

## SCI WASCANA

11 Allée des Lavandières  
33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE  
Capital social de 2 000 €  
RCS de BORDEAUX - SIREN 825 106 834

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 octobre 2023, les associés ont constaté le décès de Monsieur Christophe WILHELM.

Madame Hélène WILHELM, née BURDON reste seule gérante de ladite société.

Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ57784

**TECHNICLIM** Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 € sise 84 Impasse du Forestier 33127 ST JEAN D ILLAC 901278234 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 13/11/2023, il a été décidé de : - nommer Gérant M. LOPEZ Damien 222 rue des copirns 33127 ST JEAN D ILLAC. Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ57792

**EXPRESSO SERVICE**  
SAS au capital de 100 000 €  
Siège social à MERIGNAC (33700)  
Du Phare 31 avenue Gustave Eiffel  
Zone Industrielle  
378 697 114 RCS BORDEAUX  
Décision du 08.12.2023 : augmentation du capital en numéraire d'une somme de 6 200 € pour le porter à 106 200 €, par création de 31 actions ordinaires. Modification corrélative des statuts.

L23EJ57819

Suivant acte reçu par Me Thomas BU-GEAUD, le 11 décembre 2023, **Madame Audrey LAGROULA**, infirmière libérale, demeurant à PAREMPUYRE (33290), 28 c rue des Ardillères, née à BORDEAUX (33000), le 05 avril 1983, épouse de Monsieur Olivier Daniel Rémy TELLIER, a cédé à **Madame Sophie Francine DABITON**, infirmière, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 8 impasse des Astes, née à BORDEAUX (33000),

le 14 décembre 1971, épouse de Monsieur Christophe Albert Jean-Pierre BRUN.

Les DIX (10) parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune portant les n° 21 à 30 de la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « **SCM CENTRE DE SOINS INFIRMIERS** »,

Forme : « Société civile de moyens »,

Siège social : BLANQUEFORT (33290), 11 rue Gambetta.

Objet social : La société a pour but de faciliter l'activité professionnelle d'infirmier de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : SIX CENTS EUROS (600,00 €), divisé en 60 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune.

Pour insertion - Me Thomas BUGEAUD  
L23EJ57853

## DIMINUTION DE CAPITAL

Suivant acte reçu par Me Mathieu CALVEZ, notaire à BORDEAUX, le 30 octobre 2023, et une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 octobre 2023, les associés ont constaté la réduction du capital social par retrait partiel d'actif de la société «**4.MA**», Société civile, ayant son siège social à BRUGES (33520), 55 avenue Charles de Gaulle identifiée sous le numéro 504 050 725, Capital social d'un montant de UN MILLION SEPT CENT ONZE MILLE CINQ CENTS EUROS (1.711.500,00 €).

L'article 7 des statuts sera modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital est de UN MILLION SEPT CENT ONZE MILLE CINQ CENTS EUROS (1.711.500,00 €), divisé en 1.711.500 parts sociales de UN EURO (1 €) chacune.

Numérotées de 1 à 1.711.500.

Nouvelle mention :

Le capital social après réduction, est de QUATRE CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (451.500,00 €), divisé en 451.500 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune. Numérotées de 1 à 451.500.

Mention sera faite au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ57855

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE  
ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)

**JUSTE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 210 000 euros  
Siège social : 119, cours de la République  
33470 GUJAN MESTRAS  
825 208 994 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGE du 12/12/2023, la SARL DOUVAURAT (siège social : 119, cours de la République 33470 - GUJAN MESTRAS « - RCS Bordeaux 481 973 378) a été nommée directeur général pour une durée indéterminée à compter du 12/12/2023. POUR AVIS La Présidente  
L23EJ57904



**LDA**  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Avis d'augmentation du capital social de la SOCIÉTÉ «BELHARRA» - Société civile - Capital : 5.010.000€ - Siège social : BORDEAUX (33200) 46 Rue de la Paix - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX 479 707 739. Par décision d'AGE du 06/12/2023, le capital social a été augmenté de 5.010.000€ pour être porté à 10.020.000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des parts, les passant ainsi de 10 € à 20 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
L23EJ57927

## JAJ PATRIMOINE S PROMOTION

S.A.S au capital de 100 000 euros  
Siège social : 17 rue Emile Fourcand  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 417 983 434  
En cours de transformation

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 30 septembre 2023 a décidé :

- De la transformation de la forme de la société en société à responsabilité limitée à compter du 30 septembre 2023 sans création d'un être moral nouveau.

- Aucune modification n'a été apportée à la dénomination, le siège, la durée de la société.

- Les dispositions suivantes donnent lieu à publicité :

Forme : Société à responsabilité limitée ;

Administration : Le mandat de Président de la société de Monsieur BOULESTEIX Alain, Claude, né le 06 janvier 1952 à St-Junien (87), demeurant à Bordeaux (33000) - 17 rue Emile Fourcand ayant pris fin à compter du 30 septembre 2023, il a été nommé gérant sans limitation de durée à compter du même jour.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour Avis  
L23EJ57956

## EARL BIO SITE

Au capital de 7 500,00 euros  
Siège social :  
CENON (Gironde) 2 Place Bellevue  
RCS : Bordeaux 898 275 599

Aux termes d'une A.G.E en date du 8 décembre 2023, Mme Célia Maria AGUIAR, épouse DÉVILLE, demeurant à Cenon (Gironde) 2, Place Bellevue, a été

nommée cogérante de la société EARL BIO SITE pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'article 16 est modifié en conséquence.

Toutes les autres mentions restent inchangées.

Pour avis, la Gérance  
L23EJ57958



## FEEDASTIC

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 700 €  
Siège social : 14 Rue de la Paix, 33270  
FLOIRAC  
824 293 302 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS  
Le Président  
L23EJ57984



Par AGEX du 1<sup>er</sup> décembre 2023 la SARL L'IMMOBILIERE DU PARC, capital : 7.622,45 euros, siège social : 4 rue de l'Esplanade 33270 BOULIAC, RCS BORDEAUX 431 663 442, a décidé conformément à l'article 1844-5 du Code civil, sa dissolution par suite de la réunion de toutes les parts en une seule main. Monsieur Jérôme GRANGIER, ancien Gérant, a été désigné comme mandataire de la société dissoute ; le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les créanciers de la société L'IMMOBILIERE DU PARC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Les pièces relatives à cette dissolution sont déposées au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX auprès duquel doivent être notifiées les oppositions.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société L'IMMOBILIERE DU PARC à son associée unique, la SARL INGENIERIE FINANCES ET GESTION, capital : 1.500 euros, siège social : 10 chemin de laffue, le bijou de laffue 33270 BOULIAC, RCS BORDEAUX 532 454 428.  
L23EJ57985

## DISSOLUTIONS



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.  
www.a3caudit.com

**AZ BATIMENT**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 81 RUE BRUNEREAU  
33150 CENON  
Siège de liquidation : 81 rue Brunereau  
33150 CENON  
509 944 120 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Marie GRASSIEN, demeurant 81 rue Brunereau 33150 CENON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 81 rue Brunereau 33150 CENON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
L23EJ53310



## ARISTEGUI ET SGHIOUAR

SNC au capital de 5.000 €  
Centre commercial Arago - Esplanade  
Alcide Bontou  
33600 PESSAC  
518 900 824 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 14.11.2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 14.11.2023, et sa mise en liquidation. A été nommée Liquidateur, Mme Catherine POUJON épouse ARISTEGUI demeurant 1 hameau de Montaugé - 33190 BAGAS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 hameau de Montaugé - 33190 BAGAS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.  
L23EJ56727



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tél : 05 56 12 41 41

## BORDEAUX DIAGNOSTIC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros  
Siège social : 1, rue Lafontaine -  
Appt 2 - 33400 TALENCE  
Siège de liquidation : 215, rue Frédéric Sévène - Résidence ST MICHEL -  
Bât C Appt 228 - 33400 TALENCE  
899 233 258 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Frédéric NADEAU, demeurant 215, rue Frédéric Sévène - Résidence ST MICHEL Bât C Appt 228 - 33400 TALENCE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 215, rue Frédéric Sévène - Résidence ST MI-

CHEL Bât C Appt 228 - 33400 TALENCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur  
L23EJ56746

## AVIS DE DISSOLUTION

Avis est donné de la DISSOLUTION d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV CLEMENT**  
Forme : Société civile construction vente  
Capital : 300 euros

Siège social : Les Bureaux du Tastat Ilot C4.2 Boulevard Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges

Numéro d'identification : 498 669 456

Cause de la dissolution : Achèvement des résidences de constructions ventes. Plus aucune activité

Liquidateur(s) : Monsieur Thierry LAS-SERRE, né le 11 novembre 1964 à Bordeaux, de nationalité française, divorcé demeurant au 18 rue de la Fontaine Saint Jean 33260 La Teste de Buch.

Pouvoir du ou des liquidateurs : Tout pouvoirs.

Siège de la liquidation : 9 Avenue Raymond Manaud ILOT C4.2 33520 Bruges

Greffe concerné : Greffe de Bordeaux.  
L23EJ56792



**LDA**  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Par AGE du 30.10.2023, les associés de la Société **ARCHE**, SAS, capital : 40.000 €, siège : BORDEAUX (33000) 49 Quai des Chartrons, RCS Bordeaux 350 673 380, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

M. Guy TROPRES, né le 02.11.1949 à AVRANCHES (50), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33000) 49 Quai des Chartrons, a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33000) 49 Quai des Chartrons où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au RCS de Bordeaux.  
L23EJ56828

## FORM'ARC

SAS au capital de 7 622,45 €  
Siège social à  
LA TESTE DE BUCH (33260)  
17 rue de l'AIRIAL  
R.C.S BORDEAUX 389 756 743

L'AGE du 30.11.2023 à 18h a décidé : de dissoudre par anticipation la société à compter du même jour et de nommer en qualité de liquidateur, M. Jean-Jacques LAVIGNON, demeurant 17 rue de l'Aerial à La Teste de Buch et de fixer le siège de liquidation à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.  
L23EJ56848

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



## SCEA FILIPPI GILLET

Au capital de 1524 euros  
Siège social :  
Mesterrieux (Gironde)  
Château Boutillon  
RCS : Bordeaux 379 860 661

Aux termes d'une AGE en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, les associés de la société SCEA FILIPPI GILLET ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateur Monsieur Bertrand GILLET demeurant à Podensac (Gironde), 6, rue Vénizelos et lui ont conféré les pouvoirs les plus étendus à cette fin.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ56850



**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
25 rue de Rual  
33000 BORDEAUX  
05-56-06-66-70

Par AGM du 30 novembre 2023, la société **COLOR I DESIGN**, SARL, capital : 10.000 euros, siège social : 13 Cours Portal 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 489 164 657, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 30 novembre 2023. Il a été mis fin à la fonction de Gérante de Madame Valérie DUCASSE, demeurant 22 rue Détrois 33200 BORDEAUX, qui a été désigné comme liquidateur. Le siège social de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur au 22 rue Détrois 33200 BORDEAUX, lieu où la correspondance doit être adressée. Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L23EJ56932

## JAPEL

SCI en liquidation  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1, cours de l'Argonne  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 289 Avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT  
452 442 122 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 31/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. M. David RISBEC, demeurant 289 Av. d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT, ancien gérant, a été nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 289 Av. d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ57046

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE  
ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## 17 POYENNE

SAS en liquidation au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX

Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
852 791 946 RCS BORDEAUX

Par AGEX du 16/10/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société IDEAL GOUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57142

**MYLA SAS** au capital de 1000 € Siège social : 44 rue Condorcet 33300 BORDEAUX RCS BORDEAUX 821336070 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 11/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/12/2023, il a été nommé liquidateur Mme LA SELVE Myriam demeurant au 44 rue Condorcet 33300 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ57311



Parc d'activités Kennedy  
19 avenue Becquerel  
33700 MERIGNAC

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCCV VILLA LE VERT  
COTTAGE**.

Forme : SCCV société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 7 Impasse Larriouet,  
33510 ANDERNOS-LES-BAINS.

903599892 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 novembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 novembre 2023. Monsieur Laurent CHARRAIS, demeurant 7 Impasse Larriouet 33510 Andernos les Bains a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23EJ57355



## LES OPALINES

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000,00 euros  
Siège social : 260, Cours Gambetta -  
33400 TALENCE  
RCS BORDEAUX 512 010 364

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des délibérations en date du 28/11/2023, l'Assemblée Générale des associés a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles 1844-7 et suivants du Code civil.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Philippe LAVILLE, né le 19 novembre 1973 à BORDEAUX (33), de nationalité Française, demeurant 20, avenue de Genève à PESSAC (33600), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 260, Cours Gambetta - 33400 TALENCE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ57438

## GAEC VIGOLO ET FRERES

Au capital de 156 366 euros  
Siège social : Brannens (Gironde) Le Bern  
RCS : Bordeaux 408 268 605

Aux termes d'une AGE en date du 11 décembre 2023, les associés de la société GAEC VIGOLO ET FRERES ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs Monsieur Eric VIGOLO, demeurant à Brannens (Gironde), Le Bern 1 et Monsieur Gilbert VIGOLO, demeurant à Brannens (Gironde) Le Bern 2 et leur ont conféré les pouvoirs les plus étendus à cette fin.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ57464

## DISSOLUTION

**CDLT. SAS** au capital social de 1.000 Euros Siège social : 120 rue Quintin 33000 BORDEAUX, 890 520 463 RCS BORDEAUX. Le 7/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 7/12/2023. M. Thomas RIBERA demeurant 60 Moulin d'Augey 33650 LA BREDE a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 60 Moulin d'Augey 33650 LA BREDE. Pour avis.

L23EJ57637

ABONNEZ VOUS

## GAEC JEANINE ET BERNARD HERVE HIRIART

Au capital de 80 000 euros  
Siège social :  
Saint Ciers sur Gironde (Gironde)  
3, Bois du renard pendu  
RCS : Libourne 812 253 235

Aux termes d'une AGE en date du 5 décembre 2023, les associés de la société GAEC JEANINE ET BERNARD HERVE HIRIART ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateurs Monsieur Patrick Bernard HERVE, demeurant à Saint Ciers sur Gironde (Gironde), 3, Bois du renard pendu et Madame Jeanine HIRIART, épouse HERVE, demeurant à Saint Ciers sur Gironde (Gironde), 3, Bois du renard pendu et leur ont conféré les pouvoirs les plus étendus à cette fin.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au lieu du siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ57721



## KINE SANTE FORME

SCI au capital de 500 €  
Siège social : 33 QUINQUIES RUE DE LA  
BOUHUME 33850 LEOGNAN  
RCS de BORDEAUX n°899 964 027

L'Assemblée générale extraordinaire du 12/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme RABUSSIER BOUSQUET Emilie, demeurant 33 Quinquies rue de la Bouhume, 33850 LEOGNAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ57737



## SCM KSF 33

Société civile de moyens  
au capital de 500 €  
Siège social :  
9 Bis Av. du Maréchal de Lattre de  
Tassigny  
33140 VILLENAVE D'ORNON  
RCS de BORDEAUX n°909 346 926

L'assemblée générale extraordinaire du 12/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme RABUSSIER BOUSQUET Emilie, demeurant 33 Quinquies Rue de la Bouhume, 33850 LEOGNAN et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L23EJ57745

AC<sup>2</sup>  
Société d'Avocat  
82 avenue de Paris 79000 NIORT

DISSOLUTION ANTICIPÉE

## SWEETY HOME

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 €  
Siège social :  
6 Allée Pierre Ortal  
33680 LACANAU  
819 740 226 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-François DUPORT, demeurant 22 bis rue Jacques Archambault 17139 DOMPIERRE SUR MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours, à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation et à procéder aux opérations de partage.

Le siège de la liquidation est fixé 22 bis rue Jacques Archambault 17139 DOMPIERRE SUR MER NIORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Me Alice CAZABON-CORDÉ  
L23EJ57788

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice FAUQUE, demeurant 28 ROUTE DU RECHE, 33730 NOAILLAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 28 ROUTE DU RECHE, 33730 NOAILLAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23EJ57835

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

## CLÔTURES

### SOCIÉTÉ CIVILES LES TERRASSES

SCI au capital de 152,45 €  
Siège social : 3 rue du Docteur Métraud  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
RCS de BORDEAUX n°433 010 527

L'Assemblée générale extraordinaire du 01/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. SOULIGNAC Maurice de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Le Notaire

L23EJ52310

### SCI EM.MA

SCI au capital de 100€  
Siège social :  
223 Av Du Taillan Medoc  
33320 Eysines  
493 675 722 RCS BORDEAUX.

L'AGE du 01/01/2021 a décidé : d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de la liquidation.

Dépôt RCS BORDEAUX.

L23EJ56058

  
**FIDUCIAL**  
SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaudeau  
33000 Bordeaux

## IPÉ

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social et siège de liquidation :  
1 Chemin de la Matte, 33270 BOULIAC  
800 820 862 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30/10/2023 au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Etienne BUSSIERE, demeurant 6 Chemin de Maucoulet 33360 LATRESNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ56539

PHARMACIE D'ORNANO  
Société d'exercice libéral par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 126 rue d'ornano  
33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 9 rue Pascal Zone artisanale 33370 TRESSES  
752801183 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 septembre 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Emeline FONTAINE, demeurant 6 allée Fabre d'Eglantine à VILLENAVE D'ORNON (33140), de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
La Liquidatrice

L23EJ56578

  
tgs FRANCE

AVOCATS

Parc d'activités Kennedy  
19 avenue Becquerel  
33700 MERIGNAC

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI THE LAST.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 100 euros.

Siège social : 6 Route De Pauillac,  
33320 EYSINES.

788623510 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 14 février 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Kristian GILLARDEAU demeurant 115 Avenida Alcazaba, 04620 VERA -ALMERIA et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L23EJ56592

## MAI & MAI

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS  
EN LIQUIDATION  
AU CAPITAL DE 1.500 €  
SIEGE DE LIQUIDATION :  
5, RUE COIFFARD  
33200 BORDEAUX  
847 588 530 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale du 31 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Matlis LABIE-BOUCHERON SEGUIN demeurant 12, rue Colonel Grandier-Vazeille 33000 BORDEAUX et Madame Maylis NOEL demeurant 23, rue de Lurbe 33000 BORDEAUX, de leur mandat de liquidateur, leur a donné quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

L23EJ56615

## E.G PATRIMOINE

Société À Responsabilité Limitée  
au capital de 500,00 €  
Siège social : 101 cours VICTOR HUGO  
33130 BEGLES  
835 232 380 RCS BORDEAUX

- L'associée unique par une décision en date du 31 juillet 2023, après avoir entendu le rapport de Madame Amel EL GHAZI, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

la liquidatrice

L23EJ56772

## AVIS DE CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Avis est donné de la CLOTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SOCV CLEMENT**

Forme : Société civile construction vente

Capital : 300 euros

Siège social : Les Bureaux du Tastat Ilot C4.2 Boulevard Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges

Numéro d'identification : 498 669 456

Liquidateur(s) : Monsieur Thierry LAS-SERRE, né le 11 novembre 1964 à Bordeaux, de nationalité française, divorcé demeurant au 18 rue de la Fontaine Saint Jean 33260 La Teste de Buch.

Pouvoir du ou des liquidateurs : Tout pouvoirs.

Siège de la liquidation : 9 Avenue Raymond Manaud ILOT C.4.2 33520 Bruges

Greffe concerné : Greffe de Bordeaux.  
L23EJ56849

## FORM'ARC

SAS au capital de 7 622,45 €  
Siège social à  
LA TESTE DE BUCH (33260)  
17 rue de l'AIRIAL  
R.C.S BORDEAUX 389 756 743

L'AGE du 30.11.2023 à 19h a : approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux,  
Le liquidateur

L23EJ56851



**Guillaume HARPILLARD**  
Avocat à la Cour  
25 rue de Raut  
33000 BORDEAUX  
05-56-66-66-70

Par AGEX du 30 juin 2023, la SAS **JML CONSEILS**, capital : 20.000 euros, siège social : 58 avenue des martyrs de la résistance 33520 BRUGES, RCS BORDEAUX 530 817 469, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes et pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ57040

AMUNINNI SAS en liquidation Au capital de 1 000 € Siège social et de liquidation: Musée des Arts Décoratif et du Design 39, rue Bouffard, 33000 BORDEAUX 887719342 RCS BORDEAUX L'AGO du 27/11/2023 de la société en liquidation AMUNINNI a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Julie FAURAN de son mandat de liquidateur donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation clos le 30/06/2023 sont déposés au greffe du TC de BORDEAUX.

L23EJ57056

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com





**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

COLOMBES ANATOLE FRANCE  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
850 484 304 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 16/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57143



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

MERIGNAC LES RENARDEAUX  
SCCV en liquidation  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
889 760 641 RCS BORDEAUX

L'AGO réunie le 16/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57144



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

MONT DE MARSAN HAUSSEZ 1  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
915 135 396 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 16/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57145



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

NANTES JULES VERNE  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
918 005 125 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 16/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57146



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

NEMOURS BEAUREGARD  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
804 821 881 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 16/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57147



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

VERNOUILLET DOUMER VERNEUIL  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue Crozilhac 33000  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 21-35 rue de l'Ecole  
Normale 33200 BORDEAUX  
884 926 445 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 16/11/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la Société IDEAL GROUPE, 21-35 rue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

L23EJ57148



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupect.com](mailto:contact@groupect.com)

GRAINETERIE DE LOUENS  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 286 rue François Mauriac -  
Lieudit Louens  
33290 LE PIAN MEDOC  
Siège de liquidation : 11 Chemin du Moulin  
de Plassan  
33320 EYSINES  
382.289.148 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par une décision en date du 24/11/23 à EYSINES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Didier CAPELLE, demeurant 11 chemin du Moulin de Plassan, 33320 EYSINES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ57844

## «CHAUSSINAND»

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 500,00 €  
Siège social BORDEAUX (33200),  
76 avenue d'Eysines  
R.C.S. : 884 207 812 BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 26/07/2023 il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Made-moiselle Sylvie CHAUSSINAND, demeurant à BORDEAUX (33200), 76 avenue d'Eysines, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.  
L23EJ57896

## LOCATIONS GERANCES



FIN DE LOCATION-GERANCE La location-gérance consentie par la société CHEESE NAN, à la société TACOS FOREVER, société à responsabilité li-

mitée au capital de 100 euros, dont le siège social est 28 Avenue Montaigne, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 912 266 426, représentée par Monsieur Saad KHANOUSSI en sa qualité de gérant, du fonds de commerce de restauration rapide, situé 28 avenue Montaigne 33160 ST MEDARD EN JALLES et exploité par la société TACOS FOREVER, a pris fin le 31/10/2023. Pour unique avis signé, la société TACOS FOREVER, le locataire-gérant.

L23EJ56643

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

## AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP en date à BORDEAUX du 06/12/2023, l'EI Anne-Marie PIRON, domiciliée à CADAUJAC (33140), 145 avenue de Courrejan, a donné en location-gérance le fonds artisanal se rapportant à une exploitation de taxi n°220 de la commune de BORDEAUX (33000), à l'EI Romain CASTEIG ayant son siège social à VILLENAVE d'ORNON (33140), 8 Avenue de l'eau blanche, Ilôt Spérone - Bat C - App 106 (en cours d'immatriculation au RM GIRONDE), pour une durée de 12 mois à compter du 01/01/2024, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent avis a pour but de prévenir les tiers qu'à compter de ce jour, l'EI Romain CASTEIG sera seule responsable de cette branche d'activité.

L23EJ56920

## FONDS DE COMMERCE



**LEXIADE-ENTREPRISES**  
Maître Olivier BROUSSE  
37 rue Barthélemy Thimonnier  
87280 LIMOGES  
tél : 05.55.32.89.04

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 06/11/2023 enregistré le 21/11/2023 au Service Départemental de l'Enregistrement BORDEAUX, Dossier 2023 00040688 réf. 3304P612023 A 09649 la Société « MISTER AFICA » SARL au capital de 1.000 € dont le siège est à BORDEAUX (33) 11 rue des Augustins, RCS BORDEAUX N° 849.198.122 a cédé à la Société « CROUSTI 33 » SAS au capital de 1.000 euros dont le siège est à BORDEAUX (33) 11 rue des Augustins, RCS BORDEAUX N° 980.928.824 son fonds de commerce de restauration rapide, crêperie connu sous le nom commercial « SO'FOOD » sis et exploité 11 rue des augustins à BORDEAUX moyennant le prix de soixante cinq mille (65.000) euros dont cinquante deux mille huit cent dix (52.810) euros d'éléments incorporels, avec entrée en jouissance au 31 octobre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Maître Olivier BROUSSE, cabinet LEXIADE-ENTREPRISES, sis 47 Rue Lagrue 33260 LA TESTE DE BUCH pour la correspondance et pour la validité.

L23EJ55250

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE  
SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

[annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)

LE PANIER DU TERROIR  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 11 rue du port,  
33640 BEAUTIRAN  
980 995 260 RCS BORDEAUX

Suivant acte SSP signé par voie électronique le 30/11/2023, enregistré au SIE de BORDEAUX le 4/12/2023, Dossier 2023 42720, référence 3304P612023A10220.

La société LES JARDINS DU P'TIT LOUIS, EURL au capital de 100 000 €, siège social sis à SAUCATS (33650) 1 Bis le Bourdieu, immatriculée au RCS de BORDEAUX n° 513 758 805, représentée par M. Louis FRANCOIS,

A CEDE A  
La société LE PANIER DU TERROIR, SASU au capital de 5 000 €, siège social sis à BEAUTIRAN (33640) 11, rue du port, immatriculée au RCS de BORDEAUX n° 980 995 260, représentée par la SAS GAFT, représentée par son président, M. Thibault BOTET DE LACAZE,

Un fonds de commerce de « vente de fruits et légumes » sis et exploité 1, Allée de l'Agrostis 33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES, connu sous l'enseigne « P'TIT LOUIS PRIMEURS »

Moyennant le prix de 300 000 €, correspondant pour 195 800 € à des immobilisations incorporelles et pour 104 200 € à des immobilisations corporelles.

Le transfert de propriété et la jouissance exclusive ont été fixés à compter du 01/12/2023.

L'acquéreur est immatriculé au RCS de BORDEAUX.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, chez Maître Julien VAN GORKUM séquestre juridique domicilié professionnellement 10 bis rue Sarrazin, 44018 NANTES CEDEX 1.

L23EJ56847



Suivant acte sous seing privé en date du 04 décembre 2023 à Bordeaux (33), enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Bordeaux le 07 décembre 2023, dossier 2023 00042845, référence 3304P61 2023 A 10223,

La Société « **MB** », société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 1000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 520 129 214, dont le siège social est 49, Chemin de la Gare 33480 AVENSAN

A cédé à :

La Société « **MASSI** », Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 500 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 811 371 079, dont le siège social est 23, rue Frédéric Sauton 75005 PARIS,

Un fonds de commerce de restauration rapide, exploité au 1-3 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à ARCAHON (33120) sous l'enseigne « 100DWICH », moyennant le prix de 50.000 euros, soit 35.000 euros pour les éléments incorporels et 15.000 euros pour les éléments corporels.

Le transfert de propriété du fonds est intervenu le 04 décembre 2023 correspondant à la signature de l'acte de cession de fonds de commerce et au transfert de la jouissance.

Les oppositions seront reçues au Cabinet du séquestre désigné par les Parties, le cabinet CORNET VINCENT SEGUREL - 49 Rue Camille Godard - 33001 BORDEAUX CEDEX, où il a été fait à cette fin élection de domicile.

Les oppositions devront être faites, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard dans les dix jours qui suivront la publication de l'extrait ou

de l'avis au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales visées à l'article L.141-12 du Code de commerce.

Pour avis.

L23EJ57011



SELAS  
Jean-Charles BOUZONIE,  
Nicolas INGUIERE  
et Nathalie FESTAL  
Notaires Associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

Suivant acte reçu par Me Charlotte HOTTIN, Notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 1 décembre 2023, enregistré au SDE DE BORDEAUX, le 06/12/2023, dossier 2023 00043079 ref n° 2023 N 06313,

Mr KURSUN Yusuf, demeurant à AMBARES ET LAGRAVE (33440), 34 rue Guillaume Peychaud,

A cédé à :

Mr BELAHAMMOU Zeyne Eddine, demeurant à BASSENS (33530), 46 rue Maurice Toutaud et Mme AMARA Latifa, demeurant à BASSENS (33530), 46 rue Maurice Toutaud,

Le fonds de commerce de restauration rapide, vente sur place et à emporter de pâtes et pizzas sans vente d'alcool, et sa succursale, exploité à CARBON BLANC (33560), 67 bis avenue Austin Conte, connu sous le nom de «LE CAPPADOCE».

Moyennant le prix de 25.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 14.890,00 €

- matériel et mobilier commercial : 10.110,00 €

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Charlotte HOTTIN, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Charlotte HOTTIN  
L23EJ57493



Yves MOUNIER  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 15/11/2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 16/11/2023, dossier 2023 00039695, réf. 3304P61 2023 A 09354,

La Société LA FABRIQ, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis Lieu-dit les Coudannes, 33720 PONDENSAC, immatriculée au RCS Bordeaux sous le n° 830 831 574, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL FABRIQ (LA) dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 1<sup>er</sup> mars 2023, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 26/07/2023,

A CEDE A

La Société LE FOURNIL DE BEGLES, SAS au capital de 6 097,96 euros, dont le siège social est sis à Bègles (33130) 542 route de Toulouse, immatriculée au RCS Bordeaux sous le n°339 090 664, représentée par sa Présidente, la Société OCCIPAIN, elle-même représentée par M. Guillaume MOLY, Président dûment habilité à cet effet.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de boulangerie, viennoiserie, tarterie, sandwicherie, traiteur, salon de thé sis Lieu-dit les Coudannes, 33720 PONDENSAC, moyennant le prix de 65 000 EUROS (65 000 €), s'appliquant comme suit :

- éléments incorporels, pour la somme de 50 000 €

- éléments corporels, pour la somme de 15 000 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 27/07/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

Pour avis

L23EJ57529

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Philippe ESTANSAN, Notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES» Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 08/12/2023, enregistré à BORDEAUX, le 11/12/2023, sous le numéro 2023N06346, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée LUSSAC PRESSE, Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège est à LUS-SAC (33570), 10 place de la République, identifiée au SIREN N° 751 938 747 et immatriculée auprès du RCS de LIBOURNE.

A :

Monsieur Richard BARES, commerçant, demeurant à TABANAC (33550) 705 chemin de Lagaléze.

Né à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) le 14 juin 1975.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce de vente de journaux, articles cadeaux, confiserie, librairie, papeterie, bimmeloterie sis à 10 place de la République 33570 LUSSAC, auquel sont associés une gérance de débit de tabac et d'un comptoir Française des Jeux lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le numéro 751 938 747 00019

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et il en a la jouissance depuis le 08 décembre 2023, par la prise de possession réelle desdits biens étant à cette date libres de toute location ou occupation.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (290 000,00 EUR), s'appliquant :

• aux éléments incorporels pour DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240 000,00 EUR),

• au matériel pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR).

Le stock évalué par un inventariste professionnel s'élève à QUARANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUARANTE EUROS (41 940,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ57852

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Julien LATOUR, notaire à ST ANDRE DE CUBZAC (33240), le 01/12/2023.

M. André DUBERN et Mme Anne-Marie LUBIATO demeurant ensemble 16 allée des Fougères, 33240 ST ANDRE DE CUBZAC, mariés le 21/12/1974 sous le régime de communauté d'acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis

Le notaire

L23EJ56594



SCP FABRE-MASSNET  
- GALHAUD  
Notaires Associés à  
LEOGNAN (Gironde)  
36, avenue de Gradignan

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître FABRE Patrick, notaire à LEOGNAN (33850), le 07/12/2023.

M. DUGORNAY Patrice et Mme HOLLI Agnès demeurant ensemble 5 chemin des Bucherons, 33850 LEOGNAN, mariés le 28/03/1987 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître FABRE Patrick, notaire à LEOGNAN (33850) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis

Le Notaire

L23EJ57051

Office Notarial de la Manufacture  
11 rue du Rond-Point Cran-Gevrier  
74960 ANNECY

Suivant acte reçu le 08/12/2023 par Me DUMONT-VOLA Marie-Anne, 11 rue du Rond Point CRAN GEVRIER 74960 Annecy, M. FILIPPIDIS SEMINO Claudio, de nationalité espagnole, né le 12/12/1961 à BUENOS AIRES (ARGENTINE), et Mme FILIPPIDIS Sabrine, de nationalité française, née HUET le 07/11/1973 à Montreuil-Fault-Yonne, son épouse, demeurant ensemble à 21 rue Bourbaki 33110 Le Bouscat. Mariés à FONTAINEBLEAU le 19/06/1999 sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts, ont expressément déclaré adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me DUMONT-VOLA Marie-Anne.

L23EJ57067

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS  
SONT HABILITÉES  
DANS LE DÉPARTEMENT 33  
NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT  
VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Valérie LEBRIAT, Notaire à BORDEAUX (33000), 1, Cours Georges Clémenceau, CRPCEN 33014, le 7 décembre 2023, a été effectué un aménagement à régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Jean-Claude **LABACHE**, retraité, et Madame Patricia Gabrielle Raymonde **BACARIA**, retraitée, demeurant ensemble à PONDAURAT (33190) 562 route du Pont doré.

Monsieur est né à LA REOLE (33190) le 24 décembre 1957,

Madame est née à BORDEAUX (33200) le 16 juin 1958.

Mariés à la mairie de VILLENAVE-D'ORNON (33140) le 24 avril 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Cet aménagement contient les dispositions suivantes :

1) Bien propre apporté par Monsieur : la moitié en pleine propriété d'une maison à usage d'habitation sise à VILLENAVE-D'ORNON (GIRONDE) 33140, 7 Petit chemin de la Générale, cadastrée section CH n° 563 pour 3a 52ca, évalué en totalité à 240.000 €.

2) Dispense de récompense :

- au titre de l'encaissement par la communauté de deniers propres à l'un des époux.

- au titre de l'alimentation de contrats d'assurance-vie au moyen de deniers communs et de deniers propres.

- au titre de l'usufruit successif au profit du conjoint survivant.

3) Préciput en faveur du survivant des époux : En cas de dissolution de la communauté par décès, et dans ce cas seulement le survivant des conjoints pourra prélever sur la

communauté avant tout partage, et à titre de préciput : Tous les capitaux et avantages quelconques attachés à toutes polices d'assurances, et notamment les valeurs de rachat (assurance-vie, assurance dite mixte, assurance groupe...) souscrites par l'un des conjoints ou par adhésion conjointe des conjoints et ayant comme assuré le survivant des conjoints.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ57125



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François DUBOST, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «DUBOST NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à LANGON (Gironde), 53, Cours Sadi Carnot, CRPCEN 33136, le 12 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Bruno **LACOULOUMERE**, employé logistique, et Madame Olivia **RUTSCH**, vendeuse polyvalente, demeurant ensemble à LANGON (33210) 13 rue de Couloumery.

Monsieur est né à LAXOU (54520) le 24 mars 1983,

Madame est née à HAGUENAU (67500) le 11 avril 1978.

Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 30 août 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ57726



Suivant acte reçu par Maître Julia MARTINS, notaire associé de l'office notarial Saint Genès, le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Monsieur Robert Armand Louis **FOUILLOT**, né à TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440) le 3 mai 1941

et Madame Monique Claire Berthe **ROSSIGNY** née à VIGNACOURT (80650) le 1<sup>er</sup> août 1941.

Demeurant ensemble à LE BOUSCAT (33110) 115 rue Raymond Poincaré.

Mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont aménagé leur régime matrimonial par une clause d'attribution intégrale de la communauté.

Les oppositions de leurs créanciers doivent être faites auprès du notaire susnommé dans les trois mois de la présente insertion.

Pour avis

Me Julia MARTINS, Notaire

L23EJ57790

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Carole ROBIN-VAYSSIERE, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL CAROLE ROBIN-VAYSSIERE NOTAIRE», titulaire d'un Office Notarial à LA TESTE DE BUCH, Park Agora, 47 rue Lagrua, CRPCEN 33190, le 11 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Raymond **GUIVARCH**, Retraité, et Madame Marie-Françoise **ASTRIC**,

Retraîtée, demeurant ensemble à LA TESTE-DE-BUCH (33260) 12 rue des Magnolias.

Monsieur est né à ARCACHON (33120) le 6 novembre 1950,

Madame est née à BAYONNE (64100) le 31 mars 1957.

Mariés à la mairie de BOUCAU (64340) le 7 janvier 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ57997

## AUTRES ANNONCES

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 mai 2006,

**Madame Colette Fortunée CHUCHANA**, en son vivant Retraîtée, demeurant à LA TESTE-DE-BUCH (33260) 13 avenue de la Pinède de Conteau.

Née à CASABLANCA (MAROC), le 3 mai 1929.

Veuve de Monsieur Jean Marie Eugène RICARD et non remariée.

De nationalité française.

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260), le 11 avril 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Johanne DELEGLISE, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 5 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Johanne DELEGLISE, notaire à ARCACHON, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ56788

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2011,

**Madame Marguerite Suzanne DELERT**, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 1 rue Jean Renaud Dandicolle.

Née à CASSENEUIL (47440), le 8 octobre 1923.

Veuve de Monsieur Jean-Baptiste Victor Marc TROJANI et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE) le 30 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Edouard BENTEJAC, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23

Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2<sup>ème</sup> arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 23 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Edouard BENTEJAC, notaire à BORDEAUX (33200) 23 avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN: 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ56854

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

(Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016)

Suivant testament olographe en date à CUSSAC-FORT-MEDOC, du 14 décembre 2014, **Madame Pierrette Georgette RENAUD**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Roger Antoine QUEYRENS, demeurant à CUSSAC-FORT-MEDOC (33460), 55 avenue du Haut Médoc.

Née à LA LANDE-DE-FRONSAC (33240), le 22 janvier 1925.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale

Décédée à LESPARRÉ-MEDOC (33340) (FRANCE), le 18 décembre 2022. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric CHATAIGNER, notaire à BAZAS (Gironde), le 22 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Constance PETGES, notaire à MARGAUX-CANTENAC, référence CRPCEN 33044, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ56928

Par testament olographe en date du 26 juillet 2023, **Madame Françoise Marie Catherine de VILLENEUVE**, née à SAINT-SELVE (Gironde) le 19 novembre 1955, sylvicultrice, célibataire, demeurant à SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET (33720), 1 lieudit Roussanne, est décédée à VILLENAVE D'ORNON le 20 août 2023.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Bruno DESPUJOLS, Notaire à LA BREDE, suivant procès-verbal en date du 23 novembre 2023 dont une copie authentique a été adressée au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Opposition à former auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Thomas de RICAUD, Notaire à LANTON (33138), 29 avenue de la République, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal du testament et copie de ce testament.

L23EJ57071

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Suivant testament olographe en date du 05/10/2004,

**Mme Jeanne Odette ITEY**, demeurant à CARBON BLANC (33560) 24 rue Racine Les Jardins d'Ombeline. Née à BORDEAUX (33000), le 26/10/1923. Veuve de Mr Maurice CAZALA. Décédée à CARBON BLANC (33560) le 21/10/2023.

A consenti un legs universel. Ce testament a été déposé aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Julien LATOUR, Notaire à ST-ANDRE-DE-CUBZAC, le 06/12/2023.

Les oppositions sont à former à l'Etude de Me LATOUR, susnommé, notaire chargé du règlement de la succession. Réf CRPCEN : 33139, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

L23EJ57076



**Maître David MIRIEU de LABARRE**  
**Maître Delphine FEIGNA**  
Notaires  
10, cours du XXX-Juillet  
33000 BORDEAUX

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016  
Suivant testaments olographes en date des 16 octobre 2006, 9 mars 2015, 11 juillet 2016 et 9 avril 2019,

**Madame Marie-Thérèse Odile Henriette DUBROCA**, demeurant à GRADIGNAN (33170) 10, avenue Jean Larrieu, Résidence Les Marronniers, née à VERSAILLES (78000) le 4 mars 1931, veuve en uniques noces de Monsieur Henry BLAISE et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à GRADIGNAN (33170) en son domicile sus-indiqué, le 5 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, suivant procès-verbal d'ouverture et de description de testaments, en date du 7 décembre 2023, duquel il ressort que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Delphine FEIGNA, notaire à BORDEAUX (33000) 10, cours du XXX-Juillet, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments et copie de ces testaments.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,

Maître Delphine FEIGNA, le notaire.  
L23EJ57453

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 31 mai 1999 et 15 juin 2016, **Madame Christiane ROBIN**, née à SAINT MEDARD EN JALLES, le 28 juillet 1937, demeurant à BORDEAUX (33100), EHPAD Henri Dunand, 18 rue André Putman, veuve de Monsieur Guy Jean DESCHAMPS, décédée à BORDEAUX, le 27 décembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Daniel CHAMBARIERE, suivant procès-verbal en date du 28 novembre 2023, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Daniel CHAMBARIERE, notaire à BORDEAUX, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ57665

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1  
Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 16 janvier 2023 et 17 mars 2023, **Madame Nelly Jacquelyne BEECKMANN**, en son vivant retraitée, veuve de

Monsieur Samuel FLAJSZAKER, demeurant à ARCACHON (33120) 10 cours Lamarque villa Arte A301.

Née à AULNAY-SOUS-BOIS (93600), le 15 juillet 1932.

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260) (FRANCE), le 23 septembre 2023. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 11 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Joséphine BLANCHARD-MOGA, notaire à ARCACHON 14 boulevard du Général Leclerc, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ57803

### RECTIFICATIFS



Rectificatif à l'annonce EJU219610 parue le 16/09/2022 dans ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Concernant la SOCIETE CIVILE DE MAURANS LES FORGES, la répartition du capital est la suivante :

- **Madame Isabelle CARRIER épouse RABARON : 98 parts n°3 à 100 en pleine propriété**

- **Madame Floriane RABARON épouse BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE : 1 part n°1 en pleine-propriété**

- **Monsieur Vincent RABARON : 1 part n°2 en pleine-propriété.**

L23EJ56842



Rectificatif à l'annonce EJU219652 parue le 16/09/2022 dans ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS concernant le GROUPEMENT FORESTIER DE GUILLEMONT, la répartition du capital est la suivante :

- **Madame Isabelle CARRIER épouse RABARON : 98 parts n°3 à 100 en pleine propriété**

- **Madame Floriane RABARON épouse BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE : 1 part n°1 en pleine-propriété**

- **Monsieur Vincent RABARON : 1 part n°2 en pleine-propriété.**

L23EJ56844

Rectificatif à l'annonce N° L23EJ56411 du 08-12-2023, concernant **MV FORMATION**, il fallait lire : le siège de la liquidation est fixé Résidence Cheverny, appt 142, Entrée 4, 162 avenue D'Eysines, 33200 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
L23EJ57323



Rectificatif à l'annonce n° L23EJ54801 parue dans les Echos Judiciaires Girondins, le 1<sup>er</sup> décembre 2023, concernant la constitution de la société **GDED IMMO**. Il convenait de lire Objet social : «L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage professionnel, commercial, d'habitation ou autre, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers», en lieu et place de : «L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage professionnel, commercial, d'habitation ou autre, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers ; la location de meublés de tourisme et la location de meublés de courte durée».

Pour avis,

L23EJ57757



## TAXIS TRANSPORTS COOPÉRATIVE

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23EJ47078 dans l'édition du 20/10/2023. Il fallait lire : La mention : Monsieur Papa SANE, demeurant 169 rue mandron 33000 BORDEAUX nommé en qualité de co-gérant est nulle et non avenue

L23EJ57762

### ADDITIFS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
contact @ groupecf.com

B3L  
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros  
Siège social : Les Collines de Sophia - BAT D1  
1900 Route des Crêtes - 06560 VAL-BONNE  
RCS GRASSE : 800 221 913

Aditif à l'annonce n° L23EJ56043 publiée le 08/12/2023 : Directeur général partant à compter du 6/04/2023 : la Société PALETIS DEVELOPPEMENT (RCS Paris 892 664 996 181 B rue Lecourbe 75015 Paris)

L23EJ57321

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 décembre 2023)

**SARL AQUITAINE CONSTRUCTION**, 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 511 298 622. Travaux de peinture et revêtement pour sols et murs, carrelage, maçonnerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> juin 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302555639340

**SARL BLEU OCEANS**, 45 Allée Claude Debussy, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 520 541 830. Agence immobilière, Locations et transactions immobilières, accessoirement négoce de tous meubles par vente, commission ou courtage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639344

**SARL CETEC**, Avenue Descartes, Pa Descartes Entrée 3 Bâtiment I, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 794 104 992. Travaux d'installation électrique, plomberie, chauffage, intervention Sav corps d'état secondaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639358

**SARL SELF TP**, 11 Route de Latresne, 33360 Carignan-De-Bordeaux, RCS BORDEAUX 801 957 705. Location d'engins de chantier, location et négoce de Bateaux de plaisance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639361

**SAS GNV PREST'S**, 2 Lieu-Dit Monier, 33540 Sauveterre Guyenne, RCS BORDEAUX 832 447 106. Prestations de travaux agricoles ; prestations de services, conseils agricoles ; parcs et jardins ; terrassement agricole hors construction d'ouvrage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639381

BESOIN D'AIDE POUR VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU 05 56 52 32 13



**SARL HYD33**, 146 Avenue Pasteur, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 834 046 914. La réalisation de travaux du bâtiment, tous corps d'état. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639384

**PERA Raphaël**, 77 Route du Moulin, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 507 979 045. Aménagement Et Maintenance De Piscines, Location D'Engins De Chantiers, Achat Revente De Matériaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639419

**SAS PREMIUM MAÇONNERIE**, 2 Avenue du Golf, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 894 491 711. Maçonnerie générale incluant enduit de façade, pose de carrelage, plâtrerie, étanchéité des toits et terrasse, achat et vente de matériels, construction et rénovation de piscines, pool house et plages maçonnées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639422

**SAS MA POPOTE EN BOCAUX**, 24b Chemin Berquin, 33550 Langoiran, RCS BORDEAUX 897 879 185. Conserverie artisanale, livraison, préparation et vente d'aliments Lactofermentés et sous vide, L'organisation d'ateliers cuisine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639433

**SAS VANSACA ONE**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 910 308 303. Vente au détail de vêtements et Accessoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639442

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 06 décembre 2023)

**SARL ZELMA**, 80 Cours du Médoc, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 333 048 403. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 novembre

2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639330

**BELLOT Jean-Philippe**, 6 Res la Roselière Bâtiment a, 2 All des Pluviers, 33380 Biganos. Travaux Installation D'eau et de gaz. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639456

**SAS ENTREPRISE MARQUET**, 26 Rue Agosta, Parc d'Entreprises, 33950 Lège-Cap-Ferret, RCS BORDEAUX 789 340 395. Maîtrise d'oeuvre, conception et construction de maisons en ossature bois, fabrication et vente charpentes et Menuiseries, travaux de finition du bâtiment, Bardages bois, vêtements, clôtures et caillebotis, conseil en décoration intérieure et extérieure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639355

**SARL ETABLISSEMENT FRAMEZELLE - LE PARQUET DES DOCKS**, 171 Rue Marcel Dassault, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 809 152 234. Vente et pose de parquets et vente de produits d'entretien de parquets. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639364

**SAS LA BEGLAIZE**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 830 457 347. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639373

**SAS DOM RENOV**, 5 Avenue Gustave Eiffel, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 832 308 167. L'étude, la conception et la commercialisation, le négoce de produits, bureau d'activité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les

articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639378

**SAS OXYMI**, 7 Impasse du Logey, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 840 342 331. Commissionnaire de transport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639387

**SAS VANSACA**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 848 429 908. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639392

**SAS CORINTINO**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 848 911 392. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639395

**SAS NELMINE CAFTAN**, 6 Rue Jacques Thibault, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 850 830 217. Le commerce de détail de vêtements, chaussures et accessoires, la location de vêtements, chaussures et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 février 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639401

**SAS ACS**, 50 Route de Créon, 33880 Saint-Caprais-De-Bordeaux, RCS BORDEAUX 888 835 295. Négoce de tous produits à base béton, achat et revente, importation et exportation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 août 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639414

**SAS BAM & CO**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 897 568 093. Vente au détail de vêtements et accessoires, vente au détail de mobiliers et d'éléments de décoration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl FHB 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639427

**SASU MARCO ET LE DOMAINE DU BORD DE L'ISLE (MDBI)**, 20 Rue du Château, 33480 Castelnaud-De-Médoc, RCS BORDEAUX 897 851 457. Privatisation de lieux pour réception, organisation d'événements, location gîte. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639430

**SAS LA ANJOUAIZE**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 901 810 937. Vente de vêtements et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl FHB 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639436

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

**SAS VANSACA & CO**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 909 246 217. Vente au détail de vêtements et accessoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl FHB 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639439

**SAS T'AS DE BEAUX YEUX**, 48 Avenue de Verdun, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 914 634 225. L'activité de studio de photographie en ce inclus la commercialisation des productions photographiques sous différents supports ; la production photographique et l'exposition sous forme de galeries. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023 désignant administrateur Selarl FHB 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639445

**SAS LA REUSSITE**, 13 Rue Galilée Zone Industrielle, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 920 871 217. Création, acquisition, exploitation, mise ou prise en location gérance libre de tous fonds de commerce se rapportant aux activités de restauration traditionnelle, vente de produits relatifs à cette activité et de tous produits, marchandises qui y sont liés directement ou indirectement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639449

**SAS D.DAS INVEST**, 2 Cours du XXX Juillet, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 900 325 572. Marchand de biens immobiliers, achats et vente de tous types de biens immobiliers déjà construits, achats et vente de terrains à bâtir ainsi que des programmes immobiliers neufs, achat, création et vente de tous types de fonds de commerce, construction de maisons individuelles, construction de maisons individuelles livrées clés en main, réhabilitation des bâtiments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 septembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances

sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639452

**SAS AQUITAINE TOURISME**, 202-204 Cours Saint-Louis, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 399 829 480. Opérations de marketing publicité toutes opérations de promotion et d'organisation de manifestations commerciales (apport) prise de participations dans toute société ou entité ayant une activité similaire au développement du tourisme régional sur l'ensemble du territoire (création). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 17 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639333

#### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 06 décembre 2023)

**SARL AQUITAINE HABITAT**, 204 Avenue du Médoc Local B6, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 522 667 427. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302555639347

#### AUTRE JUGEMENT ET ORDONNANCE

(Jugement du 31 octobre 2023)

**SAS ABSO AGENCEMENT**, 182 Allée des Lilas, Zone Artisanale Laroche, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 883 658 742. Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. Prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J01110, date de cessation des paiements le 25/10/2023., désignant administrateur la Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux, avec mission d'assistance., désignant mandataire judiciaire la SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302555897768

#### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 décembre 2023)

**SARL WBSERVICES**, 45 Rue Marcel Sembat, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 529 605 602. Climatisation chauffage

plomberie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302555639350

**SARL LEMEURE SECHER**, 8 Avenue de Soulac, 33480 Lustrac-Médoc, RCS BORDEAUX 882 060 197. Restauration traditionnelle, bar, vente de produits, organisation d'événementiel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302555639409

### TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 08 Décembre 2023 Le Tribunal, arrête le plan de cession partielle de :

**Association LE FESTIN** Activité : Edition de revues et périodiques 176 rue Achard 33300 BORDEAUX SIRET : 377 961 073 00055

au profit de :

**SARL LE BORD DE L'EAU** 18 rue du commandant Cousteau 33310 LORMONT RCS de Bordeaux : 393 529 813

Mandataire judiciaire : Me CACHAU-LAGOUTTE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

Administrateur judiciaire : Me VI-GREUX SELARL AJILINK 30 cours de l'intendance 33000 BORDEAUX

L23EJ57106

Par jugement en date du 08 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

**Madame Chantal LEGAL épouse BELTRAN** Profession : Elevage Chatterie de l'Etoile Vermeer 17 A Rue de Matheou 33460 MARGAUX-CANTENAC Entrepreneur individuel SIRET : 503 685 851 00043

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL PHILAE, demeurant 123 avenue Thiers -33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me CACHAU-LAGOUTTE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me CACHAU-LAGOUTTE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ57110

Par jugement en date du 08 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

**Association LE FESTIN** Activité : Edition de revues et périodiques 176 rue

Achard 33300 BORDEAUX RCS : SIRET : 377 961 073 00055

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL PHILAE, demeurant 123 avenue Thiers -33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me CACHAU-LAGOUTTE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me CACHAU-LAGOUTTE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ57112

Par jugement en date du 08 Décembre 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par appurement du passif et continuation d'activité de :

**Monsieur Elian BELLARD** Profession : Conseil de gestion 202, Rue de Maisonneuve 33210 BIEUJAC SIRET : 402 005 797 00020

adopté le 19 juin 2020

Selon les modalités suivantes :

**Concernant les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> annuités, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, était de 28 753,20 euros, soit 10 % du passif,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 14 376,60 euros, soit 5 % du passif,

**Concernant la 6<sup>ème</sup> annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, était de 28 753,20 euros, soit 10 % du passif,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 74 758,30 euros, soit 26 % du passif,

**Concernant la 7<sup>ème</sup> et dernière annuité, le montant du règlement :**

- au titre du plan arrêté le 19 juin 2020, était de 28 753,20 euros, soit 10 % du passif,

- au titre de la modification acceptée, est fixé à 158 142,56 euros, soit 55 % du passif.

Maintient les autres modalités du plan de redressement.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX

L23EJ57116

La Selarl PHILAE prise en la personne de Me Lucas-Dabadie, commissaire à l'exécution du plan, a déposé au greffe, le 8 décembre 2023, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, R 626-36 et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente de l'immeuble sis 282 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN, cadastré Section AH n° 53, dépendant de l'actif du redressement judiciaire de la **S.C.I. LA FONCIERE DU 48**

L23EJ57641

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM





REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL PHILAE  
MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**A VENDRE**

**FONDS DE COMMERCE DE BAR RESTAURATION**  
Droit au bail commercial mixte du local  
situé 6 Le Grand 33430 SAINT-CÔME  
(Habitation 140 m<sup>2</sup> + restaurant et cuisine de 310 m<sup>2</sup>)  
avec terrasse et parking  
Loyer mensuel : 810€  
Licence IV  
**Offres à adresser avant le 05.01.2024 à 12h**

A la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100)  
fax : 05 56 79 09 65 - Email : contact@philaemj.fr  
**Réf : 8203**

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

RECHERCHE DE REPRENEURS



Société en Redressement Judiciaire du 4 décembre 2023

**Activité :** Logiciels SAAS pour la gestion de la mobilité internationale des salariés.

**Clientèle :** Entreprises présentes à l'international (grands groupes/ ETI), entreprises souhaitant le recrutement d'un collaborateur étranger, professionnels de la mobilité internationale (agences de relocation ou d'immigration, prestataires de mobilité, ...etc).

**Chiffre d'affaires :** 277 K€ au 31/12/2022. ARR de 164 K€. Potentiel de développement important

**Salariés :** 9 salariés (+1 alternant)

**La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 15 janvier 2024 à 12 h.**

Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée, sous **références 20104** après signature d'un engagement de confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale et financière du candidat à intervenir dans cette affaire. Les offres devront être conformes aux articles L.642-2 et suivants du Code du Commerce.

Les candidats sont invités à contacter par écrit :

**SELARL APEX AJ** – Espace Rive Gauche – 66 allées marines  
64100 BAYONNE – Courriel : etude@apex-aj.fr



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
2 RUE DE CAUDÉLAN, BP 20709  
33007 BORDEAUX CEDEX



**À CEDER**  
**Matériel et stock d'une société de vente de petites structures modulables en acier galvanisé appelés «TINY HOUSE»**  
A SAINTE-HELENE (33480)  
55 Allée des Chênes Verts

Les offres devront impérativement être déposées entre les mains de Monsieur le Juge Commissaire, près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse 33000 BORDEAUX, lors de son audience du **3 janvier 2024 à 09h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 44414**

Coordonnées de la personne en charge du dossier : [laurie.ladeux@ekip.eu](mailto:laurie.ladeux@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



**SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ** LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS



**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

# Crédit immobilier Règles assouplies

Les règles d'octroi des crédits immobiliers sont assouplies sur la durée des emprunts, passée à 27 ans, et l'appréciation par les banques de la qualité des dossiers.

**L**e Haut Conseil de stabilité financière (HCSF, réunissant le ministère de l'Économie et la Banque de France) a décidé ce 4 décembre 2023 d'assouplir à la marge les règles d'accès au crédit immobilier. Cet assouplissement devra être confirmé par arrêté.

Pour les projets prévoyant des travaux de rénovation ou de transformation, notamment énergétiques, les banques pourront déroger à la limite maximale de durée d'emprunt de 25 ans, pour aller jusqu'à 27 ans. Le coût des travaux ne doit cependant pas dépasser 10 % du coût total de l'opération.

Les banques disposent d'un « quota d'exception » aux règles du crédit (taux d'effort limité à 35 % des revenus, durée du crédit plafonnée à 25 ou 27 ans). Pour les dossiers difficiles (manque d'apports des primo accédants, endettement important des investisseurs locatifs...), les banques peuvent déroger à ces règles à hauteur de 20 % de la production trimestrielle de nouveaux crédits. Ce plafond de 20 % pourra être dépassé au cours d'un trimestre à condition qu'il soit respecté en comptabilisant les deux trimestres suivants. Autrement dit, le plafond de 20 % pourra s'apprécier globalement sur trois trimestres afin de laisser plus de marges aux banques.

Le Haut Conseil de stabilité financière est par ailleurs favorable à un examen de second niveau des crédits refusés. Un dispositif temporaire pourrait voir le jour en février 2024 permettant à un emprunteur solvable de demander un réexamen de sa demande avec de nouvelles conditions de crédit.

Enfin, les banques pourront exclure du calcul du taux d'effort de 35 % la charge d'intérêt des prêts relais, à condition que le montant du prêt relais ne dépasse pas 80 % de la valeur du bien vendu. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%
2022 T3	126,13	+ 5,37%
2022 T4	126,05	+ 6,29%
2023 T1	128,68	+ 6,69%
2023 T2	131,81	+ 6,60%

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	OCTOBRE 2022	OCTOBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,9	118,43	+ 4 %
INDICE HORSTABAC	106,42	117,37	+ 3,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 543,55	7,1%	16,5%	13,7%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 710,61	6,9%	14,8%	12,2%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 536,61	8,1%	19,6%	16,0%	4 540,19	3 856,09	Europe
S&P 500	4 628,61	4,8%	20,6%	17,2%	4 628,61	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 262,00	4,7%	48,7%	40,8%	16 262,00	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 542,77	2,5%	1,2%	2,2%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 791,74	10,2%	20,6%	16,8%	16 794,43	14 069,26	Allemagne
SMI	11 151,22	5,6%	3,9%	0,6%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	32 843,70	0,8%	25,9%	17,5%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 003,44	-1,2%	-2,8%	-2,6%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,35	-0,4%	-1,4%	48,3%	14,28	13,35	-
ARVERNE GROUP SA	9,31	-0,3%	-5,5%	-6,9%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,60	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,66	-10,1%	133,7%	157,3%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	3,0%	0,0%	4,9%	530,00	450,00	8,0%
EAUX DE ROYAN	86,00	3,0%	4,2%	0,0%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,01	-78,4%	-99,0%	-99,3%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,26	-12,8%	-82,8%	-83,6%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,62	8,1%	-19,0%	-7,9%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	1,24	-26,3%	-74,5%	-76,7%	7,12	1,21	-
GPE PAROT (AUTO)	2,56	-0,8%	19,6%	21,3%	2,84	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	10,60	-7,8%	-49,3%	-57,0%	22,70	10,60	-
HUNYVERS	13,95	1,1%	17,7%	19,2%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,96	13,0%	-71,0%	-74,3%	13,95	1,44	-
I2S	5,05	-4,7%	-17,2%	-19,8%	6,45	4,84	2,8%
IMMERSION	1,92	-5,0%	-25,0%	-59,5%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,10	98,0%	-40,8%	-40,1%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,41	-8,4%	56,5%	24,2%	3,86	1,47	-
LECTRA	28,95	7,0%	-17,8%	-15,0%	40,70	21,90	1,7%
LEGRAND	94,80	13,4%	26,7%	20,2%	94,94	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	7,50	11,6%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	23,5%	-47,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	12,20	-6,2%	-12,9%	-11,3%	15,50	12,20	2,9%
POUJOLAT	18,60	-1,1%	-33,1%	-17,7%	32,60	17,80	1,7%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	2,99	-24,5%	-9,4%	-20,9%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	4,80	-22,3%	33,3%	35,2%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



# COCERTO

*Expertise comptable • audit • conseil*

**LE PARTENAIRE POUR TRANSFORMER**

**VOS DÉFIS D'ENTREPRISE EN OPPORTUNITÉS !**

**EXPERTISE COMPTABLE, JURIDIQUE, SOCIALE ET AUDIT :**

**À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE, COCERTO VOUS ORIENTE**

**ET VOUS APPORTE DES CONSEILS AVISÉS POUR MENER À BIEN VOS PROJETS.**

**VOTRE EXPERT DE PROXIMITÉ**

**[www.cocerto.fr](http://www.cocerto.fr)**

Montaigu-Vendée • La Roche-sur-Yon • Les Sables d'Olonne • Luçon • Nantes • Châteaubriant  
Clisson • Guérande • Saint-Nazaire • Cesson-Sévigné • Rennes • Bordeaux • Paillet • Paris